



Revue de Presse

Lundi 08 Avril 2024

Sommaire

PRESSE QUOTIDIENNE NATIONALE	8
Le suicide, première cause de morts liées à la grossesse ou à l'accouchement en France Agence France Presse Fil Gen - Fil Gen - 03/04/2024	9
Le suicide, première cause de mort liée à la grossesse ou à l'accouchement Le Figaro - 04/04/2024	11
Mortalité maternelle : une femme meurt tous les quatre jours en France Le Monde - 04/04/2024	12
PRESSE QUOTIDIENNE REGIONALE	14
La mortalité maternelle ne diminue pas Ouest France Rennes - Rennes - 04/04/2024	15
Le suicide, première cause de morts liées à la grossesse Le Progrès Lyon - Villeurbanne - Caluire - Lyon - Villeurbanne - Caluire - 04/04/2024	16
RADIO	17
INSERM sur FRANCE CULTURE FRANCE CULTURE - JOURNAL 08H00 - 08/04/2024	18
INSERM sur FRANCE INFO FRANCE INFO - Journal - 03/04/2024	19
INSERM sur FRANCE INFO FRANCE INFO - JOURNAL - 03/04/2024	20
TV	21
INSERM sur FRANCE 2 France 2 - Journal - 04/04/2024	22
INSERM sur FRANCE 2 FRANCE 2 - JOURNAL - 04/04/2024	23
WEB	24
Le suicide devient pour la première fois la cause numéro une de la mortalité maternelle leseclairseuses.com - 08/04/2024	25
le suicide, première cause de mortalité maternelle news.dayfr.com - 08/04/2024	27
France : le suicide, première cause de mortalité maternelle larevuedestransitions.fr - 08/04/2024	29
Mortalité : 1 mère meurt tous les 4 jours en France, voici la première cause de décès maternel du pays aufeminin.com - 05/04/2024	31
Céline s'est battue contre deux dépressions post-partum : "J'ai eu des pensées horribles envers mes enfants"	33

Le suicide, première cause de mortalité maternelle lors d'une grossesse ou après un accouchement, selon une étude publiée par l'Inserm et Santé publique France JeanMarcMorandini.com - 07/04/2024	36
Mortalité : 1 mère meurt tous les 4 jours en France, voici la première cause de décès maternel du pays aufeminin.com - 05/04/2024	37
L'huile De Lin Augmente-t-elle Les Niveaux D'œstrogènes? Un Examen Par Des Professionnels De La Nutrition Msn (France) - 05/04/2024	39
Santé : dans les DROM, le risque de mortalité maternelle est multiplié par deux par rapport à l'Hexagone Francetvinfo.fr - 04/04/2024	41
Le suicide est désormais la première cause de mortalité maternelle en France MarieClaire.fr - 04/04/2024	43
Le suicide, première cause de mortalité maternelle en France Destinationsante.com - 04/04/2024	45
Le suicide, première cause de mortalité maternelle santemagazine.fr - 04/04/2024	48
le suicide, première cause de mortalité maternelle en France news.dayfr.com - 05/04/2024	50
"Un décès tous les quatre jours" : le suicide, première cause de mortalité maternelle en France MidiLibre.fr - 05/04/2024	52
Suicide désormais principal tueur de mères en France directs.fr - 05/04/2024	54
Mortalité maternelle : suicides, maladies cardiovasculaires... Quelles sont les causes de décès ? mondialnews.com - 05/04/2024	55
Le suicide est désormais la première cause de mortalité maternelle en France news.dayfr.com - 05/04/2024	57
Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France actu.fr - 05/04/2024	59
dans les territoires d'outre-mer, le risque de mortalité maternelle est doublé par rapport à la France métropolitaine news.dayfr.com - 04/04/2024	61
Le suicide, première cause de mortalité maternelle en France letelegramme.fr - 04/04/2024	63
Le suicide, première cause de mortalité maternelle en France Courrier-Picard.fr - 04/04/2024	65
Le suicide, première cause de mortalité maternelle en France lemessenger.fr - 04/04/2024	67
Le suicide, première cause de mortalité maternelle en France larepubliquespyrenees.fr - 04/04/2024	69
Le suicide, première cause de mortalité maternelle bbdivers.info - 04/04/2024	70
Le suicide, première cause de mortalité maternelle en France lepaysgessien.fr - 04/04/2024	71

Le suicide, première cause de mortalité maternelle en France sudouest.fr - 04/04/2024	73
Le suicide est désormais la première cause de mortalité maternelle en France MarieClaire.fr - 04/04/2024	75
Le suicide, première cause de mortalité maternelle Free.fr - 04/04/2024	77
Santé : dans les DROM, le risque de mortalité maternelle est multiplié par deux par rapport à l'Hexagone La1ere.francetvinfo.fr - 04/04/2024	78
Le suicide est aujourd'hui la première cause de mortalité maternelle en France, et c'est grave Titrespresse.com - 04/04/2024	80
Le suicide est aujourd'hui la première cause de mortalité maternelle en France, et c'est grave madmoiZelle.com - 04/04/2024	81
Le suicide, première cause de mortalité maternelle 24matins.fr - 04/04/2024	84
Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France MagicMaman.com - 04/04/2024	86
Mortalité maternelle : une femme meurt tous les quatre jours lasanteauquotidien.com - 04/04/2024	87
Le suicide, première cause de mortalité maternelle santemagazine.fr - 04/04/2024	88
Le suicide, première cause de mortalité des mères du début de la grossesse jusqu'à un an après l'accouchement bfmtv.com - 03/04/2024	89
Le suicide, première cause de mortalité maternelle lors d'une grossesse ou après un accouchement tf1info.fr - 03/04/2024	91
Mortalité maternelle : pour la première fois, le suicide en est la première cause, selon une étude parents.fr - 03/04/2024	93
Le suicide, première cause de morts liées à la grossesse ou à l'accouchement allodocteurs.fr - 03/04/2024	95
Le suicide, première cause de morts liées à la grossesse ou à l'accouchement en France NotreTemps.com - 03/04/2024	97
Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France lequotidiendumedecin.fr - 03/04/2024	98
Le suicide est la première cause de mortalité maternelle, selon cette étude de l'Inserm huffingtonpost.fr - 03/04/2024	100
Le suicide devient la première cause de morts liées à la grossesse ou à l'accouchement en France, selon une étude LeParisien.fr - 03/04/2024	102
Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France Rtl.fr - 03/04/2024	104
Le suicide devient la première cause de décès des jeunes mamans pourquoidocteur.fr - 03/04/2024	106
Mortalité maternelle : suicides, maladies cardiovasculaires... Quelles sont les causes de décès ? Lexpress.fr - 03/04/2024	108

Face au risque de suicide de femmes enceintes ou venant d'accoucher, le Val-de-Marne renforce la prévention Liberation.fr - 03/04/2024	111
« En France, une femme en post-partum se suicide toutes les trois semaines » lepoint.fr - 04/04/2024	113
Mortalité maternelle : en France, une femme meurt tous les quatre jours, sur fond d'inégalités sociales Humanite.fr - 03/04/2024	116
« En France, une femme en post-partum se suicide toutes les trois semaines » Titrespresse.com - 04/04/2024	118
« En France, une femme en post-partum se suicide toutes les trois semaines » lepoint.fr - 04/04/2024	119
Le suicide, première cause de mortalité des mères du début de la grossesse jusqu'à un an après l'accouchement bfmtv.com - 03/04/2024	121
Mortalité maternelle : en France, une femme meurt tous les quatre jours, sur fond d'inégalités sociales Titrespresse.com - 04/04/2024	123
Face au risque de suicide de femmes enceintes ou venant d'accoucher, le Val-de-Marne renforce la prévention Liberation.fr - 04/04/2024	124
Mortalité maternelle : en France, une femme meurt tous les quatre jours, sur fond d'inégalités sociales Humanite.fr - 04/04/2024	126
Morts maternelles : le suicide première cause de mortalité chez les femmes enceintes, selon une récente enquête de l'Inserm caminteresse.fr - 04/04/2024	128
Mortalité maternelle : pour la première fois, le suicide en est la première cause, selon une étude parents.fr - 03/04/2024	130
Le suicide, première cause de morts liées à la grossesse ou à l'accouchement allodocteurs.fr - 03/04/2024	131
Suicide, hémorragies, maladies cardiaques... La mortalité des femmes enceintes et des jeunes mères ne baisse pas Lavoixdunord.fr - 03/04/2024	132
Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France lequotidiendumedecin.fr - 03/04/2024	133
le suicide est la première cause de mortalité maternelle bbdivers.info - 03/04/2024	135
Le suicide devient la première cause de décès des mères en France news.dayfr.com - 03/04/2024	137
Le suicide, première cause de mortalité liée à la grossesse ou à l'accouchement Free.fr - 03/04/2024	139
Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France Rtl.fr - 03/04/2024	140
Un décès tous les quatre jours: le suicide devient la première cause de morts liées à la grossesse ou l'accouchement en France VarMatin.com - 03/04/2024	142

Accouchement et grossesse : le suicide est la première cause de mortalité maternelle Titrespresse.com - 03/04/2024	144
Un décès tous les quatre jours: le suicide devient la première cause de morts liées à la grossesse ou l'accouchement en France Nicematin.com - 03/04/2024	145
Maternité, grossesse : le suicide devient la 1ere cause de mortalité des mères en France LaProvence.com - 03/04/2024	147
Le suicide, première cause de mortalité liée à la grossesse ou à l'accouchement elle.fr - 03/04/2024	149
Mortalité maternelle : suicides, maladies cardiovasculaires... Quelles sont les causes de décès ? Titrespresse.com - 03/04/2024	151
Le suicide première cause de mortalité maternelle Jim.fr - 03/04/2024	152
Le suicide devient la première cause de décès des jeunes mamans pourquoidocteur.fr - 03/04/2024	153
Mortalité maternelle : le suicide devient la première cause en France Egora.fr - 03/04/2024	154
Le suicide, première cause de mortalité maternelle lors d'une grossesse ou après un accouchement tf1info.fr - 03/04/2024	156
Mortalité maternelle : une femme meurt tous les quatre jours en France lirelactu.fr - 03/04/2024	157
Morts maternelle : le suicide désormais première cause de décès en France chez les femmes avant ou après l'accouchement MidiLibre.fr - 03/04/2024	158
Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France news.dayfr.com - 03/04/2024	160
Le suicide est la première cause de mortalité maternelle, selon cette étude de l'Inserm bbdivers.info - 03/04/2024	162
Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France sudouest.fr - 03/04/2024	164
Culpabilité, dépression périnatale... Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France whatsupdoc-lemag.fr - 03/04/2024	166
Le suicide est la première cause de mortalité maternelle, selon cette étude de l'Inserm Titrespresse.com - 03/04/2024	168
Le suicide est la première cause de mortalité maternelle, selon cette étude de l'Inserm huffingtonpost.fr - 03/04/2024	169
Les décès maternels sont de plus en plus liés au suicide news.dayfr.com - 03/04/2024	171
Les décès maternels sont de plus en plus liés à des suicides Lefigaro.fr - 03/04/2024	173
Mortalité maternelle : une femme meurt tous les quatre jours en France Lemonde.fr - 03/04/2024	175
Le suicide, première cause de morts liées à la grossesse ou à l'accouchement en France	177

PRESSE QUOTIDIENNE NATIONALE



Le suicide, première cause de morts liées à la grossesse ou à l'accouchement en France

(), (AFP) -

Si elles sont rares, les "morts maternelles" existent toujours en France, et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée mercredi par L'Inserm et Santé publique France, n'incluant pas la période de la pandémie de Covid.

Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7e édition de ce travail nourri d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes.

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100.000 naissances vivantes) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes.

Mais, cette fois, le suicide - avec d'autres causes psychiatriques - ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17%), devant les maladies cardiovasculaires (14%).

"C'était la deuxième cause, ça devient la première: ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à L'Inserm.

Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse - période de référence pour les comparaisons internationales-, 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires.

- Fortes inégalités -

"Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu", note la spécialiste d'épidémiologie périnatale, invitant à "considérer la santé des femmes globalement".

Depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prépondérantes, "une bonne nouvelle", dit-elle. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due à ces saignements excessifs pendant l'accouchement ou dans les 24 heures suivantes stagne désormais, dans le haut de la fourchette des pays européens.

Au-delà de 2018, "la mortalité maternelle va augmenter à cause de la pandémie de Covid, notamment car les femmes enceintes étaient plus à risque de formes graves", selon Catherine-Deneux Tharaux.

Pour ces décès, de fortes inégalités, territoriales et socio-démographiques persistent. Le risque est ainsi multiplié par deux en Outremer, comparé à la métropole - l'écart était supérieur auparavant.

Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des natives de France. Et les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les décès maternels.

L'âge augmente aussi le risque, "de façon marquée" après 35 ans. L'obésité également, avec deux fois plus de morts maternelles chez des femmes obèses.

"Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux", souligne l'étude.

- Culpabilité -

La prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés, déclinés en 30 messages-clefs.

Pour éviter des suicides, "les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum", soulignent les experts.

Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale.

S'y ajoute la dépression post-partum, souligne la chercheuse, observant que "des femmes ressentent encore une



forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu".

Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies.

Il y a eu environ 287.000 décès maternels en 2020, principalement dans les régions les plus pauvres et celles touchées par des conflits. Principales causes: les hémorragies graves, l'hypertension artérielle, les infections liées à la grossesse, les complications d'avortements à risque, les affections susceptibles d'être aggravées par la grossesse (sida, paludisme...).

Afp le 03 avr. 24 à 10 02.



S C I E N C E S

ZOOM

Le suicide, première cause de mort liée à la grossesse ou à l'accouchement

Si elles sont rares, les « morts maternelles » existent toujours en France, et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée mercredi par l'Inserm et Santé publique France, n'incluant pas la période de la pandémie de Covid. Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7^e édition de ce travail de surveillance. Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100 000 naissances vivantes) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes. Mais, cette fois, le suicide - avec d'autres causes psychiatriques - ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %). Pour éviter des suicides, « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum », soulignent les experts.



FRANCE

Mortalité maternelle : une femme meurt tous les quatre jours en France

Selon un rapport paru mercredi, 60 % de ces décès sont considérés comme évitables

La mortalité maternelle ne baisse pas en France. Le rapport de l'enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles, rendu public mercredi 3 avril par Santé publique France et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), fait état de 272 décès maternels sur la période 2016-2018, soit une femme tous les quatre jours. « *La mortalité maternelle reste rare, mais il faut rester vigilant*, résume Catherine Deneux-Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm et responsable scientifique de l'enquête, *car un certain nombre de facteurs de risques comme l'âge ou l'obésité chez les femmes enceintes sont de plus en plus fréquents. Ces événements disent aussi quelque chose de notre système de santé.* »

Selon les experts (épidémiologistes, gynécologues obstétriciens, sages-femmes, anesthésistes-réanimateurs, psychiatres et médecins internistes) qui ont analysé ces décès, 60 % d'entre eux sont considérés comme « *probablement* » (17 %) ou « *possiblement* » (43 %) évitables.

Pour mesurer cette mortalité, tous les décès survenus pendant la grossesse – à quarante-deux jours (une référence ancienne qui historiquement correspondait au retour des règles) et jusqu'à un an suivant sa fin, comme le recommande l'Organisation mondiale de la santé (OMS) – ont été pris en compte, et ce, quelle que soit la cause de la mort, liée à la grossesse, l'accouchement et leurs suites. « *Cette période jusqu'à un an est d'autant plus importante que l'OMS met l'accent sur l'impor-*

tance de la santé mentale des femmes et que la plupart des suicides surviennent au-delà de ces quarante-deux jours », précise-t-elle.

Avec quarante-cinq décès, le suicide est désormais la première cause de mortalité jusqu'à un an, le pic survenant vers quatre à cinq mois après l'accouchement. L'un des leviers pour éviter ces décès est d'agir, selon la directrice de l'Inserm, sur une meilleure connaissance des signes de mauvaise santé mentale par tous les intervenants. « *Et pour les femmes qui ont déjà des antécédents psychiatriques et planifient une grossesse, il faut créer un parcours de soins coordonné entre les médecins de ville et ceux de la maternité* », souligne-t-elle. Dans les autres causes indirectes de mortalité maternelle, les décès liés aux maladies cardiovasculaires (trente-neuf cas) viennent en deuxième position. Mais ces pathologies représentent la première cause de mortalité à quarante-deux jours.

Le risque augmente avec l'âge

Parmi les causes directes, les décès à la suite d'une hémorragie obstétricale restent stables par rapport à la période 2013-2015, alors que la France avait connu une baisse de moitié en quinze ans. Avec une vingtaine de cas, cette complication demeure l'une des principales causes de mortalité (vingt cas), plaçant le pays dans la fourchette haute des pays européens. « *On sait que l'on peut faire beaucoup mieux en améliorant l'organisation des soins* », affirme Catherine Deneux-Tharaux.

Sur le volet des inégalités socio-

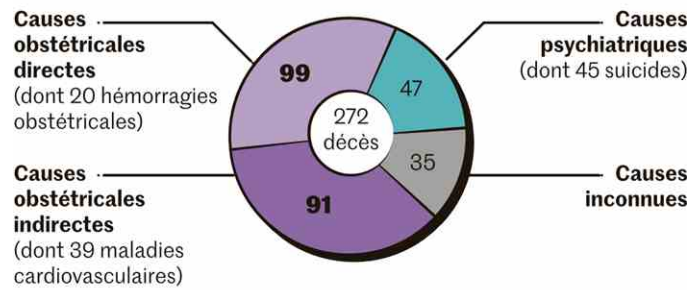
démographiques, ils tirent les mêmes conclusions que lors de l'édition précédente : le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes de façon marquée. Il est multiplié par 2,6 pour celles de 35 ans à 39 ans (39 % des décès), grimpe à 5 fois à partir de 40 ans (13 % des décès). Un constat d'autant plus inquiétant que ce surrisque n'a pas diminué depuis 2006 et que les grossesses après 35 ans sont plus nombreuses. « *A partir d'un certain âge, les complications sont plus fréquentes, et lorsqu'il y a complication, la capacité du corps pour lutter contre cet événement est moins bonne*, rappelle la chercheuse. *Néanmoins, si ces femmes sont plus nombreuses et plus à risques, elles ne meurent pas plus, notre système de soins arrivant à compenser cette hausse du risque.* »

Autre facteur d'inégalité, le pays de naissance : 33 % des femmes mortes étaient des migrantes et, parmi celles-ci, celles nées en Afrique subsaharienne ont 3,1 fois plus de risque de mourir que celles nées en France, reflétant des difficultés et une moins bonne qualité de suivi prénatal. La vulnérabilité sociale joue aussi un rôle dans la mortalité maternelle. Ainsi, cette fragilité se retrouve chez 34 % des femmes mortes, contre 24 % dans la population totale des femmes enceintes. Les femmes obèses payent aussi un lourd tribut : elles représentent 26 % des décès, soit une proportion deux fois plus importante que dans la population totale des parturientes. ■

NATHALIE BRAFMAN



Nombre de décès maternels survenus pendant la grossesse, l'accouchement ou l'année suivant la fin de la grossesse, en France, entre 2016 et 2018, selon les causes



Infographie *Le Monde*

Source : Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM)

PRESSE QUOTIDIENNE REGIONALE



La mortalité maternelle ne diminue pas

Philippe RICHARD.

Le suicide en est la première cause identifiée, mais les diverses complications lors de l'accouchement restent dominantes. En France, 272 femmes sont mortes de complications liées à la maternité entre 2016 et 2018, selon les derniers chiffres de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles. Un nombre qui n'a pas diminué par rapport à la période précédente. Certes, dans le même temps, plus de 2,3 millions de bébés sont nés, mais le nombre de décès des mères pourrait encore être réduit.

Pour la première fois, le suicide et les causes psychiatriques (17 %) deviennent la première cause identifiée de ces décès enregistrés entre la conception et un an après l'accouchement. Ils devancent les maladies cardiovasculaires (14 %). Cependant, si l'on rassemble toutes les complications directement liées à l'accouchement, celles-ci restent très largement majoritaires (36,4 %).

Les facteurs de risques connus persistent : l'âge, avec un risque multiplié par 2,6 à 35 ans et par 5 à 40 ans (par rapport aux 20-24 ans), l'obésité (risque multiplié par deux), le pays d'origine de la mère (risque multiplié par trois pour une origine subsaharienne). Et, de plus en plus la vulnérabilité socio-économique : un tiers des décès, contre moins d'un quart en 2013-2015. Une maternité située outre-mer multiplie le risque par deux. C'est beaucoup, mais le coefficient multiplicateur

était de quatre pour la période précédente.

En quinze ans, note l'étude, les décès liés à une hémorragie lors de l'accouchement ont été divisés par deux. Mais cette amélioration spectaculaire n'évolue plus. Et la France reste mal classée parmi les pays européens. Tout comme pour la mortalité infantile.

Selon l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale périnatale et pédiatrique (EPOPé) de l'Inserm, plus de la moitié des morts maternelles seraient évitables



36,4 % des décès sont directement liés à l'accouchement. À Rennes. Photo d'illustration.

■



Le suicide, première cause de morts liées à la grossesse

Si elles sont rares, les « morts maternelles » existent toujours en France, et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée mercredi par l'[Inserm](#) et Santé publique France. Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Et cette fois, le suicide – avec d'autres causes psychiatriques – ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les

maladies cardiovasculaires (14 %).

Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, les experts recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale. ■

RADIO

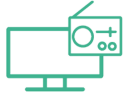
FRANCE CULTURE

Pays : France

EMISSION : JOURNAL 08H00

DUREE : 138

PRESENTATEUR : CLARA LECOCCO REALE



► 08 avril 2024

> [Ecouter / regarder cette alerte](#)

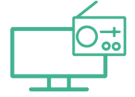
INSERM sur FRANCE CULTURE

08:09:03 Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle selon une étude de l'Inserm. 08:09:42 Reportage de Talithan Thierro. 08:09:48 Interview de Céline Buttin, mère de famille. 08:10:28 Interview de Clémence Vignard, mère de famille. 08:11:21



INSERM sur FRANCE INFO

11:32:02 Le suicide est la première cause de mortalité maternelle devant les maladies cardiovasculaires. C'est une étude de l'Inserm et de santé publique France. 11:32:16



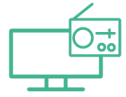
► 03 avril 2024

> [Ecouter / regarder cette alerte](#)

INSERM sur FRANCE INFO

11:32:02 Le suicide est la première cause de mortalité maternelle devant les maladies cardiovasculaires. C'est une étude de l'Inserm et de santé publique France. 11:32:16

TV



INSERM sur FRANCE 2

09:02:49 Le suicide est la première cause de mortalité maternelle, devant les maladies cardio vasculaires, selon une étude rendue publique hier par l' Inserm et Santé Publique France. 09:03:08 Commentaire de Gérard Kierzek : le post-partum conduit au suicide. 09:03:26 Tableau des principales causes des décès maternels. La sécurisation de l'accouchement a été maîtrisée. 09:04:10 Il faut prendre en compte tous les signaux psychologiques après l' accouchement. 09:05:06

FRANCE 2

Pays : France
EMISSION : JOURNAL
DUREE : 137
PRESENTATEUR : JOHANNA GHIGLIA



► 04 avril 2024

> [Ecouter / regarder cette alerte](#)

INSERM sur FRANCE 2

09:02:49 Le suicide est la première cause de mortalité maternelle, devant les maladies cardio vasculaires, selon une étude rendue publique hier par l' Inserm et Santé Publique France. 09:03:08 Commentaire de Gérard Kierzek : le post-partum conduit au suicide. 09:03:26 Tableau des principales causes des décès maternels. La sécurisation de l'accouchement a été maîtrisée. 09:04:10 Il faut prendre en compte tous les signaux psychologiques après l' accouchement. 09:05:06

WEB

Le suicide devient pour la première fois la cause numéro une de la mortalité maternelle

Une récente étude menée par l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) révèle que la première cause de mortalité maternelle est désormais le suicide, devant les maladies cardiovasculaires. Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an après la fin de la grossesse"

L'Inserm et Santé Publique France viennent de sortir une nouvelle étude sur les décès des mères en France entre 2016 et 2018, et le constat est bien triste. Le taux de mortalité maternelle reste constant depuis plusieurs années, avec pendant ces deux ans un total de 272 morts (soit une tous les 4 jours), mais la cause évolue.

Cela montre une problématique encore plus profonde : les femmes qui vivent mal leur post-partum sont de plus en plus nombreuses, et il est important d'en parler.

Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle

C'est la septième fois que l'étude est menée, mais c'est la première fois que la cause première de mortalité concerne le suicide et autres causes psychiatriques. Elle représente 17% des décès, alors que les maladies cardiovasculaires en représentent 14%. Avant, la principale cause était uniquement médicale, avec les maladies cardiovasculaires, mais maintenant, le risque est également psychiatrique.

D'après le dernier rapport de l'Inserm, "la santé des femmes enceintes dépasse la sphère strictement obstétricale". On ne parle désormais plus trop de mortalité à la suite d'hémorragies qui surviennent pendant ou après l'accouchement, car son risque a été réduit de moitié en 15 ans. C'est une bonne nouvelle pour les femmes, et les chercheurs concluent : "Globalement, 60 % des décès maternels sont considérés comme évitables, alors une diminution de la mortalité maternelle est possible et doit être obtenue".

Un risque de mortalité inégal selon les territoires et les milieux sociaux

La France "se situe dans la moyenne des pays européens", explique l'Inserm. Mais au sein du même pays, les inégalités sont nombreuses. Évidemment, les décès lors de l'accouchement ne touchent pas la majorité des femmes

Mais la mortalité double dans les territoires d'Outremer, ainsi que chez les femmes migrantes, dont la mortalité est deux fois plus importante que pour les natives de France. L'âge, la corpulence et le milieu social ont également leur impact sur les statistiques des décès.

Le post-partum, un moment difficile pour de nombreuses femmes

Être triste et avoir le sentiment d'être une mauvaise mère quand on vient d'avoir un enfant, c'est ce qu'on appelle la dépression post-partum. Une étude menée en 2021 par OpinionWay pour Qare montre qu'elle touche 30% des mères et 18% des pères, et que seules 22% des mères avouent avoir bien vécu leur post-partum.

Si l'on souhaite diminuer les risques de mortalité maternelle, il est donc important de prendre le taureau par les cornes. Ou autrement dit, mettre en place davantage de campagnes de prévention et de dépistage. Pour éviter les suicides par exemple, les experts sont formels : il faut que "les facteurs de risque (personnels et familiaux) de dépression périnatale doivent être connus des professionnels et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum".

Si le corps médical doit parler de la dépression périnatale et surveiller le bien-être mental des futures et jeunes mères, les réseaux sociaux ont aussi leur rôle à jouer. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à témoigner des difficultés qu'elles ont

rencontrées, et cela montre aux autres femmes qu'elles ne sont pas seules, et qu'il est possible de s'en sortir.

Retrouvez plus d'articles Parentalité dans notre rubrique dédiée.

Tags : enfant enfance parents Maternité post-partum

Alice Legrand

Suivez Alice à travers ses articles bien-être, lifestyle et société. Avec elle, chaque lecture est une invitation à découvrir de nouvelles choses, adopter de nouvelles habitudes de vie et décrypter les dernières tendances bien-être.

le suicide, première cause de mortalité maternelle

Entre 2016 et 2018, le suicide est devenu la première cause de mortalité maternelle en France avec 45 décès provoqués sur les 272 recensés. Les victimes en sont souvent à leur première grossesse, ou ont déjà eu des antécédents psychiatriques.

L'Inserm et Santé Publique France ont publié, mercredi 3 avril, les conclusions d'une enquête sur « Les décès maternels en France de 2016 à 2018 ». Cette étude constate que la mortalité maternelle en France n'augmente pas, mais qu'elle ne diminue pas non plus. Sur la période indiquée, les professionnels de santé (obstétriciens-gynécologues, sages-femmes, anesthésistes-intensivistes, psychiatres, internistes et épidémiologistes) ont enregistré au total 272 décès maternels.

La France dans la moyenne européenne en matière de mortalité maternelle

Ces décès sont survenus entre la conception du bébé et jusqu'à un an après la naissance. Avec environ 90 décès par an, soit 11,8 décès pour 100 000 naissances, « la France se situe dans la moyenne des pays européens », notent les auteurs de l'enquête. L'Inserm et Santé Publique France se sont également penchés sur les causes des décès liés à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs conséquences. Et ils ont découvert que le suicide passait de la deuxième à la première cause de mortalité maternelle en France. Un premier !

Femmes dans leur première grossesse ou ayant des antécédents psychiatriques

Le suicide a causé 45 décès sur les 272 recensés entre 2016 et 2018, soit 17 % du total. L'Inserm et Santé Publique France précisent que le pic intervient environ quatre à cinq mois après l'accouchement. Concernant le profil, il s'agit souvent de femmes en première grossesse et de femmes ayant déjà eu des antécédents psychiatriques avérés ou des troubles du comportement alimentaire.

Les hémorragies obstétricales diminuent

Les maladies cardiovasculaires occupent la deuxième place parmi les causes de décès post-partum (14 %). Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm, constate que les deux principales causes de décès maternels ne sont pas liées à la sphère strictement obstétricale et que leurs niveaux absolus augmentent légèrement. Les hémorragies obstétricales, première cause de mortalité maternelle il y a dix ans, sont passées au troisième rang. Viennent ensuite une thromboembolie veineuse, une embolie amniotique et des accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Divers facteurs de risque

L'Inserm et Santé Publique France soulignent que le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes. Chez les mères de 20 à 24 ans, il s'élève à 1,4 et monte à 2,6 pour les femmes de 35 à 39 ans. Il atteint même 5,3 chez les plus de 40 ans. De plus, l'étude met en valeur le rôle de l'obésité et des conditions socio-économiques dans les décès post-partum. On apprend que les femmes souffrant d'obésité ont un risque de mortalité maternelle 2 fois plus élevé que celles de poids normal. Et que les femmes vulnérables ont un risque de 34% contre 22% pour les autres.

Inégalités géographiques

Par ailleurs, les femmes nées en Afrique subsaharienne et les migrantes ultramarines présentent un risque 3,1 et 2 fois plus élevé que celles nées en France. En France métropolitaine également, la situation géographique joue un rôle important. La région Occitanie présente par exemple le ratio le plus faible (7 décès pour 100 000 naissances vivantes). Tandis que le ratio des régions Hauts-de-France, Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur est plus proche de celui des DROM.

Conseils pour réduire la mortalité maternelle

Selon l'Inserm et Santé Publique France, « 60 % des décès maternels sont probablement ou éventuellement évitables ». Les deux organismes estiment qu'ils pourraient être évités en adaptant les soins prodigués. Pour aider, ils ont produit un document contenant 30 messages clés. Celui-ci vise à améliorer la prévention, le dépistage et la coordination des soins. Il recommande généralement une meilleure connaissance des signes d'une mauvaise santé mentale tout au long de la grossesse et un suivi post-partum.

France : le suicide, première cause de mortalité maternelle

Entre 2016 et 2018, le suicide est devenu la première cause de mortalité maternelle en France avec 45 décès causés sur les 272 recensés. Les victimes sont souvent à leur première grossesse, ou avaient déjà eu des antécédents psychiatriques. L'Inserm et Santé Publique France ont publié, le mercredi 3 avril, les conclusions d'une enquête sur « Les morts maternelles en France de 2016 à 2018 ». Cette étude relève que la mortalité maternelle en France n'augmente pas, mais qu'elle ne diminue pas non plus. Dans la période indiquée, les professionnels de la santé (gynécologues obstétriciens, sages-femmes, anesthésistes-réanimateurs, psychiatres, médecins internes et épidémiologistes) ont recensé 272 morts maternelles au total.

La France dans la moyenne européenne au niveau de la mortalité maternelle

Ces décès sont survenus entre la conception du bébé et jusqu'à un an après la naissance. Avec environ 90 morts par an, soit 11,8 décès pour 100 000 naissances, « la France se situe dans la moyenne des pays européens », notent les auteurs de l'enquête. L'Inserm et Santé Publique France se sont également penchés sur les causes des morts liés à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs suites. Et ils ont découvert que le suicide est passé de la deuxième à la première cause de mortalité maternelle en France. Une première !

Des femmes à leur première grossesse ou avec des antécédents psychiatriques

Le suicide a fait 45 décès sur les 272 enregistrés entre 2016 et 2018, soit 17% du total. L'Inserm et Santé Publique France précisent que le pic survient vers quatre à cinq mois après l'accouchement. Pour ce qui concerne le profil, il s'agit souvent de femmes à leur première grossesse et de femmes qui ont déjà eu des antécédents psychiatriques avérés ou des troubles du comportement alimentaire.

Les hémorragies obstétricales baissent

A la deuxième place des causes de décès post-partum se trouve les maladies cardiovasculaires (14 %). Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm, constate que les deux premières causes de morts maternelles ne sont pas liées à la sphère strictement obstétricale et que leurs niveaux absolus augmentent légèrement. Les hémorragies obstétricales, la première cause de mortalité maternelle il y a une décennie, passent à la troisième place. Suivent les thromboembolies veineuses, les embolies amniotiques, les accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Divers facteurs de risques

L'Inserm et Santé Publique France soulignent que le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes. Avec les mamans âgées de 20 à 24 ans, il s'établit à 1,4 et monte à 2,6 pour les femmes âgées de 35 à 39 ans. Il atteint même 5,3 chez celles de plus de 40 ans. En outre, l'étude pointe la part de l'obésité et des conditions socio-économiques dans les décès post-partum. On apprend que les femmes souffrant d'obésité ont un risque de mortalité maternelle 2 plus élevé que celles ayant un poids normal. Et que les femmes vulnérables ont un risque de 34 % contre 22 % pour les autres.

Des inégalités géographiques

Par ailleurs, les femmes nées en Afrique subsaharienne et les migrantes d'Outre-mer présentent un risque 3,1 et 2 fois plus élevé que celles nées en France. En métropole aussi, la localisation géographique joue un rôle important. La région Occitanie, par exemple, présente le ratio le plus bas (7 décès pour 100 000 naissances vivantes). Tandis que le ratio des régions Hauts-de-France, Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur se rapproche de celui des DROM.

Des conseils pour réduire la mortalité maternelle

Selon l'Inserm et Santé Publique France, « 60 % des décès maternels sont probablement ou possiblement évitables ». Les deux organismes pensent qu'on pourrait les éviter en adaptant les soins prodigués. Pour y aider, ils ont produit un document de 30 messages clés. Celui-ci vise à améliorer la prévention, le dépistage et la coordination des soins. Il préconise globalement une meilleure connaissance des signes de mauvaise santé mentale tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum.



Mortalité : 1 mère meurt tous les 4 jours en France, voici la première cause de décès maternel du pays



Accueil / Société / News société

par Jessica FerretCréé le 05/04/2024 à 17:48, modifié le 05/04/2024 à 17:48© christinarosepix - Shutterstock

La suite après cette publicité

NEWSLETTERS

* Champs obligatoiresAufeminin, responsable de traitement, collecte ces données afin de vous adresser des communications commerciales personnalisées, sous réserve de vos choix. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, vous pouvez consulter notre Politique de protection des données personnelles.

du fun, des news, des bons plans... what else ?

C'est au travers des résultats d'une étude de **L'INSERM** et de Santé publique France que nous avons appris que le taux de décès maternels correspond à plus d'une mère sur 4 tous les jours en France. Mais quelle est la principale cause de ce taux de mortalité ? On vous dit tout !

L'INSERM et Santé publique France ont publié conjointement une étude réalisée sur la période 2016-2018 qui porte sur la mortalité maternelle en France. Des résultats surprenants qui indiquent que chaque année en France environ 90 femmes meurent d'une cause liée à la maternité c'est-à-dire soit durant la grossesse, l'accouchement ou le post-partum, un décès tous les 4 jours donc. Une période de trois ans (2016-2018) qui a vu près de 272 femmes mourir suite à leur statut de mère.

Un chiffre qui demeure néanmoins constant par rapport aux années précédentes, mais qui est marqué par une donnée bien plus préoccupante, celle de la première cause de mortalité maternelle : le suicide. En effet, dans les résultats de l'étude nous pouvons constater que le suicide détient dorénavant la première place de ce sordide classement devant les maladies cardiovasculaires. Une place qui pousse à se questionner sur le suivi psychologique et psychiatrique des mères avant, pendant et après leur accouchement.

La suite après cette publicité

Le suicide : première cause de mortalité maternelle en France

D'après les résultats de l'étude, le suicide et autre cause psychiatriques désormais en tête des causes de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an est de 17 % ce qui représente environ un décès maternel provenant de cette cause toutes les trois semaines environ. Un chiffre inquiétant qui vient se placer en première position lorsque l'on prend la période équivalente à 12 mois après l'accouchement. Cependant, sur une période de 42 jours après l'accouchement, le suicide n'est plus en première position, les maladies et autres troubles cardiovasculaires récupèrent le haut du classement en représentant 14 % des décès maternels.

La suite après cette publicité

Sur cette période 2016-2018, les auteurs et chercheurs de l'étude indiquent qu'environ « *60 % des décès maternels sont probablement (pour 17 %) ou possiblement (pour 43 %) évitables* ». S'ils mettent en évidence une mauvaise approche des soins prodigués à ces femmes, d'autres éléments sont à prendre en considération comme l'explique un document produit par un comité d'experts. Dans un premier temps, ces spécialistes conseillent d'améliorer la prévention, le dépistage, mais également la coordination des soins liés à une grossesse notamment quand il s'agit de problèmes psychiatriques : « *les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du post-partum* ».

La suite après cette publicité

Les autres causes de mortalité maternelle

Du côté des hémorragies obstétricales, qui représentaient la première cause de mortalité maternelle il y a près de dix ans, les chiffres se stabilisent mettant en avant un meilleur accès au soin. Les thromboembolies veineuses, les embolies amniotiques ainsi que les AVC restent les autres causes les plus fréquentes de la mortalité maternelle.

Des causes qui augmentent en fonction de certains facteurs : l'âge, principalement pour les femmes âgées de plus de 35 ans, l'obésité (26 % de plus) ou encore la géolocalisation, les départements d'outre-mer possèdent par exemple un risque plus élevé, voire même doublé par rapport à la métropole.



Les peuples ? Tout un monde ! Passionnée des médias, réseaux, séries, films, et enquêtes d'investigations en tout genre, c'est naturellement que Jessica s'est tournée vers l'écriture et qu'elle prend ...

Céline s'est battue contre deux dépressions post-partum : "J'ai eu des pensées horribles envers mes enfants"

Le suicide et causes psychiatriques sont aujourd'hui la première cause de mortalité maternelle. Céline, mère de trois enfants, a souffert de dépressions post-partum. Elle raconte. « Mes enfants et mon couple, ce sont les plus belles choses que j'ai faites dans ce monde . Aucun regret ». La réponse de Céline Buttin, maman de trois enfants, s'abat comme un coup de poing dans la conversation. Pourtant, les larmes ne sont pas loin.

Car derrière le bonheur de la maternité, le « foyer heureux et aimant » qu'elle a réussi à créer avec son mari, et une jolie fratrie qui s'entend « hyper bien », Céline est aussi passée par des jours plus sombres. Deux dépressions post-partum , survenues après la naissance de ses jumeaux en 2017 et la naissance de sa fille en 2024 – mais diagnostiquées bien plus tard.

« On entreprend uniquement pour les enfants, mais rarement pour les parents. Or, devenir parent, c'est un tel bouleversement... », lâche-t-elle. Et le problème avec la dépression, c'est que l'on n'en a pas forcément conscience et que l'on se sent souvent très (très) seul. Au point de perdre pied.

Le post-partum, c'est quoi ?

Deux grossesses (dont une gémellaire)

Pour Céline, tout commence en 2017, quand elle tombe enceinte de jumeaux, ses deux premiers enfants. Un parcours difficile de deux ans, marqué par une procréation médicalement assistée (PMA

« Dans la plupart des cas, passer par une PMA c'est un parcours de souffrance, on a du mal à voir le bout du tunnel et chaque mois, ça revient, il faut se (re)plonger dedans... », souffle-t-elle. Heureusement, la PMA réussit pour Céline. Sa première grossesse se déroule « aussi bien que possible ».

Les derniers mois de la grossesse gémellaire sont en revanche plus chaotique, avec une absence de réel suivi médical, un déclenchement d'accouchement un peu raté et une péridurale trop lente . « Le premier de mes jumeaux descendait et je hurlais, mais quand il a commencé à sortir, je dormais », raconte cette maman d'aujourd'hui 36 ans.

Sans compter une violence gynécologique lors de l'accouchement : « Le gynécologue a pratiqué sur moi une expression abdominale [une pratique consistant à appuyer violemment sur le ventre d'une femme en train d'accoucher pour l'aider à expulser le bébé et pourtant officiellement interdite depuis 2007 , NDLR] ».

« J'étais en état de choc »

D'un point de vue clinique, rien à signaler. Les infirmières sont satisfaites de l'accouchement et considèrent que « d'un point de vue clinique, tout va bien », ajoute Céline. Pourtant, la toute nouvelle maman est loin du compte. « J'étais en état de choc » , assène-t-elle.

Pas traumatisée, mais un vrai choc. Donner la vie, c'est physiquement éreintant. J'avais mal partout, le ventre qui pendait. Un sentiment de s'être fait rouler dessus.

Céline

La claque est aussi émotionnelle, les heures comme les jours et semaines après l'accouchement. « Personne ne demande si on voit du monde depuis l'accouchement, si on pleure souvent, à quoi on pense avant de dormir... On sait ce qu'implique un

accouchement, mais pas ce qui arrive après », relate Céline.

On vous prépare à l'accouchement. Si vous avez de la chance, on vous prépare à l'allaitement. Mais jamais au post-partum ou au retour de couches.

Céline

Fatigue, solitude, pensées violentes...

La naissance de sa fille en 2021 vient remettre la question sur la table, mais cette fois, pas question d'un choc après l'accouchement. « J'avais déjà été enceinte, j'avais déjà accouché – et de jumeaux ! – donc je savais à quoi m'attendre et j'étais mieux préparée à me gérer moi et mon bébé », reconnaît-elle.

Pourtant, sans qu'elle ne s'en rende compte, comme pour ses fils, Céline sombre à nouveau. « La dépression, ce n'est pas quelque chose qu'on remarque par soi-même, où on se lève un matin en se disant : tiens, mais je fais une dépression là », explique-t-elle.

Prise de poids, fatigue immense, lassitude, profonde solitude et pensées parfois violentes à l'encontre de ses enfants... Le mal-être s'installe silencieusement, mais sûrement. « Pour mes fils, la dépression post-partum est arrivée six mois après leurs naissances. Elle a duré un an », raconte Céline.

« J'avais des pensées horribles »

À quoi ressemblait cette dépression post-partum ? Céline fond en larmes et évoque des « phobies d'impulsion », ces troubles obsessionnels-compulsifs (TOC) caractérisés par des images et pensées qui s'imposent régulièrement dans notre esprit et qui peuvent être très violentes, voire meurtrières ou suicidaires

Ces phobies d'impulsion « sont liées à une crainte profonde de ne pas contrôler suffisamment son comportement ou sa pensée, et de commettre ainsi des erreurs, voire des fautes graves », analyse le Pr Antoine Pelissolo auprès du média The Conversation

« J'avais des pensées horribles, tellement horribles que là, presque sept ans après, je suis incapable d'y penser et d'en parler sans pleurer », hoquette Céline, pourtant convaincue que « ce n'est pas parce qu'on y pense que l'on va passer à l'acte ».

« Mais quand même... », commente-t-elle. Elle évoque ensuite une « ambivalence maternelle » compliquée, entre l'amour profond pour ses enfants et parfois « l'envie de ne plus jamais les revoir »

J'avais des pensées pour mes fils du type : "si je lui mets la tête sous l'eau, est-ce qu'il va se taire ?", "et si je le fais passer par la fenêtre, j'aurais la paix", "si j'étouffais mon bébé ?" "Si je vais aux urgences psy et qu'on m'interne, au moins je serais tranquille".

Céline

« Se noyer dans un verre d'eau »

Pour sa fille, « j'étais en train de glisser » dès le deuxième mois de post-partum. En cause : un épisode « traumatisant et douloureux », l'hospitalisation du nourrisson pour une bronchiolite sévère. « J'ai puisé dans toute mon énergie et ma force pour me dire qu'elle allait survivre ».

En parallèle, je devais m'occuper de mes deux premiers enfants et de mon couple. Mon psyché a lâché.

Céline

C'est le retour des pensées intrusives, des phobies d'impulsion, de l'immense solitude. « Il y a ce sentiment d'être globalement incomprise, d'être très seule. C'est vraiment se noyer dans un verre d'eau », illustre-t-elle. Pourtant, commente-t-elle, « c'est hyper commun ».

Sauf que, comme on n'en parle pas entre copines, entre mère et fille ou entre collègues, à la fin, on se dit qu'il n'y a pas de problème ou que le problème, c'est soi.

Céline

Une souffrance dure à verbaliser

Ce qui soulève un autre point : la difficulté de verbaliser cette souffrance, « autant pour moi, la personne qui souffre, que pour la personne qui m'écouterait. Qui a envie d'entendre ça ? », s'interroge Céline, la voix tremblante.

Même auprès de son mari, la communication est quasi impossible. Pourtant, avec du recul, il est possible que lui aussi ait été touché par une dépression post-partum.

« Avoir un enfant, c'est tellement de changements dans un couple », répète Céline, saluant au passage l'implication de son mari dans sa vie de famille, lui qui s'est toujours montré « très présent ».

« On passe de deux personnes centrées l'une sur l'autre à deux personnes centrées sur une troisième, mais censées se dégager du

temps pour deux », illustre-t-elle. Or, quand l'une des deux personnes du couple ne va pas bien, souvent, l'autre aussi (en) souffre. En plus d'un épuisement quotidien « du fait d'élever trois jeunes enfants ».

Un déclic... chez la pédiatre de sa fille

Mais alors comment comprendre que l'on traverse une dépression post-partum, quand c'est si dur de mettre des mots dessus et quasi impossible de s'auto-diagnostiquer ? Pour Céline, le premier déclic survient chez la pédiatre de sa fille.

Lors d'une consultation, la spécialiste touche enfin du doigt le mal qui ronge la mère de famille. « On dit souvent que verbaliser quelque chose, c'est le faire exister. Quand elle a mis, sans le savoir, des mots sur mes dépressions post-partum, elle m'a sauvée », estime Céline.

Le fait de mettre des mots sur ça, de me dire : "vous n'allez pas bien, levez le pied, concentrez-vous sur vous, ça ne va pas"... Ça m'a fait prendre conscience de cette dépression post-partum.

Céline

Une bouffée d'oxygène, enfin, qui prend forme après tant d'années. Avec le recul, Céline se rend compte que, lors de sa première dépression post-partum, elle a remonté la pente quand ses fils sont entrés à la crèche. « Retrouver du temps pour moi, ça m'a fait sortir de l'eau et reprendre ma respiration ».

« On peut s'en sortir »

Puis, après avoir pris conscience de ce qu'elle a « encaissé » à la naissance de ses fils et élever sa fille en bas âge produit un second déclic. « Avoir une fille a changé mon regard. Ça a renforcé mon côté féministe, en me rendant compte qu'elle pourrait traverser seule la même chose que moi, si elle devient mère à son tour. Ça change. »

Hors de question qu'elle soit « seule » aussi à ce moment-là, quand le post-partum reste encore une notion auréolée de mystère et que les parents restent « aussi peu accompagnés ». « La seule personne qui est suivie après la naissance, finalement, c'est le bébé, pas la maman », regrette Céline.

C'est normal, il est très fragile. mais ça devrait être aussi obligatoire pour les parents. Aujourd'hui je me sens mieux, je suis vraiment passée à autre chose.

Céline

« C'est le piège de la dépression post-partum d'ailleurs : croire que ça ne va jamais s'arrêter, mais c'est faux. On peut s'en sortir », poursuit la jeune femme, qui cite toutefois une femme de sa connaissance, jeune maman, qui s'est suicidée en raison d'une dépression post-partum.

Le suicide, première cause de mortalité maternelle

Selon une étude conjointe de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et de Santé publique France (SPF), publiée le 3 avril 2024, mais menée sur la période 2016-2018, le suicide et les causes psychiatriques sont devenus la première cause de mortalité des mères au début de la grossesse et pendant le post-partum.

Un constat qui ne surprend pas Céline, tant la question du post-partum est taboue aujourd'hui. Avant d'être elle-même concernée, Céline déplore le fait de n'avoir jamais entendu parler de post-partum ni des symptômes mentaux et physiques après l'accouchement.

C'est paradoxal, au regard de tous les moyens d'informations dont on dispose. Mais comment faire des recherches sur un sujet dont, de base, on ignore l'existence ?

Céline Buttin Maman de trois enfants ayant souffert de dépressions post-partum

Pourtant, si elle avait été informée en amont de ses grossesses, Céline est sûre qu'elle aurait vécu ses grossesses et son post-partum différemment. « Avant, on avait une vraie transmission entre femmes, entre mère et fille, entre amies autour de la maternité », indique-t-elle, regrettant que « c'est moins vrai aujourd'hui ».

Briser la glace et libérer la parole autour du post-partum et de la parentalité, Céline a créé la tribu Kafékouche, une entreprise qui édite des jeux de société. Après Yakafokon l'année dernière, la jeune femme a coconçu tout récemment Koléséré, un nouveau jeu pour « aider les couples à réaborder le couple sous toutes ses formes » après l'arrivée de bébé.

Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à Mon Actu

Le suicide, première cause de mortalité maternelle lors d'une grossesse ou après un accouchement, selon une étude publiée par l'Inserm et Santé publique France

Si elles sont rares, les "morts maternelles" existent toujours en France, et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée par l'Inserm et Santé publique France, n'incluant pas la période de la pandémie de Covid.

Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7e édition de ce travail nourri d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes.

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100.000 naissances vivantes) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes.

Mais, cette fois, le suicide - avec d'autres causes psychiatriques - ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17%), devant les maladies cardiovasculaires (14%).

"C'était la deuxième cause, ça devient la première: ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm.

Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse - période de référence pour les comparaisons internationales-, 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires.

Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies.

Mortalité : 1 mère meurt tous les 4 jours en France, voici la première cause de décès maternel du pays

C'est au travers des résultats d'une étude de l'INSERM et de Santé publique France que nous avons appris que le taux de décès maternels correspond à plus d'une mère sur 4 tous les jours en France. Mais quelle est la principale cause de ce taux de mortalité ? On vous dit tout ! L'INSERM et Santé publique France ont publié conjointement une étude réalisée sur la période 2016-2018 qui porte sur la mortalité maternelle en France. Des résultats surprenants qui indiquent que chaque année en France environ 90 femmes meurent d'une cause liée à la maternité c'est-à-dire soit durant la grossesse, l'accouchement ou le post-partum, un décès tous les 4 jours donc. Une période de trois ans (2016-2018) qui a vu près de 272 femmes mourir suite à leur statut de mère.

Un chiffre qui demeure néanmoins constant par rapport aux années précédentes, mais qui est marqué par une donnée bien plus préoccupante, celle de la première cause de mortalité maternelle : le suicide. En effet, dans les résultats de l'étude nous pouvons constater que le suicide détient dorénavant la première place de ce sordide classement devant les maladies cardiovasculaires. Une place qui pousse à se questionner sur le suivi psychologique et psychiatrique des mères avant, pendant et après leur accouchement.

Le suicide : première cause de mortalité maternelle en France

D'après les résultats de l'étude, le suicide et autre cause psychiatriques désormais en tête des causes de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an est de 17 % ce qui représente environ un décès maternel provenant de cette cause toutes les trois semaines environ. Un chiffre inquiétant qui vient se placer en première position lorsque l'on prend la période équivalente à 12 mois après l'accouchement. Cependant, sur une période de 42 jours après l'accouchement, le suicide n'est plus en première position, les maladies et autres troubles cardiovasculaires récupèrent le haut du classement en représentant 14 % des décès maternels.

Disparition de Véronique et Laurent à Madère : un deuxième corps découvert

Voici les 3 grandes villes françaises où les femmes vivent le mieux, selon un nouveau classement

Disparition de Véronique et Laurent à Madère : le corps d'une femme découvert par un randonneur, voici ce que l'on sait

Sur cette période 2016-2018, les auteurs et chercheurs de l'étude indiquent qu'environ « 60 % des décès maternels sont probablement (pour 17 %) ou possiblement (pour 43 %) évitables ». S'ils mettent en évidence une mauvaise approche des soins prodigués à ces femmes, d'autres éléments sont à prendre en considération comme l'explique un document produit par un comité d'experts. Dans un premier temps, ces spécialistes conseillent d'améliorer la prévention, le dépistage, mais également la coordination des soins liés à une grossesse notamment quand il s'agit de problèmes psychiatriques : « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du post-partum ».

Les autres causes de mortalité maternelle

Du côté des hémorragies obstétricales, qui représentaient la première cause de mortalité maternelle il y a près de dix ans, les chiffres se stabilisent mettant en avant un meilleur accès au soin. Les thromboembolies veineuses, les embolies amniotiques ainsi que les AVC restent les autres causes les plus fréquentes de la mortalité maternelle.

Des causes qui augmentent en fonction de certains facteurs : l'âge, principalement pour les femmes âgées de plus de 35 ans, l'obésité (26 % de plus) ou encore la géolocalisation, les départements d'outre-mer possèdent par exemple un risque plus élevé,

voire même doublé par rapport à la métropole.

L'huile De Lin Augmente-t-elle Les Niveaux D'œstrogènes? Un Examen Par Des Professionnels De La Nutrition

Une majorité de décès maternels sont "évitables" : c'est ce qui ressort de la 7ème Enquête Nationale Confidentielle sur les Morts Maternelles, publiée par l'INSERM et Santé Publique France le mercredi 3 avril 2024. Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été enregistrées en France. Mais juste devant les maladies cardiovasculaires, c'est le suicide qui serait la principale cause de décès de ces femmes nouvellement mères : "le suicide maternel et autres causes psychiatriques de décès s'affirment comme la première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an" après la naissance de l'enfant. 17% des décès maternels sont des suicides. Une jeune mère meurt tous les quatre jours en France : c'est le triste constat de la nouvelle étude sur les morts maternelles. Des décès liés non pas à des complications physiques mais à une santé mentale dégradée. La première cause de mortalité des mamans, jusqu'à un an après l'accouchement, n'est plus les maladies cardiovasculaires (15% d'entre elles) mais le suicide (17%). Dans le détail, alors que 11% des décès maternels surviennent dès le 43ème jour, jusqu'à un an après l'accouchement, 74% des mères décédées à cette période-là s'étaient suicidées. Un chiffre qui tombe à 17% - et arrive derrière les maladies cardiovasculaires qui montent à 23 % - lors de la période du 8ème jour au 42ème jour après la naissance de l'enfant. Après les maladies cardiovasculaire et le suicide, le reste des décès maternels est attribuable à des complications liées à la grossesse et à l'accouchement. En effet, 8% sont engendrés par des embolies amniotiques et 7% par des accidents vasculaires cérébraux, des thrombo-embolies veineuses ou des hémorragies obstétricales. Finalement, entre 2016 et 2018, le ratio de mortalité maternelle en France est "en légère augmentation", par rapport aux années précédentes. Toutefois, le risque de mourir après avoir donné la vie n'est pas le même pour toutes les femmes. Il varie selon l'âge, le niveau de vie et le lieu d'habitation. Âge, niveau de vie, lieu d'habitation : des risques de décès plus ou moins grands. En effet, "le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes de façon marquée à partir de 35 ans – la mortalité des femmes migrantes est 2 fois celle des femmes nées en France – les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les femmes décédées", peut-on lire. Par rapport aux mères de 20 à 24 ans, être âgée de plus de 40 ans multiplie le risque de décès par 5. Les femmes résidant dans les départements et régions d'Outre-mer ont un risque 2 fois supérieur de mourir que celles de l'Hexagone. Alors qu'une femme enceinte sur 5 est "socialement vulnérable", le chiffre monte à une femme sur 3 pour les décès maternels. De plus, "les femmes ayant subi des violences avant et/ou pendant la grossesse ont ainsi des risques significativement plus élevés de présenter un grand nombre de pathologies obstétricales (interruption spontanée de grossesse, vomissements incoercibles, métrorragies, HTA, diabète, restriction de croissance, accouchement prématuré). Les femmes enceintes victimes de VIF [violences intra-familiales, ndlr] développent par ailleurs de graves troubles psycho-traumatiques (épuisement, anxiété, dépression, troubles dissociatifs)". Finalement, 60 % des décès de jeunes mamans seraient potentiellement évitables par un meilleur accompagnement des femmes avant, pendant et après l'accouchement. Ainsi, "une diminution de la mortalité maternelle est possible et doit être obtenue", peut-on lire. Les pistes pour éviter les décès maternels. Premier levier pour réduire ces décès maternels : agir directement sur la première cause de mortalité qu'est le suicide. "Les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels de la périnatalité et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum", reprend l'étude. De plus, tous les acteurs de soins au contact des femmes pendant la grossesse et après l'accouchement doivent s'impliquer "dans le dépistage des symptômes de troubles mentaux [...] en s'aidant d'outils standardisés comme l'Edinburgh Postpartum Depression Scale (EPDS)", recommande l'organisme. Enfin, alors que la santé mentale des mères se dégrade en France - en 2021, la prévalence de dépression post-partum s'élevait à 16,7%, selon Santé Publique France, et parmi elles, 23,8 % avaient pensé à mettre fin à leurs jours - il est nécessaire de les informer, ainsi que leur entourage et le grand public, des risques et des signes de mal-être post-accouchement. Car "il ne s'agit pas de situations anecdotiques. Derrière une femme nouvellement mère qui se suicide, il y a un bébé, un coparent, une famille, des

proches qui devront continuer de vivre, qui tenteront de comprendre le geste et la souffrance [...] Grâce à ce nouveau rapport, nous avons la chance de pouvoir agir, car les facteurs d'évitabilité sont nombreux", conclut Élise Marcende, présidente de l'association Maman Blue. Lire aussi "J'ai acheté ma pierre tombale avec ma fille dans les bras" : le suicide des mères en post-partum, le tabou qui tue Plus de "Psycho" : La maladie du deuil, quand le manque de l'être perdu devient pathologique "Je refuse de fréquenter des hommes Lion" : elles ne datent que des partenaires astro-compatibles Trois phrases qui peuvent révéler que votre relation est toxique



Santé : dans les DROM, le risque de mortalité maternelle est multiplié par deux par rapport à l'Hexagone



©DR

Selon une étude de Santé publique France, une femme enceinte ou une jeune mère décède tous les quatre jours d'une cause liée à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs suites. Le rapport révèle entre autres que le risque de mortalité maternelle est multiplié par deux dans les Outre-mer en comparaison avec l'Hexagone.

Entre 2016 et 2018, pas moins de 272 décès maternels, c'est-à-dire liés à la grossesse, à l'accouchement ou à ses suites, ont été déclarés en France. Des chiffres en nette augmentation comparé à la période 2007-2009 (254 décès) selon un rapport de Santé publique France. Le rapport met en exergue les raisons de ces décès et les facteurs qui influent sur l'augmentation du risque de mortalité maternelle. Notamment, l'âge de la mère, sa forme physique et mentale ou encore sa situation géographique.

Le rapport de l'enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM), publié tous les deux ans par Santé publique France, en association avec **l'Inserm** (Institut national de la santé et de la recherche médicale) s'appuie sur les données récoltées entre 2016 et 2018. Durant cette période, l'étude fait état de 272 décès maternels sur l'ensemble du territoire français, soit une femme tous les quatre jours. 11,8 décès pour 100 000 naissances ont été enregistrés dans l'Hexagone, contre près de 20 décès dans les DROM (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte).

Dans les territoires ultramarins, la mortalité, qu'elle intervienne après 42 jours ou un an après l'accouchement (les deux unités de mesures de l'étude) est deux fois supérieure à celle de l'Hexagone. Une valeur qui a été divisée par deux par rapport aux précédentes études.

Entre 2016 et 2018, les DROM ont un ratio de 19,6 décès un an après l'accouchement pour 100.000 naissances. À titre de comparaison, l'Île-de-France a un ratio de 12,2 décès pour 100.000 naissances, 7,7 décès pour la Normandie ou encore 14,7 décès pour les Hauts-de-France.

précédentes études.

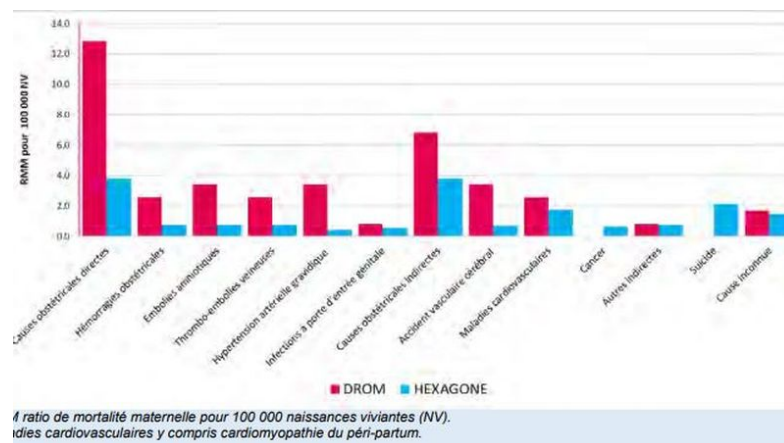
Entre 2016 et 2018, les DROM ont un ratio de 19,6 décès un an après l'accouchement pour 100.000 naissances. À titre de comparaison, l'Île-de-France a un ratio de 12,2 décès pour 100.000 naissances, 7,7 décès pour la Normandie ou encore 14,7 décès pour les Hauts-de-France.

Selon Catherine Deneux Tharaux, directrice de recherche à **'Inserm** et coordinatrice de l'étude, cette différence s'explique par de multiples facteurs. Le plus significatif est lié aux caractéristiques spécifiques des populations, notamment vis-à-vis du système de soin existant.

Il y a plus de grossesse chez les jeunes femmes dans les DROM. Dans ce groupe d'âge, la mortalité est plus importante, notamment vis-à-vis de situations sociales ou du contact avec le système de soin qui se fait moins bien.

Catherine Deneux Tharaux, directrice de recherche **Inserm** et coordinatrice de l'étude

Le rapport analyse également "*l'inévitabilité des décès maternels*", c'est-à-dire, "*les aspects des soins ou de leur organisation, dont l'amélioration serait la plus à même de prévenir les morts maternelles*". Et là encore, il y a du mieux. La directrice de recherche **Inserm** indique que "*pour la première fois, DROM et Hexagone sont au même niveau d'inévitabilité*".



Répartition des causes de mortalité maternelle considérée jusqu'à 1 an après la fin de la grossesse (%), DROM et Hexagone 2016-2018, données ENCMM • ©ENCMM / Santé publique France

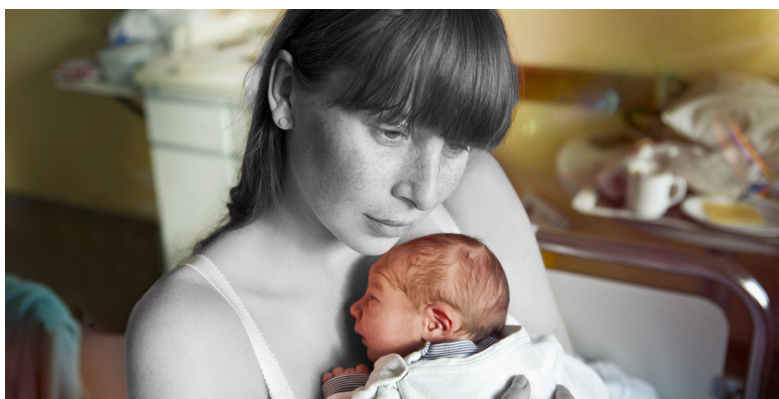
Pour ses prochains rapports, dans deux et quatre ans, Catherine Deneux Tharaux entend mettre en place des études "*qui ne portent pas sur les morts, mais sur les femmes qui ont des complications sévères, car ces événements sont plus nombreux*".



Le suicide est désormais la première cause de mortalité maternelle en France

Par
Stella Roca

Publié le 04/04/2024 à 12:33



C'est en étudiant le nombre de décès post-accouchement, entre 2016 et 2018, que Santé Publique France et **l'INSERM** sont parvenus à établir une nouvelle cause de mortalité maternelle : le suicide. D'après leur nouvelle étude, parue mercredi 3 avril 2024, alors que les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de 15% des morts de jeunes mamans, 17% des décès sont, eux, attribuables à des suicides.

Une majorité de décès maternels sont "évitables" : c'est ce qui ressort de la 7ème Enquête Nationale Confidentielle sur les Morts Maternelles, publiée par **l'INSERM** et Santé Publique France le mercredi 3 avril 2024.

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été enregistrées en France.

Mais juste devant les maladies cardiovasculaires, c'est le suicide qui serait la principale cause de décès de ces femmes nouvellement mères : "**le suicide maternel et autres causes psychiatriques de décès s'affirment comme la première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an**" après la naissance de l'enfant.

17% des décès maternels sont des suicides

Une jeune mère meurt tous les quatre jours en France : c'est le triste constat de la nouvelle étude sur les morts maternelles. Des décès liés non pas à des complications physiques mais à une santé mentale dégradée. La première cause de mortalité des mamans, jusqu'à un an après l'accouchement, n'est plus les maladies cardiovasculaires (15% d'entre elles) mais le suicide (17%).

Dans le détail, alors que 11% des décès maternels surviennent dès le 43ème jour, jusqu'à un an après l'accouchement, **74% des mères décédées à cette période-là s'étaient suicidées**. Un chiffre qui tombe à 17% - et arrive derrière les maladies cardiovasculaires qui montent à 23% - lors de la période du 8ème jour au 42ème jour après la naissance de l'enfant.

Après les maladies cardiovasculaire et le suicide, le reste des décès maternels est attribuable à des complications liées à la grossesse et à l'accouchement. En effet, 8% sont engendrés par des embolies amniotiques et 7% par des accidents vasculaires cérébraux, des thrombo-embolies veineuses ou des hémorragies obstétricales.

Enfin, entre 2016 et 2018, le **ratio de mortalité maternelle en France est “en légère augmentation”**, par rapport aux années précédentes. Toutefois, le risque de mourir après avoir donné la vie n’est pas le même pour toutes les femmes. Il varie selon l’âge, le niveau de vie et le lieu d’habitation.

Âge, niveau de vie, lieu d’habitation : des risques de décès plus ou moins grands

En effet, “**le risque de mortalité maternelle augmente avec l’âge** des femmes de façon marquée à partir de 35 ans – la mortalité des femmes migrantes est 2 fois celle des femmes nées en France – les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les femmes décédées”, peut-on lire.

Par rapport aux mères de 20 à 24 ans, être âgée de plus de 40 ans multiplie le risque de décès par 5. Les femmes résidant dans les départements et régions d’Outre-mer ont un risque 2 fois supérieur de mourir que celles de l’Hexagone. Alors qu’une femme enceinte sur 5 est “socialement vulnérable”, le chiffre monte à une femme sur 3 pour les décès maternels.

De plus, “**les femmes ayant subi des violences avant et/ou pendant la grossesse ont ainsi des risques significativement plus élevés** de présenter un grand nombre de pathologies obstétricales (interruption spontanée de grossesse, vomissements incoercibles, métrorragies, HTA, diabète, restriction de croissance, accouchement prématuré). Les femmes enceintes victimes de VIF [violences intra-familiales, *ndlr*] développent par ailleurs de graves troubles psycho-traumatiques (épuisement, anxiété, dépression, troubles dissociatifs)”.

Enfin, 60 % des décès de jeunes mamans seraient potentiellement évitables par un meilleur accompagnement des femmes avant, pendant et après l’accouchement. Ainsi, “une diminution de la mortalité maternelle est possible et doit être obtenue”, peut-on lire.

Les pistes pour éviter les décès maternels

Premier levier pour réduire ces décès maternels : agir directement sur la première cause de mortalité qu’est le suicide. “Les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels de la périnatalité et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum”, reprend l’étude.

De plus, tous les acteurs du soins au contact des femmes pendant la grossesse et après l’accouchement doivent s’impliquer “dans le **dépistage des symptômes de troubles mentaux** [...] en s’aidant d’outils standardisés comme l’Edinburgh Postpartum Depression Scale (EPDS)”, recommande l’organisme.

Enfin, alors que la santé mentale des mères se dégrade en France - en 2021, la prévalence de dépression post-partum s’élevait à 16,7%, selon Santé Publique France, et parmi elles, 23,8 % avaient pensé à mettre fin à leurs jours - il est nécessaire de les informer, ainsi que leur entourage et le grand public, des risques et des signes de mal-être post-accouchement.

Car “il ne s’agit pas de situations anecdotiques. Derrière une femme nouvellement mère qui se suicide, il y a un bébé, un coparent, une famille, des proches qui devront continuer de vivre, qui tenteront de comprendre le geste et la souffrance [...] Grâce à ce nouveau rapport, nous avons la chance de pouvoir agir, car **les facteurs d’évitabilité sont nombreux**”, conclut Élise Marcende, présidente de l’association Maman Blue.



Le suicide, première cause de mortalité maternelle en France



04 avril 2024

En moyenne, chaque année, environ 90 femmes décèdent de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement, d'après une étude conjointe de **I'Inserm** et de Santé publique France sur la période 2016-2018. Un décès survient tous les quatre jours. Parmi les causes, le suicide occupe la 1^{ère} place, devant les maladies cardiovasculaires.

Pour la période 2016-2018, 272 décès maternels ont été identifiés sur le territoire français par l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale périnatale et pédiatrique (EPOPé) de **I'Inserm**, avec le soutien de Santé publique France. Cette 7^e édition s'appuie sur les données de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM) et porte sur le triennat 2016-2018.

Cela représente environ 90 décès annuels, soit 1 décès tous les 4 jours en France d'une cause liée à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs suites. Ce nombre de 272 femmes décédées correspond à un ratio de mortalité maternelle (RMM) de 11,8 décès jusqu'à un an après la fin de la grossesse.

Les causes cardiovasculaires devant les hémorragies obstétricales qui se stabilisent

Si les chiffres de la mortalité maternelle demeurent constants par rapport aux années précédentes, un résultat marquant est la place prépondérante des suicides et causes psychiatriques de décès qui se confirme pour la période 2016-2018. Ce sont désormais la première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an (17 %), avec un RMM de 1,9/100 000 naissance vivantes, soit environ un décès maternel de cause psychiatrique toutes les trois semaines.



Si l'on considère les 12 mois suivant l'accouchement, le taux de suicide double donc celui des maladies cardiovasculaires en tant que cause de décès maternels. Cependant, les maladies cardiovasculaires demeurent la principale cause de mortalité (14 % des décès maternels) au cours des 42 jours suivant la fin de la grossesse.

Quant aux hémorragies obstétricales, qui étaient encore la première cause de mortalité maternelle il y a une décennie, elles se stabilisent (0,9/100 000 naissances vivantes) à un niveau deux fois plus bas qu'il y a une quinzaine d'années. Ainsi, au cours de la période 2016-2018, les thromboembolies veineuses, les embolies amniotiques, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et les hémorragies sont parmi les autres causes les plus fréquemment observées, avec un ratio moyen d'environ 0,9 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Les femmes âgées de plus de 35 ans plus à risque

Le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes, comparativement à celles âgées de 20 à 24 ans. En effet, le risque relatif est de 1,4 pour cette tranche d'âge, puis il monte à 2,6 pour les femmes âgées de 35 à 39 ans, et atteint 5,3 chez les femmes de plus de 40 ans.

Outre l'âge, diverses autres caractéristiques exposent les femmes à un risque accru de mortalité maternelle. Par exemple, les femmes nées en Afrique subsaharienne présentent un risque 3,1 fois plus élevé que celles nées en France. De plus, l'obésité et la vulnérabilité socio-économique accentuent ce risque : les femmes souffrant d'obésité ont un risque de mortalité maternelle deux fois plus élevé que celles ayant un poids normal (26 % contre 13 %), tandis que les femmes vulnérables ont un risque de 34 % contre 22 % pour celles qui ne le sont pas.

Enfin, la localisation géographique joue un rôle important. Les départements et régions d'outre-mer présentent un risque de mortalité maternelle doublé par rapport à la moyenne métropolitaine. Cependant, ce ratio tend à diminuer par rapport aux études antérieures. En métropole, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France et Île-de-France affichent des taux de mortalité maternelle compris entre 13 et 14,5 pour 1000 naissances vivantes, proches de ceux des DROM. En revanche, la région Occitanie présente le ratio le plus bas du pays, avec moins de 7 décès pour 100 000 naissances vivantes.

30 messages clés pour améliorer la situation

Les auteurs estiment que « 60 % des décès maternels sont probablement (pour 17 %) ou possiblement (pour 43 %) évitables », le facteur le plus souvent impliqué étant l'inadéquation des soins prodigués. Le comité d'experts a donc produit un document de 30 messages clés pour améliorer la prévention, le dépistage et la coordination des soins. Il est stipulé que « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum » ou encore que « toute symptomatologie respiratoire » doivent conduire à rechercher une origine cardiaque.



Source : Les morts maternelles en France : mieux comprendre pour mieux prévenir. 7e rapport de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM), 2016-2018 (3 avril 2024).



URL:<http://www.Destinationsante.com/>

COUNTRY:France

TYPE:Web Grand Public

AVE :0,67 K€

► 4 April 2024 - 17:02

[> Online version](#)



Ecrit par : Hélène Joubert ; Édité par Vincent Roche



Le suicide, première cause de mortalité maternelle



© FatCamera/Getty Images

Environ 90 femmes décèdent chaque année d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne d'après les conclusions de cette étude [Inserm/Santé](#) publique France.

Contenu supprimé de votre liste de lecture

Contenu ajouté à votre liste de lecture dans l'espace Mon compte
Voulez-vous le classer dans un dossier ?

Contenu ajouté à votre liste de lecture dans l'espace Mon compte
Voulez-vous le classer dans un dossier ?

Une erreur est survenue, veuillez réessayer ultérieurement.

Pour ajouter ce contenu à votre liste de lecture, vous devez être connecté(e)
Je me connecte

Si la mortalité maternelle n'augmente pas, elle ne faiblit pas non plus. Mercredi 3 avril 2024, [l'Inserm](#) et Santé Publique France ont publié leurs conclusions sur « Les morts maternelles en France de 2016 à 2018 ». D'après les chiffres, entre 2016 et 2018, **272 morts maternelles ont été comptabilisées**. Il s'agit de décès survenus entre la conception et jusqu'à un an après la naissance. Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement c'est-à-dire une tous les quatre jours en moyenne,

Cette étude liste les causes de mortalité maternelle. Pour la première fois, **le suicide apparaît comme la première cause** de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %). « C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides », a déclaré à l'Agence France Presse Catherine-Deneux Tharax, directrice de recherche à [l'Inserm](#). Et de compléter : « Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu ».

Repérer la dépression

Les résultats de cette étude mettent en avant

des inégalités territoriales et socio-démographiques. En effet, les femmes migrantes et socialement vulnérables sont davantage touchées, ainsi que les femmes obèses. Par exemple, le risque est multiplié par deux en Outremer, comparé à la métropole.

« Globalement, **60 % des décès maternels sont considérés comme évitables.** Cela montre qu'une diminution de la mortalité maternelle est possible et doit être obtenue, l'objectif étant de prévenir tous les décès évitables », assure l'enquête. Et d'ajouter : « Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux ».

En plus de la nécessité du **dépistage des symptômes de troubles mentaux** jusque dans l'année suivant l'accouchement, les soignants recommandent une meilleure information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale.

Le résumé en vidéo

le suicide, première cause de mortalité maternelle en France

En moyenne, chaque année, environ 90 femmes meurent de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement, selon une étude conjointe de l'Inserm et de Santé publique France sur la période 2016-2018. Un décès survient tous les quatre jours. Parmi les causes, le suicide occupe la 1^{ère} place, devant les maladies cardiovasculaires.

Pour la période 2016-2018, 272 décès maternels ont été recensés sur le territoire français par l'équipe de recherche Inserm en épidémiologie périnatale et obstétricale pédiatrique (EPOPé), avec le soutien de Santé publique France. Cette 7^e édition est basée sur les données de l'Enquête nationale confidentielle sur les décès maternels (ENCMM) et couvre la période triennale 2016-2018.

Cela représente environ 90 décès par an, soit 1 décès tous les 4 jours en France pour une cause liée à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs conséquences. Ce nombre de 272 femmes décédées correspond à un taux de mortalité maternelle (RMM) de 11,8 décès jusqu'à un an après la fin de la grossesse.

Des causes cardiovasculaires face à des hémorragies obstétricales qui se stabilisent

Si les chiffres de la mortalité maternelle restent constants par rapport aux années précédentes, un résultat notable est la place prépondérante des suicides et des causes de décès psychiatriques qui se confirme pour la période 2016-2018. Elles constituent désormais la première cause de mortalité maternelle jusqu'à un an (17 %), avec un TMM de 1,9/100 000 naissances vivantes, soit environ un décès maternel d'origine psychiatrique toutes les trois semaines.

Si l'on considère les 12 mois qui suivent l'accouchement, le taux de suicide est donc deux fois plus élevé que celui des maladies cardiovasculaires comme cause de décès maternel. Toutefois, les maladies cardiovasculaires restent la principale cause de mortalité (14 % des décès maternels) durant les 42 jours qui suivent la fin de la grossesse.

Quant aux hémorragies obstétricales, qui étaient encore la première cause de mortalité maternelle il y a dix ans, elles se stabilisent (0,9/100 000 naissances vivantes) à un niveau deux fois plus bas qu'il y a une quinzaine d'années. Ainsi, sur la période 2016-2018, les thromboembolies veineuses, les embolies amniotiques, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et les hémorragies comptent parmi les autres causes les plus fréquemment observées, avec un ratio moyen d'environ 0,9 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Les femmes de plus de 35 ans sont plus à risque

Le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes, par rapport à celles de 20 à 24 ans. En effet, le risque relatif est de 1,4 pour cette tranche d'âge, puis il monte à 2,6 pour les femmes de 35 à 39 ans, et atteint 5,3 pour les femmes de plus de 40 ans.

Outre l'âge, diverses autres caractéristiques exposent les femmes à un risque accru de mortalité maternelle. Par exemple, les femmes nées en Afrique subsaharienne ont un risque 3,1 fois plus élevé que celles nées en France. De plus, l'obésité et la vulnérabilité socio-économique accentuent ce risque : les femmes souffrant d'obésité ont un risque de mortalité maternelle deux fois plus élevé que celles de poids normal (26% contre 13%), tandis que les femmes vulnérables ont un risque de 34% par rapport à celles de poids normal. à 22% pour ceux qui ne le sont pas.

Enfin, la situation géographique joue un rôle important. Les départements et régions d'outre-mer présentent un risque de mortalité maternelle doublé par rapport à la moyenne métropolitaine. Cependant, ce ratio tend à diminuer par rapport aux études précédentes. En France métropolitaine, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France et Île-de-France affichent des

taux de mortalité maternelle compris entre 13 et 14,5 pour 1000 naissances vivantes, proches de ceux des DROM. En revanche, la région Occitanie présente le ratio le plus faible du pays, avec moins de 7 décès pour 100 000 naissances vivantes.

30 messages clés pour améliorer la situation

Les auteurs estiment que « 60 % des décès maternels sont probablement (pour 17 %) ou possiblement (pour 43 %) évitables », le facteur le plus souvent en cause étant l'insuffisance des soins prodigués. Le comité d'experts a donc produit un document de 30 messages clés pour améliorer la prévention, le dépistage et la coordination des soins. Il est stipulé que « facteurs de risque personnels et familiaux pour "ou même ça" tout symptôme respiratoire » devrait conduire à rechercher une origine cardiaque.

"Un décès tous les quatre jours" : le suicide, première cause de mortalité maternelle en France

En moyenne, chaque année, environ 90 femmes décèdent de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement, d'après une étude conjointe de l'Inserm et de Santé publique France sur la période 2016-2018. Un décès survient tous les quatre jours. Parmi les causes, le suicide occupe la 1^{ère} place, devant les maladies cardiovasculaires.

Pour la période 2016-2018, 272 décès maternels ont été identifiés sur le territoire français par l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale périnatale et pédiatrique (EPOPé) de l'Inserm, avec le soutien de Santé publique France. Cette 7^e édition s'appuie sur les données de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM) et porte sur le triennat 2016-2018.

Cela représente environ 90 décès annuels, soit 1 décès tous les 4 jours en France d'une cause liée à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs suites. Ce nombre de 272 femmes décédées correspond à un ratio de mortalité maternelle (RMM) de 11,8 décès jusqu'à un an après la fin de la grossesse.

Voir aussi :

Soulagement pour la mère de Yanis 15 ans : neuf jours après sa disparition, l'adolescent a été retrouvé

Please close pop-out player to resume playback.

Les causes cardiovasculaires devant les hémorragies obstétricales qui se stabilisent

Si les chiffres de la mortalité maternelle demeurent constants par rapport aux années précédentes, un résultat marquant est la place prépondérante des suicides et causes psychiatriques de décès qui se confirme pour la période 2016-2018. Ce sont désormais la première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an (17 %), avec un RMM de 1,9/100 000 naissance vivantes, soit environ un décès maternel de cause psychiatrique toutes les trois semaines.

Si l'on considère les 12 mois suivant l'accouchement, le taux de suicide double donc celui des maladies cardiovasculaires en tant que cause de décès maternels. Cependant, les maladies cardiovasculaires demeurent la principale cause de mortalité (14 % des décès maternels) au cours des 42 jours suivant la fin de la grossesse.

Quant aux hémorragies obstétricales, qui étaient encore la première cause de mortalité maternelle il y a une décennie, elles se stabilisent (0,9/100 000 naissances vivantes) à un niveau deux fois plus bas qu'il y a une quinzaine d'années. Ainsi, au cours de la période 2016-2018, les thromboembolies veineuses, les embolies amniotiques, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et les hémorragies sont parmi les autres causes les plus fréquemment observées, avec un ratio moyen d'environ 0,9 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Les femmes âgées de plus de 35 ans plus à risque

Le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes, comparativement à celles âgées de 20 à 24 ans. En effet, le risque relatif est de 1,4 pour cette tranche d'âge, puis il monte à 2,6 pour les femmes âgées de 35 à 39 ans, et atteint 5,3 chez les femmes de plus de 40 ans.

Outre l'âge, diverses autres caractéristiques exposent les femmes à un risque accru de mortalité maternelle. Par exemple, les femmes nées en Afrique subsaharienne présentent un risque 3,1 fois plus élevé que celles nées en France. De plus, l'obésité et la vulnérabilité socio-économique accentuent ce risque : les femmes souffrant d'obésité ont un risque de mortalité maternelle deux fois

plus élevé que celles ayant un poids normal (26 % contre 13 %), tandis que les femmes vulnérables ont un risque de 34 % contre 22 % pour celles qui ne le sont pas.

Enfin, la localisation géographique joue un rôle important. Les départements et régions d'outre-mer présentent un risque de mortalité maternelle doublé par rapport à la moyenne métropolitaine. Cependant, ce ratio tend à diminuer par rapport aux études antérieures. En métropole, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France et Île-de-France affichent des taux de mortalité maternelle compris entre 13 et 14,5 pour 1000 naissances vivantes, proches de ceux des DROM. En revanche, la région Occitanie présente le ratio le plus bas du pays, avec moins de 7 décès pour 100 000 naissances vivantes.

30 messages clés pour améliorer la situation

Les auteurs estiment que " 60 % des décès maternels sont probablement (pour 17 %) ou possiblement (pour 43 %) évitables ", le facteur le plus souvent impliqué étant l'inadéquation des soins prodigués. Le comité d'experts a donc produit un document de 30 messages clés pour améliorer la prévention, le dépistage et la coordination des soins. Il est stipulé que " les facteurs de risque, personnels et familiaux, de " ou encore que " toute symptomatologie respiratoire " doivent conduire à rechercher une origine cardiaque.

Suicide désormais principal tueur de mères en France

Selon une recherche menée par l'Inserm et Santé Publique France, le suicide est à présent la principale cause de décès chez les femmes enceintes et en post-partum. Faut-il renforcer le soutien psychologique pour ces femmes ? TL;DR

Étude révèle que suicide est première cause de mortalité maternelle.

Nombre de décès maternels reste constant; suicides en augmentation.

Les femmes plus âgées, vulnérables et obèses présentent un risque accru.

La réalité alarmante du suicide maternel

Un rapport récent conjoint de l'Inserm et de Santé publique France révèle une vérité inquiétante : le suicide est désormais la principale cause de décès chez les femmes enceintes et pendant le post-partum.

Un décès maternel tous les quatre jours

Ces recherches indiquent qu'en moyenne, environ 90 femmes meurent chaque année de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement. Cela équivaut à un décès tous les quatre jours. Pour la période de 2016 à 2018, 272 décès maternels ont été recensés sur le territoire français.

Les facteurs de risque

Le rapport souligne divers facteurs de risque . L'âge, notamment, joue un rôle déterminant : comparativement aux femmes âgées de 20 à 24 ans, le risque de mortalité maternelle grimpe à 2,6 pour celles de 35 à 39 ans, et atteint 5,3 pour les femmes de plus de 40 ans.

De plus, certaines caractéristiques augmentent ce risque. Les femmes nées en Afrique subsaharienne ont un risque 3,1 fois plus élevé que celles nées en France. L'obésité et la vulnérabilité socio-économique sont également des facteurs déterminants. Les femmes souffrant d'obésité ont un risque de mortalité maternelle deux fois plus élevé que celles ayant un poids normal, tandis que les femmes vulnérables ont un risque de 34% contre 22% pour celles qui ne le sont pas.

Des décès évitables ?

Les auteurs de l'étude estiment que 60% des décès maternels sont probablement ou possiblement évitables, l'inadéquation des soins prodigués étant le facteur le plus souvent impliqué. Ils ont ainsi produit un document regroupant 30 messages clés pour améliorer la prévention, le dépistage et la coordination des soins.

Cette révélation met en évidence l'importance de la mise en place de mesures préventives et de soutien pour les femmes enceintes et en post-partum. Avec Destination Santé.

Mortalité maternelle : suicides, maladies cardiovasculaires... Quelles sont les causes de décès ?

La mortalité maternelle touche une femme tous les quatre jours en France. Selon une étude publiée ce mercredi 3 avril par l'Inserm et Santé publique France, 272 morts maternelles ont été recensées entre 2016 et 2018. Le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100 000 naissances vivantes), qui se situe dans la moyenne européenne, n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes, selon la 7^e édition de cette enquête de l'ENCMM (enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles). Pour mesurer cette mortalité, l'ENCMM a inclus tous les décès "associés à la grossesse", c'est-à-dire "survenus pendant la grossesse ou jusqu'à un an suivant sa fin, quels que soient la cause et le mode de terminaison". L'ENCMM se distingue donc de la plupart des pays en ne comptant pas seulement les décès survenus jusqu'à 42 jours après la grossesse, la période classique d'étude de la santé maternelle. "L'avancée des connaissances montre que la santé des femmes reste affectée par la grossesse au-delà de ces 42 jours. Ainsi, l'OMS recommande, pour les pays qui le peuvent, d'étendre la fenêtre jusqu'à un an, en incluant les morts maternelles 'tardives', c'est-à-dire celles qui surviennent entre 43 et 365 jours après la fin de la grossesse", indique le rapport. "La mortalité maternelle reste rare, mais il faut rester vigilant", résume auprès du Monde Catherine Deneux-Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm et responsable scientifique de l'enquête. Selon ce rapport, 60 % des décès maternels sont considérés comme "probablement" (17 %) ou "possiblement" (43 %) évitables. "Cette proportion de plus de la moitié des morts maternelles potentiellement évitables montre qu'une diminution de la mortalité maternelle est possible et doit être obtenue, l'objectif étant de prévenir tous les décès évitables", peut-on lire dans ce rapport. Le suicide devient la première cause Le suicide (45 décès), avec d'autres causes psychiatriques, est devenu la première cause de mortalité maternelle en France (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (39 décès, 14 %). "C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", déclare à l'AFP Catherine-Deneux Tharoux. Comme le relève Le Monde, le pic des suicides survient vers quatre à cinq mois après l'accouchement. Il s'agit souvent de femmes dont c'est la première grossesse, qui ont déjà eu des antécédents psychiatriques avérés ou des troubles du comportement alimentaire. Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse, 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires. "Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu", note à l'AFP Catherine-Deneux Tharoux, cette spécialiste d'épidémiologie périnatale invitant à "considérer la santé des femmes globalement". Par ailleurs, depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prépondérantes. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due à ces saignements excessifs pendant l'accouchement ou dans les 24 heures suivantes stagne désormais, dans le haut de la fourchette des pays européens, avec une vingtaine de cas enregistrés en France. Des inégalités importantes De fortes inégalités, territoriales et socio-démographiques persistent dans la mortalité maternelle. Le risque est ainsi multiplié par deux en outre-mer, comparé à la métropole, alors que cet écart était supérieur auparavant. Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des natives de France. Les femmes socialement vulnérables sont par ailleurs 1,5 fois plus représentées parmi les décès maternels. L'âge augmente aussi le risque, "de façon marquée" après 35 ans. "A partir d'un certain âge, les complications sont plus fréquentes, et lorsqu'il y a complication, la capacité du corps de la femme pour lutter contre cet événement est moins bonne, rappelle au Monde Catherine-Deneux Tharoux. Néanmoins, si ces femmes sont plus nombreuses et plus à risques, elles ne meurent pas plus, notre système de soins arrivant à compenser cette augmentation du risque. Et ça, c'est une bonne nouvelle." Un autre facteur, l'obésité, augmente également le risque de décès, avec deux fois plus de morts maternelles chez des femmes obèses. "Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux", souligne l'étude. Mieux prévenir et dépister les troubles mentaux La prévention, le dépistage, une prise en charge

coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés. Les auteurs du rapport déclinent ces recommandations en 30 messages-clefs. Pour éviter des suicides, "les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels [...] et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum", soulignent les experts. Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent aussi l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale. La dépression post-partum est également à prendre en compte. Catherine-Deneux Tharaux observe que "des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu." Dans le monde, cette fois, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies. Il y a eu environ 287 000 décès maternels en 2020, principalement dans les régions les plus pauvres et celles touchées par des conflits. Les principales causes sont les hémorragies graves, l'hypertension artérielle, les infections liées à la grossesse, les complications d'avortements à risque et les affections susceptibles d'être aggravées par la grossesse (sida, paludisme...).

Author :

Publish date : 2024-04-03 13:53:41

Copyright for syndicated content belongs to the linked

Le suicide est désormais la première cause de mortalité maternelle en France

Une majorité des décès maternels sont « évitables » : c'est ce qui ressort de la 7^e Enquête nationale confidentielle sur les décès maternels, publiée par l'INSERM et Santé Publique France mercredi 3 avril 2024. Entre 2016 et 2018, 272 décès maternels ont été recensés en France.

Mais juste devant les maladies cardiovasculaires, le suicide est la principale cause de décès de ces nouvelles mamans : « le suicide maternel et d'autres causes psychiatriques de décès apparaissent comme la principale cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an » après la naissance de l'enfant.

17% des décès maternels sont des suicides

Une jeune maman meurt tous les quatre jours en France : c'est le triste constat de la nouvelle étude sur les décès maternels. Des décès liés non pas à des complications physiques mais à une santé mentale dégradée. La première cause de décès des mères, jusqu'à un an après l'accouchement, ne sont plus les maladies cardiovasculaires (15 % d'entre elles) mais le suicide (17 %).

Dans le détail, alors que 11% des décès maternels surviennent à partir du 43^e jour, jusqu'à un an après l'accouchement, 74% des mères décédées pendant cette période se sont suicidées. Un chiffre qui tombe à 17 % – et vient derrière les maladies cardiovasculaires qui montent à 23 % – durant la période du 8^e au 42^e jour après la naissance de l'enfant.

Après les maladies cardiovasculaires et le suicide, le reste des décès maternels sont imputables à des complications liées à la grossesse et à l'accouchement. En effet, 8 % sont causées par des embolies amniotiques et 7 % par des accidents vasculaires cérébraux, des thromboembolies veineuses ou des hémorragies obstétricales.

Enfin, entre 2016 et 2018, le Le taux de mortalité maternelle en France est « en légère hausse », par rapport aux années précédentes. Cependant, le risque de mourir après l'accouchement n'est pas le même pour toutes les femmes. Elle varie selon l'âge, le niveau de vie et le lieu de résidence.

Âge, niveau de vie, lieu de résidence : des risques de décès plus ou moins élevés

En effet, « Le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge de manière marquée dès 35 ans – la mortalité des femmes migrantes est deux fois supérieure à celle des femmes nées en France – les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les femmes décédées », peut-on lire.

Par rapport aux mères de 20 à 24 ans, avoir plus de 40 ans multiplie par 5 le risque de décès. Les femmes résidant dans les départements et régions d'outre-mer ont deux fois plus de risques de mourir que celles des départements et régions d'outre-mer. 'Hexagone. Alors qu'une femme enceinte sur cinq est « socialement vulnérable », ce chiffre s'élève à une sur trois pour les décès maternels.

De plus, « les femmes qui ont subi des violences avant et/ou pendant la grossesse courent donc des risques significativement plus élevés présenter un grand nombre de pathologies obstétricales (interruption spontanée de grossesse, vomissements incontrôlables, métrorragies, hypertension, diabète, retard de croissance, accouchement prématuré). Les femmes enceintes victimes du VIF [violences intra-familiales, ndlr] développer également des troubles psycho-traumatiques graves (épuisement, anxiété, dépression, troubles dissociatifs).

Enfin, 60 % des décès de jeunes mères pourraient potentiellement être évités grâce à un meilleur accompagnement des femmes avant, pendant et après l'accouchement. Ainsi, « une réduction de la mortalité maternelle est possible et doit être réalisée », peut-on

lire.

Moyens d'éviter les décès maternels

Premier levier pour réduire ces décès maternels : agir directement sur la première cause de mortalité, qui est le suicide. « Les facteurs de risque personnels et familiaux de dépression périnatale doivent être connus des professionnels de la périnatalité et recherchés tout au long de la grossesse et du suivi post-partum », poursuit l'étude.

Par ailleurs, tous les acteurs des soins au contact des femmes pendant la grossesse et après l'accouchement doivent s'impliquer « dans la dépistage des symptômes de troubles mentaux [...] en utilisant des outils standardisés tels que l'Edinburgh Postpartum Depression Scale (EPDS) », recommande l'organisation.

Enfin, alors que la santé mentale des mères se dégrade en France – en 2021, la prévalence de la dépression post-partum s'élevait à 16,7 %, selon Santé Publique France, et parmi elles, 23,8 % avaient pensé à mettre fin à leurs jours –, il faut les informer, ainsi que leur entourage et le grand public, des risques et des signes d'inconfort post-accouchement.

Car « ce ne sont pas des situations anecdotiques. Derrière une nouvelle maman qui se suicide, il y a un bébé, un coparent, une famille, des proches qui vont devoir continuer à vivre, qui vont tenter de comprendre le geste et la souffrance. [...] Grâce à ce nouveau rapport, nous avons la chance de pouvoir agir, car les facteurs de prévention sont nombreux », conclut Élise Marcende, présidente de l'association Maman Bleu.

Lire aussi

« J'ai acheté ma pierre tombale avec ma fille dans les bras » : le suicide des mères post-partum, le tabou qui tue

Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France

Une étude de l'Inserm et de Santé publique France pointe que le suicide est désormais la première cause de mortalité des mères du début de la grossesse et pendant le post-partum. En moyenne, chaque année, environ 90 femmes décèdent de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement, d'après une étude conjointe de l'Inserm et de Santé publique France sur la période 2016-2018.

Un décès survient tous les quatre jours. Parmi les causes, le suicide occupe la 1^{re} place, devant les maladies cardiovasculaires. Pour la période 2016-2018, 272 décès maternels ont été identifiés sur le territoire français.

Un décès tous les quatre jours

Cela représente environ 90 décès annuels, soit un décès tous les quatre jours en France d'une cause liée à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs suites. Ce nombre de 272 femmes décédées correspond à un ratio de mortalité maternelle (RMM) de 11,8 décès jusqu'à un an après la fin de la grossesse.

Si les chiffres de la mortalité maternelle demeurent constants par rapport aux années précédentes, un résultat marquant est la place prépondérante des suicides et causes psychiatriques de décès qui se confirme pour la période 2016-2018.

Première cause de mortalité maternelle

Ce sont désormais la première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an (17 %), soit environ un décès maternel de cause psychiatrique toutes les trois semaines.

Si l'on considère les 12 mois suivant l'accouchement, le taux de suicide double donc celui des maladies cardiovasculaires en tant que cause de décès maternels. Cependant, les maladies cardiovasculaires demeurent la principale cause de mortalité (14 % des décès maternels) au cours des 42 jours suivant la fin de la grossesse.

Quant aux hémorragies obstétricales, qui étaient encore la première cause de mortalité maternelle il y a une décennie, elles se stabilisent (0,9/100 000 naissances vivantes) à un niveau deux fois plus bas qu'il y a une quinzaine d'années.

Ainsi, au cours de la période 2016-2018, les thromboembolies veineuses, les embolies amniotiques, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et les hémorragies sont parmi les autres causes les plus fréquemment observées, avec un ratio moyen d'environ 0,9 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Les femmes âgées de plus de 35 ans plus à risque

Le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes, comparativement à celles âgées de 20 à 24 ans. En effet, le risque relatif est de 1,4 pour cette tranche d'âge, puis il monte à 2,6 pour les femmes âgées de 35 à 39 ans, et atteint 5,3 chez les femmes de plus de 40 ans.

Outre l'âge, diverses autres caractéristiques exposent les femmes à un risque accru de mortalité maternelle. Par exemple, les femmes nées en Afrique subsaharienne présentent un risque 3,1 fois plus élevé que celles nées en France.

De plus, l'obésité et la vulnérabilité socio-économique accentuent ce risque : les femmes souffrant d'obésité ont un risque de mortalité maternelle deux fois plus élevé que celles ayant un poids normal (26 % contre 13 %), tandis que les femmes vulnérables ont un risque de 34 % contre 22 % pour celles qui ne le sont pas.

Enfin, la localisation géographique joue un rôle important. Les départements et régions d'outre-mer présentent un risque de mortalité maternelle doublé par rapport à la moyenne métropolitaine.

Cependant, ce ratio tend à diminuer par rapport aux études antérieures. En métropole, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France et Île-de-France affichent des taux de mortalité maternelle compris entre 13 et 14,5 pour 1000 naissances vivantes, proches de ceux des DROM. En revanche, la région Occitanie présente le ratio le plus bas du pays, avec moins de 7 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Des décès « évitables »

Les auteurs estiment que « 60 % des décès maternels sont probablement (pour 17 %) ou possiblement (pour 43 %) évitables », le facteur le plus souvent impliqué étant l' inadéquation des soins prodigués

Le comité d'experts a donc produit un document de 30 messages clés pour améliorer la prévention , le dépistage et la coordination des soins. Il est stipulé que « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum » ou encore que « toute symptomatologie respiratoire » doivent conduire à rechercher une origine cardiaque.

Avec Destination Santé.

Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à Mon Actu

dans les territoires d'outre-mer, le risque de mortalité maternelle est doublé par rapport à la France métropolitaine

Selon une étude de Santé publique France, une femme enceinte ou une jeune maman décède tous les quatre jours d'une cause liée à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs conséquences. Le rapport révèle entre autres que le risque de mortalité maternelle est doublé dans les territoires d'outre-mer par rapport à la France.

Entre 2016 et 2018, pas moins de 272 décès maternels, c'est-à-dire liés à la grossesse, à l'accouchement ou à ses conséquences, ont été déclarés en France. Des chiffres en nette augmentation par rapport à la période 2007-2009 (254 décès) selon un bilan de Santé publique France. Le rapport met en évidence les raisons de ces décès et les facteurs qui influencent le risque accru de mortalité maternelle. Notamment l'âge de la maman, sa forme physique et mentale ou encore sa situation géographique.

Le rapport de l'enquête nationale confidentielle sur les décès maternels (ENCMM), publié tous les deux ans par Santé publique France, l'Inserm (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) s'appuie sur des données collectées entre 2016 et 2018. Durant cette période, l'étude fait état de 272 décès maternels sur l'ensemble du territoire français, soit une femme tous les quatre jours. 11,8 décès pour 100 000 naissances ont été enregistrés en France, contre près de 20 décès dans les territoires d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Réunion, Martinique, Mayotte).

Dans les territoires d'outre-mer, la mortalité, qu'elle survienne 42 jours ou un an après l'accouchement (les deux unités de mesure de l'étude), est deux fois plus élevée qu'en France. Une valeur qui a été réduite de moitié par rapport aux études précédentes.

Entre 2016 et 2018, les DROM avaient un ratio de 19,6 décès un an après l'accouchement pour 100 000 naissances. A titre de comparaison, l'Île-de-France affiche un ratio de 12,2 décès pour 100 000 naissances, 7,7 décès pour la Normandie ou encore 14,7 décès pour les Hauts-de-France.

Selon Catherine Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm et coordinatrice de l'étude, cette différence peut s'expliquer par de multiples facteurs. Le plus important est lié aux caractéristiques spécifiques des populations, notamment au regard du système de santé existant.

Les grossesses sont plus nombreuses chez les jeunes femmes dans les territoires d'outre-mer. Dans cette tranche d'âge, la mortalité est plus élevée, notamment au regard des situations sociales ou du contact avec le système de santé moins efficace.

Catherine Deneux Tharaux, directrice de recherche Inserm et coordinatrice de l'étude

Le rapport analyse également « le caractère inévitable des décès maternels », ce est-à-dire, « les aspects des soins ou de leur organisation dont l'amélioration serait la plus susceptible de prévenir les décès maternels ». Et là encore, il y a mieux. Le directeur de recherche Inserm indique que « pour la première fois, DROM et Hexagone sont au même niveau de fatalité ».

type="image/webp"> type="image/jpeg"> Répartition des causes de mortalité maternelle considérées jusqu'à 1 an après la fin de grossesse (%), DROM et France 2016-2018, données ENCMM

•

©ENCMM / Santé Publique France

Pour ses prochains rapports, dans deux et quatre ans, Catherine Deneux Tharaux compte mettre en place des études « qui ne concernent pas les morts, mais les femmes qui ont des complications graves, car ces événements sont plus nombreux ».

Le suicide, première cause de mortalité maternelle en France

En moyenne, chaque année, environ 90 femmes décèdent de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement, d'après une étude conjointe de l'Inserm et de Santé publique France sur la période 2016-2018. Un décès survient tous les quatre jours. Parmi les causes, le suicide occupe la première place, devant les maladies cardiovasculaires. Pour la période 2016-2018, 272 décès maternels ont été identifiés sur le territoire français par l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale périnatale et pédiatrique (EPOPe) de l'Inserm, avec le soutien de Santé publique France. Cette septième édition s'appuie sur les données de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM) et porte sur le triennat 2016-2018.

Cela représente environ 90 décès annuels, soit un décès tous les quatre jours en France d'une cause liée à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs suites. Ce nombre de 272 femmes décédées correspond à un ratio de mortalité maternelle (RMM) de 11,8 décès jusqu'à un an après la fin de la grossesse.

Les causes cardiovasculaires devant les hémorragies obstétricales qui se stabilisent

Si les chiffres de la mortalité maternelle demeurent constants par rapport aux années précédentes, un résultat marquant est la place prépondérante des suicides et causes psychiatriques de décès qui se confirme pour la période 2016-2018. Ce sont désormais la première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an (17 %), avec un RMM de 1,9/100 000 naissance vivantes, soit environ un décès maternel de cause psychiatrique toutes les trois semaines.

Si l'on considère les douze mois suivant l'accouchement, le taux de suicide double donc celui des maladies cardiovasculaires en tant que cause de décès maternels. Cependant, les maladies cardiovasculaires demeurent la principale cause de mortalité (14 % des décès maternels) au cours des 42 jours suivant la fin de la grossesse.

Quant aux hémorragies obstétricales, qui étaient encore la première cause de mortalité maternelle il y a une décennie, elles se stabilisent (0,9/100 000 naissances vivantes) à un niveau deux fois plus bas qu'il y a une quinzaine d'années. Ainsi, au cours de la période 2016-2018, les thromboembolies veineuses, les embolies amniotiques, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et les hémorragies sont parmi les autres causes les plus fréquemment observées, avec un ratio moyen d'environ 0,9 décès pour 100 000 naissances vivantes.

À lire sur le sujet

La santé mentale des jeunes Bretons se dégrade

Les femmes âgées de plus de 35 ans plus à risque

Le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes, comparativement à celles âgées de 20 à 24 ans. En effet, le risque relatif est de 1,4 pour cette tranche d'âge, puis il monte à 2,6 pour les femmes âgées de 35 à 39 ans, et atteint 5,3 chez les femmes de plus de 40 ans.

Outre l'âge, diverses autres caractéristiques exposent les femmes à un risque accru de mortalité maternelle. Par exemple, les femmes nées en Afrique subsaharienne présentent un risque 3,1 fois plus élevé que celles nées en France. De plus, l'obésité et la vulnérabilité socio-économique accentuent ce risque : les femmes souffrant d'obésité ont un risque de mortalité maternelle deux fois plus élevé que celles ayant un poids normal (26 % contre 13 %), tandis que les femmes vulnérables ont un risque de 34 % contre 22 % pour celles qui ne le sont pas.

Enfin, la localisation géographique joue un rôle important. Les départements et régions d'outre-mer présentent un risque de

mortalité maternelle doublé par rapport à la moyenne métropolitaine. Cependant, ce ratio tend à diminuer par rapport aux études antérieures. En métropole, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France et Île-de-France affichent des taux de mortalité maternelle compris entre 13 et 14,5 pour 1000 naissances vivantes, proches de ceux des DOM. En revanche, la région Occitanie présente le ratio le plus bas du pays, avec moins de 7 décès pour 100 000 naissances vivantes.

30 messages clés pour améliorer la situation

Les auteurs estiment que « 60 % des décès maternels sont probablement (pour 17 %) ou possiblement (pour 43 %) évitables », le facteur le plus souvent impliqué étant l'inadéquation des soins prodigués. Le comité d'experts a donc produit un document de 30 messages clés pour améliorer la prévention, le dépistage et la coordination des soins. Il est stipulé que « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum » ou encore que « toute symptomatologie respiratoire » doivent conduire à rechercher une origine cardiaque.

Le suicide, première cause de mortalité maternelle en France

Pour la période 2016-2018, 272 décès maternels ont été identifiés sur le territoire français par l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale périnatale et pédiatrique (EPOPé) de l'Inserm, avec le soutien de Santé publique France. Cette 7e édition s'appuie sur les données de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM) et porte sur le triennat [...] Par la rédaction

Temps de lecture:

4 min

Partage :

Pour la période 2016-2018, 272 décès maternels ont été identifiés sur le territoire français par l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale périnatale et pédiatrique (EPOPé) de l'Inserm, avec le soutien de Santé publique France. Cette 7e édition s'appuie sur les données de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM) et porte sur le triennat 2016-2018. Cela représente environ 90 décès annuels, soit 1 décès tous les 4 jours en France d'une cause liée à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs suites. Ce nombre de 272 femmes décédées correspond à un ratio de mortalité maternelle (RMM) de 11,8 décès jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Les causes cardiovasculaires devant les hémorragies obstétricales qui se stabilisent Si les chiffres de la mortalité maternelle demeurent constants par rapport aux années précédentes, un résultat marquant est la place prépondérante des suicides et causes psychiatriques de décès qui se confirme pour la période 2016-2018. Ce sont désormais la première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an (17 %), avec un RMM de 1,9/100 000 naissance vivantes, soit environ un décès maternel de cause psychiatrique toutes les trois semaines. Si l'on considère les 12 mois suivant l'accouchement, le taux de suicide double donc celui des maladies cardiovasculaires en tant que cause de décès maternels. Cependant, les maladies cardiovasculaires demeurent la principale cause de mortalité (14 % des décès maternels) au cours des 42 jours suivant la fin de la grossesse. Quant aux hémorragies obstétricales, qui étaient encore la première cause de mortalité maternelle il y a une décennie, elles se stabilisent (0,9/100 000 naissances vivantes) à un niveau deux fois plus bas qu'il y a une quinzaine d'années. Ainsi, au cours de la période 2016-2018, les thromboembolies veineuses, les embolies amniotiques, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et les hémorragies sont parmi les autres causes les plus fréquemment observées, avec un ratio moyen d'environ 0,9 décès pour 100 000 naissances vivantes. Les femmes âgées de plus de 35 ans plus à risque Le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes, comparativement à celles âgées de 20 à 24 ans. En effet, le risque relatif est de 1,4 pour cette tranche d'âge, puis il monte à 2,6 pour les femmes âgées de 35 à 39 ans, et atteint 5,3 chez les femmes de plus de 40 ans. Outre l'âge, diverses autres caractéristiques exposent les femmes à un risque accru de mortalité maternelle. Par exemple, les femmes nées en Afrique subsaharienne présentent un risque 3,1 fois plus élevé que celles nées en France. De plus, l'obésité et la vulnérabilité socio-économique accentuent ce risque : les femmes souffrant d'obésité ont un risque de mortalité maternelle deux fois plus élevé que celles ayant un poids normal (26 % contre 13 %), tandis que les femmes vulnérables ont un risque de 34 % contre 22 % pour celles qui ne le sont pas. Enfin, la localisation géographique joue un rôle important. Les départements et régions d'outre-mer présentent un risque de mortalité maternelle doublé par rapport à la moyenne métropolitaine. Cependant, ce ratio tend à diminuer par rapport aux études antérieures. En métropole, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France et Île-de-France affichent des taux de mortalité maternelle compris entre 13 et 14,5 pour 1000 naissances vivantes, proches de ceux des DROM. En revanche, la région Occitanie présente le ratio le plus bas du pays, avec moins de 7 décès pour 100 000 naissances vivantes. 30 messages clés pour améliorer la situation Les auteurs estiment que « 60 % des décès maternels sont probablement (pour 17 %) ou possiblement (pour 43 %) évitables », le facteur le plus souvent impliqué étant

l'inadéquation des soins prodigués. Le comité d'experts a donc produit un document de 30 messages clés pour améliorer la prévention, le dépistage et la coordination des soins. Il est stipulé que « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale

doivent être connus des professionnels et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum » ou encore que « toute symptomatologie respiratoire » doivent conduire à rechercher une origine cardiaque.

Le suicide, première cause de mortalité maternelle en France

Pour la période 2016-2018, 272 décès maternels ont été identifiés sur le territoire français par l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale périnatale et pédiatrique (EPOPé) de l'Inserm, avec le soutien de Santé publique France. Cette 7e édition s'appuie sur les données de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM) et porte sur le triennat [...] Temps de lecture:

4 min

Partage :

En moyenne, chaque année, environ 90 femmes décèdent de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement, d'après une étude conjointe de l'Inserm et de Santé publique France sur la période 2016-2018. Un décès survient tous les quatre jours. Parmi les causes, le suicide occupe la 1ère place, devant les maladies cardiovasculaires.

Pour la période 2016-2018, 272 décès maternels ont été identifiés sur le territoire français par l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale périnatale et pédiatrique (EPOPé) de l'Inserm, avec le soutien de Santé publique France. Cette 7e édition s'appuie sur les données de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM) et porte sur le triennat 2016-2018.

Cela représente environ 90 décès annuels, soit 1 décès tous les 4 jours en France d'une cause liée à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs suites. Ce nombre de 272 femmes décédées correspond à un ratio de mortalité maternelle (RMM) de 11,8 décès jusqu'à un an après la fin de la grossesse.

Les causes cardiovasculaires devant les hémorragies obstétricales qui se stabilisent

Si les chiffres de la mortalité maternelle demeurent constants par rapport aux années précédentes, un résultat marquant est la place prépondérante des suicides et causes psychiatriques de décès qui se confirme pour la période 2016-2018. Ce sont désormais la première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an (17 %), avec un RMM de 1,9/100 000 naissances vivantes, soit environ un décès maternel de cause psychiatrique toutes les trois semaines.

Si l'on considère les 12 mois suivant l'accouchement, le taux de suicide double donc celui des maladies cardiovasculaires en tant que cause de décès maternels. Cependant, les maladies cardiovasculaires demeurent la principale cause de mortalité (14 % des décès maternels) au cours des 42 jours suivant la fin de la grossesse.

Quant aux hémorragies obstétricales, qui étaient encore la première cause de mortalité maternelle il y a une décennie, elles se stabilisent (0,9/100 000 naissances vivantes) à un niveau deux fois plus bas qu'il y a une quinzaine d'années. Ainsi, au cours de la période 2016-2018, les thromboembolies veineuses, les embolies amniotiques, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et les hémorragies sont parmi les autres causes les plus fréquemment observées, avec un ratio moyen d'environ 0,9 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Les femmes âgées de plus de 35 ans plus à risque

Le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes, comparativement à celles âgées de 20 à 24 ans. En effet, le risque relatif est de 1,4 pour cette tranche d'âge, puis il monte à 2,6 pour les femmes âgées de 35 à 39 ans, et atteint 5,3 chez les femmes de plus de 40 ans.

Outre l'âge, diverses autres caractéristiques exposent les femmes à un risque accru de mortalité maternelle. Par exemple, les femmes nées en Afrique subsaharienne présentent un risque 3,1 fois plus élevé que celles nées en France. De plus, l'obésité et la vulnérabilité socio-économique accentuent ce risque : les femmes souffrant d'obésité ont un risque de mortalité maternelle deux fois plus élevé que celles ayant un poids normal (26 % contre 13 %), tandis que les femmes vulnérables ont un risque de 34 % contre 22 % pour celles qui ne le sont pas.

Enfin, la localisation géographique joue un rôle important. Les départements et régions d'outre-mer présentent un risque de mortalité maternelle doublé par rapport à la moyenne métropolitaine. Cependant, ce ratio tend à diminuer par rapport aux études antérieures. En métropole, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France et Île-de-France affichent des taux de mortalité maternelle compris entre 13 et 14,5 pour 1000 naissances vivantes, proches de ceux des DROM. En revanche, la région Occitanie présente le ratio le plus bas du pays, avec moins de 7 décès pour 100 000 naissances vivantes.

30 messages clés pour améliorer la situation

Les auteurs estiment que « 60 % des décès maternels sont probablement (pour 17 %) ou possiblement (pour 43 %) évitables », le facteur le plus souvent impliqué étant l'inadéquation des soins prodigués. Le comité d'experts a donc produit un document de 30 messages clés pour améliorer la prévention, le dépistage et la coordination des soins. Il est stipulé que « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum » ou encore que « toute symptomatologie respiratoire » doivent conduire à rechercher une origine cardiaque.

Source : Les morts maternelles en France : mieux comprendre pour mieux prévenir. 7e rapport de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM), 2016-2018 (3 avril 2024).

Le suicide, première cause de mortalité maternelle en France

Pour la période 2016-2018, 272 décès maternels ont été identifiés sur le territoire français par l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale périnatale et pédiatrique (EPOPé) de l'Inserm, avec le soutien de Santé publique France. Cette 7e édition s'appuie sur les données de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM) et porte sur le triennat 2016-2018.

Le suicide, première cause de mortalité maternelle

Si la mortalité maternelle n'augmente pas, elle ne faiblit pas non plus. Mercredi 3 avril 2024, l'Inserm et Santé Publique France ont publié leurs conclusions sur « Les morts maternelles en France de 2016 à 2018 ». D'après les chiffres, entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été comptabilisées. Il s'agit de décès survenus entre la conception et jusqu'à un an après la naissance. Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement c'est-à-dire une tous les quatre jours en moyenne,

Cette étude liste les causes de mortalité maternelle. Pour la première fois, le suicide apparaît comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %). « C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides », a déclaré à l'Agence France Presse Catherine-Deneux Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm. Et de compléter : « Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu ».

Les résultats de cette étude mettent en avant des inégalités territoriales et socio-démographiques. En effet, les femmes migrantes et socialement vulnérables sont davantage touchées, ainsi que les femmes obèses. Par exemple, le risque est multiplié par deux en Outremer, comparé à la métropole. « Globalement, 60 % des décès maternels sont considérés comme évitables. Cela montre qu'une diminution de la mortalité maternelle est possible et doit être obtenue, l'objectif étant de prévenir tous les décès évitables », assure l'enquête. Et d'ajouter : « Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux ».

En plus de la nécessité du dépistage des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, les soignants recommandent une meilleure information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale.

Le suicide, première cause de mortalité maternelle en France

Pour la période 2016-2018, 272 décès maternels ont été identifiés sur le territoire français par l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale périnatale et pédiatrique (EPOPé) de l'Inserm, avec le soutien de Santé publique France. Cette 7e édition s'appuie sur les données de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM) et porte sur le triennat [...] Temps de lecture:

4 min

Partage :

En moyenne, chaque année, environ 90 femmes décèdent de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement, d'après une étude conjointe de l'Inserm et de Santé publique France sur la période 2016-2018. Un décès survient tous les quatre jours. Parmi les causes, le suicide occupe la 1ère place, devant les maladies cardiovasculaires.

Pour la période 2016-2018, 272 décès maternels ont été identifiés sur le territoire français par l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale périnatale et pédiatrique (EPOPé) de l'Inserm, avec le soutien de Santé publique France. Cette 7e édition s'appuie sur les données de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM) et porte sur le triennat 2016-2018.

Cela représente environ 90 décès annuels, soit 1 décès tous les 4 jours en France d'une cause liée à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs suites. Ce nombre de 272 femmes décédées correspond à un ratio de mortalité maternelle (RMM) de 11,8 décès jusqu'à un an après la fin de la grossesse.

Les causes cardiovasculaires devant les hémorragies obstétricales qui se stabilisent

Si les chiffres de la mortalité maternelle demeurent constants par rapport aux années précédentes, un résultat marquant est la place prépondérante des suicides et causes psychiatriques de décès qui se confirme pour la période 2016-2018. Ce sont désormais la première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an (17 %), avec un RMM de 1,9/100 000 naissances vivantes, soit environ un décès maternel de cause psychiatrique toutes les trois semaines.

Si l'on considère les 12 mois suivant l'accouchement, le taux de suicide double donc celui des maladies cardiovasculaires en tant que cause de décès maternels. Cependant, les maladies cardiovasculaires demeurent la principale cause de mortalité (14 % des décès maternels) au cours des 42 jours suivant la fin de la grossesse.

Quant aux hémorragies obstétricales, qui étaient encore la première cause de mortalité maternelle il y a une décennie, elles se stabilisent (0,9/100 000 naissances vivantes) à un niveau deux fois plus bas qu'il y a une quinzaine d'années. Ainsi, au cours de la période 2016-2018, les thromboembolies veineuses, les embolies amniotiques, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et les hémorragies sont parmi les autres causes les plus fréquemment observées, avec un ratio moyen d'environ 0,9 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Les femmes âgées de plus de 35 ans plus à risque

Le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes, comparativement à celles âgées de 20 à 24 ans. En effet, le risque relatif est de 1,4 pour cette tranche d'âge, puis il monte à 2,6 pour les femmes âgées de 35 à 39 ans, et atteint 5,3 chez les femmes de plus de 40 ans.

Outre l'âge, diverses autres caractéristiques exposent les femmes à un risque accru de mortalité maternelle. Par exemple, les femmes nées en Afrique subsaharienne présentent un risque 3,1 fois plus élevé que celles nées en France. De plus, l'obésité et la vulnérabilité socio-économique accentuent ce risque : les femmes souffrant d'obésité ont un risque de mortalité maternelle deux fois plus élevé que celles ayant un poids normal (26 % contre 13 %), tandis que les femmes vulnérables ont un risque de 34 % contre 22 % pour celles qui ne le sont pas.

Enfin, la localisation géographique joue un rôle important. Les départements et régions d'outre-mer présentent un risque de mortalité maternelle doublé par rapport à la moyenne métropolitaine. Cependant, ce ratio tend à diminuer par rapport aux études antérieures. En métropole, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France et Île-de-France affichent des taux de mortalité maternelle compris entre 13 et 14,5 pour 1000 naissances vivantes, proches de ceux des DROM. En revanche, la région Occitanie présente le ratio le plus bas du pays, avec moins de 7 décès pour 100 000 naissances vivantes.

30 messages clés pour améliorer la situation

Les auteurs estiment que « 60 % des décès maternels sont probablement (pour 17 %) ou possiblement (pour 43 %) évitables », le facteur le plus souvent impliqué étant l'inadéquation des soins prodigués. Le comité d'experts a donc produit un document de 30 messages clés pour améliorer la prévention, le dépistage et la coordination des soins. Il est stipulé que « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum » ou encore que « toute symptomatologie respiratoire » doivent conduire à rechercher une origine cardiaque.

Source : Les morts maternelles en France : mieux comprendre pour mieux prévenir. 7e rapport de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM), 2016-2018 (3 avril 2024).

Le suicide, première cause de mortalité maternelle en France

Pour la période 2016-2018, 272 décès maternels ont été identifiés sur le territoire français par l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale périnatale et pédiatrique (EPOPé) de l'Inserm, avec le soutien de Santé publique France. Cette 7^e édition s'appuie sur les données de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM) et porte sur le triennat 2016-2018.

Inscrivez vous à la newsletter Santé pour ne plus manquer une seule information importante.

Cela représente environ 90 décès annuels, soit 1 décès tous les 4 jours en France d'une cause liée à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs suites. Ce nombre de 272 femmes décédées correspond à un ratio de mortalité maternelle (RMM) de 11,8 décès jusqu'à un an après la fin de la grossesse.

Les causes cardiovasculaires devant les hémorragies obstétricales qui se stabilisent

Si les chiffres de la mortalité maternelle demeurent constants par rapport aux années précédentes, un résultat marquant est la place prépondérante des suicides et causes psychiatriques de décès qui se confirme pour la période 2016-2018. Ce sont désormais la première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an (17 %), avec un RMM de 1,9/100 000 naissance vivantes, soit environ un décès maternel de cause psychiatrique toutes les trois semaines.

Si l'on considère les 12 mois suivant l'accouchement, le taux de suicide double donc celui des maladies cardiovasculaires en tant que cause de décès maternels. Cependant, les maladies cardiovasculaires demeurent la principale cause de mortalité (14 % des décès maternels) au cours des 42 jours suivant la fin de la grossesse.

Quant aux hémorragies obstétricales, qui étaient encore la première cause de mortalité maternelle il y a une décennie, elles se stabilisent (0,9/100 000 naissances vivantes) à un niveau deux fois plus bas qu'il y a une quinzaine d'années. Ainsi, au cours de la période 2016-2018, les thromboembolies veineuses, les embolies amniotiques, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et les hémorragies sont parmi les autres causes les plus fréquemment observées, avec un ratio moyen d'environ 0,9 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Les femmes âgées de plus de 35 ans plus à risque

Le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes, comparativement à celles âgées de 20 à 24 ans. En effet, le risque relatif est de 1,4 pour cette tranche d'âge, puis il monte à 2,6 pour les femmes âgées de 35 à 39 ans, et atteint 5,3 chez les femmes de plus de 40 ans.

Outre l'âge, diverses autres caractéristiques exposent les femmes à un risque accru de mortalité maternelle. Par exemple, les femmes nées en Afrique subsaharienne présentent un risque 3,1 fois plus élevé que celles nées en France. De plus, l'obésité et la vulnérabilité socio-économique accentuent ce risque : les femmes souffrant d'obésité ont un risque de mortalité maternelle deux fois plus élevé que celles ayant un poids normal (26 % contre 13 %), tandis que les femmes vulnérables ont un risque de 34 % contre 22 % pour celles qui ne le sont pas.

Enfin, la localisation géographique joue un rôle important. Les départements et régions d'outre-mer présentent un risque de mortalité maternelle doublé par rapport à la moyenne métropolitaine. Cependant, ce ratio tend à diminuer par rapport aux études antérieures. En métropole, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France et Île-de-France affichent des taux de mortalité maternelle compris entre 13 et 14,5 pour 1000 naissances vivantes, proches de ceux des DOM. En revanche, la région Occitanie

présente le ratio le plus bas du pays, avec moins de 7 décès pour 100 000 naissances vivantes.

30 messages clés pour améliorer la situation

Les auteurs estiment que « 60 % des décès maternels sont probablement (pour 17 %) ou possiblement (pour 43 %) évitables », le facteur le plus souvent impliqué étant l'inadéquation des soins prodigués. Le comité d'experts a donc produit un document de 30 messages clés pour améliorer la prévention, le dépistage et la coordination des soins. Il est stipulé que « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum » ou encore que « toute symptomatologie respiratoire » doivent conduire à rechercher une origine cardiaque.

Polluants éternels : quels sont les risques des PFAS pour la santé ?

Source : Destination Santé

Le suicide est désormais la première cause de mortalité maternelle en France

C'est en étudiant le nombre de décès post-accouchement, entre 2016 et 2018, que Santé Publique France et l'INSERM sont parvenus à établir une nouvelle cause de mortalité maternelle : le suicide. D'après leur nouvelle étude, parue mercredi 3 avril 2024, alors que les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de 15% des morts de jeunes mamans, 17% des décès sont, eux, attribuables à des suicides. Une majorité de décès maternels sont "évitables" : c'est ce qui ressort de la 7ème Enquête Nationale Confidentielle sur les Morts Maternelles, publiée par l'INSERM et Santé Publique France le mercredi 3 avril 2024.

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été enregistrées en France.

Mais juste devant les maladies cardiovasculaires, c'est le suicide qui serait la principale cause de décès de ces femmes nouvellement mères : " le suicide maternel et autres causes psychiatriques de décès s'affirment comme la première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an" après la naissance de l'enfant.

17% des décès maternels sont des suicides

Une jeune mère meurt tous les quatre jours en France : c'est le triste constat de la nouvelle étude sur les morts maternelles. Des décès liés non pas à des complications physiques mais à une santé mentale dégradée. La première cause de mortalité des mamans, jusqu'à un an après l'accouchement, n'est plus les maladies cardiovasculaires (15% d'entre elles) mais le suicide (17%).

Dans le détail, alors que 11% des décès maternels surviennent dès le 43ème jour, jusqu'à un an après l'accouchement, 74% des mères décédées à cette période-là s'étaient suicidées. Un chiffre qui tombe à 17% - et arrive derrière les maladies cardiovasculaires qui montent à 23% - lors de la période du 8ème jour au 42ème jour après la naissance de l'enfant.

Après les maladies cardiovasculaire et le suicide, le reste des décès maternels est attribuable à des complications liées à la grossesse et à l'accouchement. En effet, 8% sont engendrés par des embolies amniotiques et 7% par des accidents vasculaires cérébraux, des thrombo-embolies veineuses ou des hémorragies obstétricales.

Finalement, entre 2016 et 2018, le ratio de mortalité maternelle en France est "en légère augmentation", par rapport aux années précédentes. Toutefois, le risque de mourir après avoir donné la vie n'est pas le même pour toutes les femmes. Il varie selon l'âge, le niveau de vie et le lieu d'habitation.

Âge, niveau de vie, lieu d'habitation : des risques de décès plus ou moins grands

En effet, "l e risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes de façon marquée à partir de 35 ans – la mortalité des femmes migrantes est 2 fois celle des femmes nées en France – les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les femmes décédées", peut-on lire.

Par rapport aux mères de 20 à 24 ans, être âgée de plus de 40 ans multiplie le risque de décès par 5. Les femmes résidant dans les départements et régions d'Outre-mer ont un risque 2 fois supérieur de mourir que celles de l'Hexagone. Alors qu'une femme enceinte sur 5 est "socialement vulnérable", le chiffre monte à une femme sur 3 pour les décès maternels.

De plus, " les femmes ayant subi des violences avant et/ou pendant la grossesse ont ainsi des risques significativement plus élevés de présenter un grand nombre de pathologies obstétricales (interruption spontanée de grossesse, vomissements incoercibles, métrorragies, HTA, diabète, restriction de croissance, accouchement prématuré). Les femmes enceintes victimes de VIF [violences intra-familiales, ndlr] développent par ailleurs de graves troubles psycho-traumatiques (épuisement, anxiété, dépression, troubles dissociatifs)".

Finalement, 60 % des décès de jeunes mamans seraient potentiellement évitables par un meilleur accompagnement des femmes avant, pendant et après l'accouchement. Ainsi, "une diminution de la mortalité maternelle est possible et doit être obtenue", peut-on lire.

Les pistes pour éviter les décès maternels

Premier levier pour réduire ces décès maternels : agir directement sur la première cause de mortalité qu'est le suicide. "Les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels de la périnatalité et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum", reprend l'étude.

De plus, tous les acteurs du soins au contact des femmes pendant la grossesse et après l'accouchement doivent s'impliquer "dans le dépistage des symptômes de troubles mentaux [...] en s'aidant d'outils standardisés comme l'Edinburgh Postpartum Depression Scale (EPDS)", recommande l'organisme.

Enfin, alors que la santé mentale des mères se dégrade en France - en 2021, la prévalence de dépression post-partum s'élevait à 16,7%, selon Santé Publique France , et parmi elles, 23,8 % avaient pensé à mettre fin à leurs jours - il est nécessaire de les informer, ainsi que leur entourage et le grand public, des risques et des signes de mal-être post-accouchement.

Car "il ne s'agit pas de situations anecdotiques. Derrière une femme nouvellement mère qui se suicide, il y a un bébé, un coparent, une famille, des proches qui devront continuer de vivre, qui tenteront de comprendre le geste et la souffrance [...] Grâce à ce nouveau rapport, nous avons la chance de pouvoir agir, car les facteurs d'évitabilité sont nombreux ", conclut Élise Marcende, présidente de l'association Maman Blue.

Le suicide, première cause de mortalité maternelle

Pour la première fois, le suicide est devenu la première cause de mortalité liée à la grossesse, surpassant les maladies cardiovasculaires selon une étude menée par des chercheurs. Cette découverte interpelle-t-elle sur notre prise en charge des femmes enceintes ?

Tl;dr

Le suicide est la première cause de mort maternelle en France.

Environ 90 femmes meurent chaque année de causes liées à la grossesse.

Les inégalités sociodémographiques et territoriales persistent dans le risque de décès maternel.

Plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme évitables.

Le suicide, première cause de "morts maternelles" en France

Chers lecteurs, un récent rapport alarmant de l'Inserm et de Santé publique France révèle que le suicide est aujourd'hui la première cause de "morts maternelles" dans notre pays. Ces décès, bien que rares, persistent malheureusement, avec environ 90 femmes qui succombent chaque année à une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, soit une tous les quatre jours en moyenne.

Des inégalités toujours vivaces

Le tableau est encore assombri par l'existence de fortes inégalités territoriales et sociodémographiques dans le risque de décès maternel. Par exemple, le risque de décès est deux fois plus élevé en Outremer qu'en métropole et les femmes socialement vulnérables sont plus représentées parmi les décès maternels.

L'âge et l'obésité augmentent également le risque, avec une augmentation significative après 35 ans et deux fois plus de morts maternelles parmi les femmes obèses.

Des décès évitables

Ces chiffres sont d'autant plus tragiques qu'ils pourraient être évités. En effet, "plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables", selon l'étude.

Les soins dispensés n'ont pas été optimaux dans deux tiers des cas, accentuant le besoin urgent d'une prévention renforcée, de dépistages et d'une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire.

L'importance de la prise en charge psychologique

La prévention du suicide implique une reconnaissance et une prise en charge adéquates des troubles mentaux pendant et après la grossesse. Les professionnels de santé doivent être formés pour identifier les signes de la dépression périnatale, sans oublier la nécessité d'informer les femmes enceintes, leur entourage et le grand public de ce risque.

C'est un combat que nous devons mener ensemble pour garantir la sécurité et le bien-être de toutes les femmes qui se lancent dans l'aventure de la maternité.

Santé : dans les DROM, le risque de mortalité maternelle est multiplié par deux par rapport à l'Hexagone

Selon une étude de Santé publique France, une femme enceinte ou une jeune mère décède tous les quatre jours d'une cause liée à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs suites. Le rapport révèle entre autres que le risque de mortalité maternelle est multiplié par deux dans les Outre-mer en comparaison avec l'Hexagone. Lucas Dusart

Entre 2016 et 2018, pas moins de 272 décès maternels, c'est-à-dire liés à la grossesse, à l'accouchement ou à ses suites, ont été déclarés en France. Des chiffres en nette augmentation comparé à la période 2007-2009 (254 décès) selon un rapport de Santé publique France. Le rapport met en exergue les raisons de ces décès et les facteurs qui influent sur l'augmentation du risque de mortalité maternelle. Notamment, l'âge de la mère, sa forme physique et mentale ou encore sa situation géographique.

"Pour la première fois, il y a une évolution favorable pour les DROM"

Le rapport de l'enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM), publié tous les deux ans par Santé publique France, en association avec l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) s'appuie sur les données récoltées entre 2016 et 2018. Durant cette période, l'étude fait état de 272 décès maternels sur l'ensemble du territoire français, soit une femme tous les quatre jours. 11,8 décès pour 100 000 naissances ont été enregistrés dans l'Hexagone, contre 19,6 décès dans les DROM (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte).

Dans les territoires ultramarins, la mortalité, qu'elle intervienne après 42 jours ou un an après l'accouchement (les deux unités de mesures de l'étude) est deux fois supérieure à celle de l'Hexagone. Une valeur qui a été divisée par deux par rapport aux précédentes études.

Entre 2016 et 2018, les DROM ont un ratio de 19,6 décès un an après l'accouchement pour 100.000 naissances. À titre de comparaison, l'Île-de-France a un ratio de 12,2 décès pour 100.000 naissances, 7,7 décès pour la Normandie ou encore 14,7 décès pour les Hauts-de-France.

Selon Catherine Deneux Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm et coordinatrice de l'étude, cette différence s'explique par de multiples facteurs. Le plus significatif est lié aux caractéristiques spécifiques des populations, notamment vis-à-vis du système de soin existant.

Il y a plus de grossesse chez les jeunes femmes dans les DROM. Dans ce groupe d'âge, la mortalité est plus importante, notamment vis-à-vis de situations sociales ou du contact avec le système de soin qui se fait moins bien.

Catherine Deneux Tharoux, directrice de recherche Inserm et coordinatrice de l'étude

Le rapport analyse également "l'inévitabilité des décès maternels", c'est-à-dire, "les aspects des soins ou de leur organisation, dont l'amélioration serait la plus à même de prévenir les morts maternelles". Et là encore, il y a du mieux. La directrice de recherche Inserm indique que "pour la première fois, DROM et Hexagone sont au même niveau d'inévitabilité

Répartition des causes de mortalité maternelle considérée jusqu'à 1 an après la fin de la grossesse (%), DROM et Hexagone 2016-2018, données ENCMM

•

©ENCMM / Santé publique France

Pour ses prochains rapports, dans deux et quatre ans, Catherine Deneux Tharaux entend mettre en place des études " qui ne portent pas sur les morts, mais sur les femmes qui ont des complications sévères, car ces évènements sont plus nombreux

Partager :

Le suicide est aujourd'hui la première cause de mortalité maternelle en France, et c'est grave

(madmoiZelle.com) : Tant qu'il y aura des mères qui se suicideront après avoir donné naissance, il faudra continuer de parler de tous les aspects de la maternité, et surtout de ses difficultés. La preuve avec ce nouveau rapport édifiant, où Santé publique France et l'Inserm ont annoncé que le suicide, en France, était passé de la deuxième à [...] Cet article Le suicide est aujourd'hui la première cause de mortalité maternelle en France, et c'est grave est apparu en premier sur Madmoizelle. ..

Le suicide est aujourd'hui la première cause de mortalité maternelle en France, et c'est grave

Un nouveau rapport de Santé publique France et de l'Inserm rapporte que le suicide maternel est devenu, ces dernières années, la première cause de mortalité maternelle en France. Un nouveau rapport de Santé publique France et de l'Inserm rapporte que le suicide maternel est devenu, ces dernières années, la première cause de mortalité maternelle en France.

Tant qu'il y aura des mères qui se suicideront après avoir donné naissance, il faudra continuer de parler de tous les aspects de la maternité, et surtout de ses difficultés.

Publicité

Publicité

La preuve avec ce nouveau rapport édifiant, où Santé publique France et l'Inserm ont annoncé que le suicide, en France, était passé de la deuxième à la première place des causes de morts maternelles. Ensuite, viendraient les accidents cardio-vasculaires et enfin, en troisième, les morts par hémorragies. Le rapport se concentre sur la période allant de la conception à un an après la fin de la grossesse, sur les 272 morts maternelles enregistrées entre 2016 et 2018.

Un suicide toutes les 3 semaines

Comme le disait très justement Anna Roy, sage-femme militante, dans un post Instagram sur le sujet l'année dernière, le suicide maternel, c'est « le tabou dans le tabou ». En effet, le rapport recense environ un décès maternel de cause psychiatrique toutes les trois semaines en France.

Des précisions sont apportées :

Ce profil rappelle que la santé des femmes enceintes dépasse la sphère strictement obstétricale. [...] Il est nécessaire d'informer les femmes enceintes, leur entourage, ainsi que le grand public, des signes de dépression périnatale, de leur fréquence et de l'importance de consulter rapidement en cas de symptômes.

Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm, à l'AFP, partage ses réflexions sur ce qui pousserait les mères à commettre l'irréparable :

Des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu.

var ULTIMEDIA_mdtk = "01895564"; var ULTIMEDIA_zone = "2"; var ULTIMEDIA_target = "ultimedia_wrapper"; var ULTIMEDIA_async = false; var ULTIMEDIA_tagparam =

'tags%5B0%5D=daronne&tags%5B1%5D=accouchement&tags%5B2%5D=depression&tags%5B3%5D=devenir-mere&tags%5B4%5D=devenir-parent&tags%5B5%5D=maux-de-grossesse&tags%5B6%5D=post-partum&tags%5B7%5D=article&isSponso=0&isSafe=1&site_version=new2021&id_article=1743013&article_id=1743013&adslot=Video_Bottom'; var ULTIMEDIA_mdtk = "01895564"; var ULTIMEDIA_zone = "2"; var ULTIMEDIA_target = "ultimedia_wrapper"; var ULTIMEDIA_async = false; var ULTIMEDIA_tagparam =

'tags%5B0%5D=daronne&tags%5B1%5D=accouchement&tags%5B2%5D=depression&tags%5B3%5D=devenir-mere&tags%5B4%5D=devenir-parent&tags%5B5%5D=maux-de-grossesse&tags%5B6%5D=post-partum&tags%5B7%5D=article&isSponso=0&isSafe=1&site_version=new2021&id_article=1743013&article_id=1743013&adslot=Video_Bottom';

Effectivement, tant que la maternité sera idéalisée, tant qu'on rabâchera aux femmes « qu'avoir des enfants, ce n'est que du bonheur »,

et tant qu'elles n'auront pas absolument toutes les clés en main pour savoir ce qui les attend, le suicide aura encore une bien trop haute place dans ce classement.

Publicité

Publicité

Les mères devraient être encouragées à parler de ce qu'elles ressentent sans tabou. Il n'y a pas de mauvais sentiments, il n'y a pas de maternité « parfaite ». La mère parfaite n'existe pas, l'instinct maternel non plus, il est urgent d'arrêter de faire croire à une quelconque faculté naturelle à élever des enfants, sous prétexte que les mères sont aussi femmes. Tout ça, c'est du pipeau. C'est du patriarcat intériorisé, c'est laisser croire aux mères qu'elles seules savent et peuvent s'occuper d'un enfant, instinctivement.

Suicide maternel : que faire pour aider les mères

Il paraît urgent de continuer à proposer un suivi médical et psychologique pendant plusieurs mois après l'accouchement. Il y a encore beaucoup de travail d'information à mener autour de la dépression post-partum. N'oublions pas que pour pouvoir parler de ses ressentis, encore faut-il avoir le sentiment qu'on sera entendue. Et ça, ça passe par une libération de la parole à l'échelle de la société.

De plus, il est urgent d'augmenter également le congé paternité/parental et que les co-parents prennent toute la place qu'il faut au sein de la famille. Une refonte de la société autour de la maternité et de la parentalité est fondamentale, parce qu'un suicide toutes les trois semaines, en France, c'est un fait qu'on ne peut, humainement, pas admettre.

Si vous vous sentez concernée, vous pouvez vous rendre aux urgences, quelque qu'elles soient. N'hésitez pas à demander de l'aide, à votre famille, vos amis et des professionnels de santé. Vous pouvez également appeler le 3114, le numéro national de prévention du suicide. Vous n'êtes pas seules, vous pouvez être aidées.

À lire aussi : En dépression post-partum, j'ai tenté de me suicider à la naissance de ma fille

Publicité

Publicité

Plus d'articles au sujet de l' Accouchement « Pensez à votre mari quand même ! » 6 femmes témoignent sur leur rapport au sexe après l'accouchement Les femmes « rajeunissent » après l'accouchement, c'est la science qui le dit Ces meilleures amies qui se retrouvent après l'accouchement vont vous donner envie de pleurer Voici ce qu'il faut dans votre sac pour la salle de naissance, d'après une sage-femme Voici ce que contient la valise de maternité idéale d'après une sage-femme

Plus d'articles au sujet de l' Accouchement

Écoutez l'Apéro des Daronnes, l'émission de Madmoizelle qui veut faire tomber les tabous autour de la parentalité.

Un nouveau rapport de Santé publique France et de l'Inserm rapporte que le suicide maternel est devenu, ces dernières années, la première cause de mortalité maternelle en France.

Tant qu'il y aura des mères qui se suicideront après avoir donné naissance, il faudra continuer de parler de tous les aspects de la maternité, et surtout de ses difficultés.

Publicité

La preuve avec ce nouveau rapport édifiant, où Santé publique France et l'Inserm ont annoncé que le suicide, en France, était passé de la deuxième à la première place des causes de morts maternelles. Ensuite, viendraient les accidents cardio-vasculaires et enfin, en troisième, les morts par hémorragies. Le rapport se concentre sur la période allant de la conception à un an après la fin de la grossesse, sur les 272 morts maternelles enregistrées entre 2016 et 2018.

Un suicide toutes les 3 semaines

Comme le disait très justement Anna Roy, sage-femme militante, dans un post Instagram sur le sujet l'année dernière, le suicide maternel, c'est « le tabou dans le tabou ». En effet, le rapport recense environ un décès maternel de cause psychiatrique toutes les trois semaines en France.

Des précisions sont apportées :

Ce profil rappelle que la santé des femmes enceintes dépasse la sphère strictement obstétricale. [...] Il est nécessaire d'informer les femmes enceintes, leur entourage, ainsi que le grand public, des signes de dépression périnatale, de leur fréquence et de l'importance de consulter rapidement en cas de symptômes.

Rapport de Santé publique France et l'Inserm

Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm, à l'AFP, partage ses réflexions sur ce qui pousserait les mères à commettre l'irréparable :

Des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu.

Catherine-Deneux Tharoux pour l'AFP

Effectivement, tant que la maternité sera idéalisée, tant qu'on rabâchera aux femmes « qu'avoir des enfants, ce n'est que du bonheur », et tant qu'elles n'auront pas absolument toutes les clés en main pour savoir ce qui les attend, le suicide aura encore une bien trop haute place dans ce classement.

Publicité

Les mères devraient être encouragées à parler de ce qu'elles ressentent sans tabou. Il n'y a pas de mauvais sentiments, il n'y a pas de maternité « parfaite ». La mère parfaite n'existe pas l'instinct maternel non plus, il est urgent d'arrêter de faire croire à une quelconque faculté naturelle à élever des enfants, sous prétexte que les mères sont aussi femmes. Tout ça, c'est du pipeau. C'est du patriarcat intériorisé, c'est laisser croire aux mères qu'elles seules savent et peuvent s'occuper d'un enfant, instinctivement.

Suicide maternel : que faire pour aider les mères

Il paraît urgent de continuer à proposer un suivi médical et psychologique pendant plusieurs mois après l'accouchement. Il y a encore beaucoup de travail d'information à mener autour de la dépression post-partum. N'oublions pas que pour pouvoir parler de ses ressentis, encore faut-il avoir le sentiment qu'on sera entendue. Et ça, ça passe par une libération de la parole à l'échelle de la société.

De plus, il est urgent d'augmenter également le congé paternité/parental et que les co-parents prennent toute la place qu'il faut au sein de la famille. Une refonte de la société autour de la maternité et de la parentalité est fondamentale, parce qu'un suicide toutes les trois semaines, en France, c'est un fait qu'on ne peut, humainement, pas admettre.

Si vous vous sentez concernée, vous pouvez vous rendre aux urgences, quelque qu'elles soient. N'hésitez pas à demander de l'aide, à votre famille, vos amis et des professionnels de santé. Vous pouvez également appeler le 3114, le numéro national de prévention du suicide. Vous n'êtes pas seules, vous pouvez être aidées.

Publicité

Plus d'articles au sujet de l' Accouchement

« Pensez à votre mari quand même ! » 6 femmes témoignent sur leur rapport au sexe après l'accouchement

Les femmes « rajeunissent » après l'accouchement, c'est la science qui le dit

Ces meilleures amies qui se retrouvent après l'accouchement vont vous donner envie de pleurer

Voici ce qu'il faut dans votre sac pour la salle de naissance, d'après une sage-femme

Voici ce que contient la valise de maternité idéale d'après une sage-femme

Écoutez l'Apéro des Daronnes, l'émission de Madmoizelle qui veut faire tomber les tabous autour de la parentalité.

Partager

Les Commentaires

Il n'y a pas encore de commentaire sur cet article.

Le suicide, première cause de mortalité maternelle

Pour la première fois, le suicide est devenu la première cause de mortalité liée à la grossesse, surpassant les maladies cardiovasculaires selon une étude menée par des chercheurs. Cette découverte interpelle-t-elle sur notre prise en charge des femmes enceintes ?

TI;dr

Le suicide est la première cause de mort maternelle en France.

Environ 90 femmes meurent chaque année de causes liées à la grossesse.

Les inégalités sociodémographiques et territoriales persistent dans le risque de décès maternel.

Plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme évitables.

Le suicide, première cause de "morts maternelles" en France

Chers lecteurs, un récent rapport alarmant de l'Inserm et de Santé publique France révèle que le suicide est aujourd'hui la première cause de "morts maternelles" dans notre pays. Ces décès, bien que rares, persistent malheureusement, avec environ 90 femmes qui succombent chaque année à une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, soit une tous les quatre jours en moyenne.

Des inégalités toujours vivaces

Le tableau est encore assombri par l'existence de fortes inégalités territoriales et sociodémographiques dans le risque de décès maternel. Par exemple, le risque de décès est deux fois plus élevé en Outremer qu'en métropole et les femmes socialement vulnérables sont plus représentées parmi les décès maternels.

L'âge et l'obésité augmentent également le risque, avec une augmentation significative après 35 ans et deux fois plus de morts maternelles parmi les femmes obèses.

L'analyse du parcours des #femmes décédées montre qu'une amélioration est possible, car plus de la moitié des #décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables.

Dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux.

— Inserm (@Inserm) April 3, 2024

Des décès évitables

Ces chiffres sont d'autant plus tragiques qu'ils pourraient être évités. En effet, "plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables", selon l'étude.

Les soins dispensés n'ont pas été optimaux dans deux tiers des cas, accentuant le besoin urgent d'une prévention renforcée, de dépistages et d'une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire.

L'importance de la prise en charge psychologique

La prévention du suicide implique une reconnaissance et une prise en charge adéquates des troubles mentaux pendant et après la grossesse. Les professionnels de santé doivent être formés pour identifier les signes de la dépression périnatale, sans oublier la nécessité d'informer les femmes enceintes, leur entourage et le grand public de ce risque.

C'est un combat que nous devons mener ensemble pour garantir la sécurité et le bien-être de toutes les femmes qui se lancent dans

l'aventure de la maternité.

Le Récap

Tl;dr

Le suicide, première cause de “morts maternelles” en France

Des inégalités toujours vivaces

Des décès évitables

L'importance de la prise en charge psychologique

En savoir plus

Hausse des pensées suicidaires et tentatives de suicide parmi les jeunes adultes

Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France

Une étude montre que les principales causes de décès chez les femmes enceintes et les jeunes mamans ne sont pas strictement liées à la sphère obstétricale. L'Inserm et Santé Publique France ont publié ce mercredi 3 avril 2024 leur rapport sur les morts maternelles, c'est-à-dire celles survenant entre la conception et la première année après la fin de la grossesse, en France. L'étude porte sur la période comprise entre 2016 et 2018, elle n'inclut donc pas la période de la pandémie de Covid-19. 272 morts maternelles ont été recensées pendant cette période, soit 90 chaque année et une tous les quatre jours en moyenne. Les chiffres se situent dans la moyenne européenne, et le ratio de mortalité maternelle, qui est de 11,8 décès pour 100 000 naissances vivantes, n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes.

Des disparités dans les cas de mort maternelle

Les scientifiques notent qu'il y a de fortes inégalités territoriales et sociodémographiques qui persistent. Ainsi, le risque de mort maternelle est multiplié par deux dans les Outremer. La mortalité moyenne des femmes migrantes est deux fois supérieure à celles des femmes nées en France. Celles qui sont socialement vulnérables ont également plus de risque. Les femmes en situation d'obésité sont deux fois plus représentées dans les décès que celles qui ne le sont pas. Enfin, l'âge est un facteur de risque important, qui augmente "de façon marquée" après 35 ans.

Le suicide est la première cause de mort maternelle

Cette étude révèle un changement : le suicide, et d'autres causes psychiatriques, est désormais la première cause de mortalité maternelle. Il représente 17 % des cas, devant les maladies cardiovasculaires (14 %), qui était avant la première cause. "[Le suicide] était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", explique à l'AFP Catherine Deneux-Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm.

Les morts maternelles sont majoritairement évitables

En France, donc, les principales causes de mortalité maternelle ne sont pas liées à la sphère strictement obstétricale. La mortalité liée aux hémorragies obstétricales, c'est-à-dire se produisant pendant l'accouchement ou dans les 24 heures qui suivent, a été réduite de moitié en 15 ans. Le taux stagne désormais, et se situe dans la fourchette haute des pays européens. Les scientifiques derrière le rapport voient une bonne chose dans ces différents constats : "Globalement, 60 % des décès maternels sont considérés comme évitables. Cela montre qu'une diminution de la mortalité maternelle est possible et doit être obtenue, l'objectif étant de prévenir tous les décès évitables".

Le rapport donne ses préconisations pour réduire la mortalité maternelle à travers 30 messages clés, reposant sur la prévention, le dépistage et une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire. Pour prévenir les suicides, il souligne ainsi que "les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum". Il plaide aussi pour que tous les soignants soient impliqués dans le dépistage de troubles mentaux pendant la grossesse et l'année qui suit l'accouchement, mais aussi pour mieux informer les femmes enceintes, leur entourage et, plus globalement, le grand public.

Mortalité maternelle : une femme meurt tous les quatre jours

La mortalité des femmes ne baisse pas, constate un nouveau rapport de Santé publique France. La première cause de mortalité des femmes, de la grossesse à un an après l'accouchement est le suicide. 90 femmes meurent chaque année

C'est le triste constat de Santé publique France : environ 90 femmes meurent chaque année d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement. C'est une tous les quatre jours en moyenne. Le rapport de Santé publique France et de l'Inserm vient d'être publié. Il repose sur les données des gynécologues -obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et médecins épidémiologistes

Prendre soin de la santé mentale des femmes

Le suicide, les hémorragies obstétricales pendant l'accouchement et les maladies cardiovasculaires sont les trois principales causes. 60% de ces morts sont évitables selon ce rapport.

« Cette période jusqu'à un an est d'autant plus importante que l'OMS met l'accent sur l'importance de la santé mentale des femmes et que la plupart des suicides surviennent au-delà de ces quarante-deux jours », Catherine Deneux-Tharoux. Elle est directrice de recherche à l'Inserm et responsable scientifique de l'enquête.

L'âge et l'obésité augmentent le risque de décès

«La mortalité maternelle reste rare, mais il faut rester vigilant », alerte Catherine Deneux-Tharoux. Une mortalité maternelle qui n'a pas baissé depuis 20 ans. Elle évoque les facteurs de risques de plus en plus fréquents «comme l'âge ou l'obésité chez les femmes enceintes».

Leave A Reply

Le suicide, première cause de mortalité maternelle

Environ 90 femmes décèdent chaque année d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne d'après les conclusions de cette étude Inserm/Santé publique France. Si la mortalité maternelle n'augmente pas, elle ne faiblit pas non plus. Mercredi 3 avril 2024, l'Inserm et Santé Publique France ont publié leurs conclusions sur « Les morts maternelles en France de 2016 à 2018 ». D'après les chiffres, entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été comptabilisées . Il s'agit de décès survenus entre la conception et jusqu'à un an après la naissance. Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement c'est-à-dire une tous les quatre jours en moyenne,

Cette étude liste les causes de mortalité maternelle. Pour la première fois , le suicide apparaît comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %). « C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides », a déclaré à l'Agence France Presse Catherine-Deneux Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm. Et de compléter : « Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu ».

Repérer la dépression

Les résultats de cette étude mettent en avant des inégalités territoriales et socio-démographiques . En effet, les femmes migrantes et socialement vulnérables sont davantage touchées, ainsi que les femmes obèses. Par exemple, le risque est multiplié par deux en Outremer, comparé à la métropole. « Globalement, 60 % des décès maternels sont considérés comme évitables . Cela montre qu'une diminution de la mortalité maternelle est possible et doit être obtenue, l'objectif étant de prévenir tous les décès évitables », assure l'enquête. Et d'ajouter : « Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux ».

En plus de la nécessité du dépistage des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, les soignants recommandent une meilleure information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale

Sources

Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles, Santé publique France , 3 avril 2024

Le suicide est la première cause de mortalité maternelle, selon cette étude de l'Inserm, HuffPost , 3 avril 2024



Le suicide, première cause de mortalité des mères du début de la grossesse jusqu'à un an après l'accouchement



Une femme enceinte à Vertou, dans l'ouest de la France, le 19 juin 2018 (illustration) - LOIC VENANCE / AFP

Des spécialistes rappellent l'importance de "dépasser la sphère strictement obstétricale" en ce qui concerne la santé des femmes, et veulent mettre en lumière l'importance de la santé mentale tout au long de la grossesse et en post-partum.

Si elles sont rares, les "morts maternelles" existent toujours en France, où près de 100 femmes meurent chaque année de complications liées à la grossesse, soit une tous les quatre jours en moyenne, selon un rapport de Santé publique France et de l'[Inserm](#) publié ce mercredi 3 avril.

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été enregistrées, c'est-à-dire de décès sur la période allant de la conception à un an après la fin de la grossesse.

Ces chiffres sont stables et la France se situe dans la moyenne des pays européens. "Même dans les pays riches où elle est devenue rare, car (la mortalité maternelle) constitue un événement sentinelle qui alerte sur les inégalités et les priorités en santé maternelle", précise le rapport.

Un décès de cause psychiatrique toutes les 3 semaines

Le premier enseignement de ce rapport est que le suicide est devenu la première cause de mortalité maternelle. "Ce profil rappelle que la santé des femmes enceintes dépasse la sphère strictement obstétricale", pointe le rapport, qui recense environ un décès maternel de cause psychiatrique toutes les trois semaines en France.

Pour diminuer ce risque, "les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels de la périnatalité et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du post-partum", préconise les experts.

En outre, "il est nécessaire d'informer les femmes enceintes, leur entourage, ainsi que le grand public, des signes de dépression périnatale, de leur fréquence et de l'importance de consulter rapidement en cas de symptômes."

"Des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu", détaille à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'[Inserm](#).

Le risque des maladies cardiovasculaires

Les maladies cardiovasculaires sont la deuxième cause de décès maternels, elles sont même la première sur une période jusqu'à 42 jours après la fin de la grossesse, période de mesure de l'OMS.

Ainsi, les scientifiques préconisent une vigilance accrue pour les femmes porteuses d'une maladie cardiovasculaire préexistante et pour la survenue d'une douleur thoracique ou abdominale chez les femmes enceintes

Endométriose: comment diagnostiquer, comment soigner?

Parmi les causes directes, les décès à la suite d'une hémorragie obstétricale restent stables par rapport à la dernière période 2013-2015, alors que la France avait connu une réduction de moitié en quinze ans.

Inégalités

Le rapport publié ce mercredi souligne d'importantes inégalités sociodémographiques dans la mortalité maternelle. Le risque de décès est plus élevé pour les femmes résidant dans les départements et régions d'outre-mer et pour les femmes migrantes (risque 3,1 fois plus important pour les femmes nées en Afrique subsaharienne).

Il y a également un risque accru pour les femmes en situation d'obésité et pour les femmes plus âgées. En effet, elles sont 2,5 fois plus vulnérables entre 35-39 ans et 5 fois plus à partir de 40 ans.

Une situation qui peut être préoccupante puisque les grossesses sont de plus en plus tardives en France. L'âge d'une première grossesse était de 28 ans en moyenne en 2015 contre 22 en 1967, selon l'Insee.

Plus de la moitié des décès "évitables"

Selon les épidémiologistes, gynécologues obstétriciens, sages-femmes, anesthésistes-réanimateurs, psychiatres et médecins internistes qui ont analysé ces décès maternels, 60 % d'entre eux sont considérés comme "probablement" ou "possiblement" évitables.

"L'analyse du parcours des femmes décédées montre qu'une amélioration est possible", conclut effectivement le rapport.

Ce dernier met ainsi l'accent sur "l'importance de la prévention, du dépistage, et de la prise en charge coordonnée et multidisciplinaire depuis la période préconceptionnelle jusqu'aux mois après l'accouchement, dans toutes les sphères de la santé de la femme".

"Lors du suivi prénatal, les informations sur le contexte social, les conditions de vie et les antécédents de violences sont à recueillir de façon détaillée, au même titre que les antécédents médicaux classiques", insiste le rapport.



Le suicide, première cause de mortalité maternelle lors d'une grossesse ou après un accouchement



par A. Lo. avec AFP

Publié le 3 avril 2024 à 13h55

Le suicide est devenu la première cause de mortalité des femmes au cours d'une grossesse ou après un accouchement, selon une étude de Santé Publique France. 17% de ces morts sont un suicide. La prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire sont recommandés pour réduire ce chiffre.

Un décès toutes les trois semaines. Bien que rares, les "morts maternelles" existent toujours en France, et le suicide en est même devenu la première cause, selon une étude publiée ce 3 avril par **l'Inserm** et Santé publique France, sur la période courant de 2016 à 2018. 17% des décès de femmes, entre le début de la grossesse jusqu'à un an après l'accouchement ou l'avortement, est un suicide, rapporte cette étude. Informer sur les dépressions périnatales et post-partum

"C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale, mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine Deneux-Tharoux, directrice de recherche à **l'Inserm**. Cette cause de mortalité maternelle passe devant les maladies cardiovasculaires (14% des décès).

Face à cette problématique, le rapport préconise plusieurs solutions. La prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés. Par ailleurs, pour éviter des suicides, "les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du post-partum", soulignent les experts.

Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale. Catherine Deneux-Tharoux recommande également de mieux faire connaître la dépression post-partum, alors que "des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu".

Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne. Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Au-delà de 2018, *"la mortalité maternelle va augmenter à cause de la pandémie de Covid, notamment car les femmes enceintes étaient plus à risque de formes graves"*, selon Catherine Deneux-Tharaux.



Mortalité maternelle : pour la première fois, le suicide en est la première cause, selon une étude

[L'Inserm](#) " title="" fetchpriority="high" id="4a464364"> © Getty Images/ FatCamera

Selon un rapport de Santé publique France et de [L'Inserm](#) publié ce mercredi 3 avril, 272 décès ont été recensés, sur la période 2016-2018, du début des grossesses à un an après leur fin. Le suicide en est désormais la cause numéro 1.

Contenu supprimé de votre liste de lecture

Contenu ajouté à votre liste de lecture dans l'espace Mon compte
Voulez-vous le classer dans un dossier ?

Contenu ajouté à votre liste de lecture dans l'espace Mon compte
Voulez-vous le classer dans un dossier ?

Une erreur est survenue, veuillez réessayer ultérieurement.

Pour ajouter ce contenu à votre liste de lecture, vous devez être connecté(e)
Je me connecte

Une étude qui permet de mieux mesurer l'impact de la maternité sur les femmes. Réalisée par [L'Inserm](#) et Santé Publique France sur « Les morts maternelles en France de 2016 à 2018 », cette enquête rendue publique ce 3 avril, montre en effet avant tout que « la santé des femmes enceintes **dépasse la sphère strictement obstétricale** ». L'étude fait ainsi état de 272 décès maternels sur la période 2016-2018, soit une femme tous les quatre jours, et 11,8 décès pour 100 000 naissances. « **La France se situe dans la moyenne des pays européens** », assure [L'Inserm](#), qui note cependant de fortes inégalités territoriales et sociodémographiques. Le risque est ainsi multiplié par deux en Outremer alors que pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des femmes nées en France. Et sans surprise, **l'âge augmente aussi le risque**, « de façon marquée » après 35 ans. Les femmes obèses, elles, sont deux fois plus présentes dans la colonne décès.

Mortalité maternelle : le pic de suicides survient en plein post-partum

Dans un second temps, les chercheurs ont tenté d'en savoir plus sur les causes de cette mortalité. Et pour la première fois, le suicide, mais aussi d'autres causes psychiatriques, apparaît comme **la première cause de mortalité maternelle (17 %)**, devant les maladies cardiovasculaires (14 %). Avec 45 décès précisément, le suicide est donc désormais la première cause de mortalité jusqu'à un an, le pic survenant vers quatre à cinq mois après l'accouchement. Comme le rapporte l'étude, il s'agit souvent de femmes dont c'est la première grossesse, qui ont **déjà eu des antécédents psychiatriques avérés ou des troubles du comportement alimentaire**. « *C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides* », a expliqué à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à [L'Inserm](#).

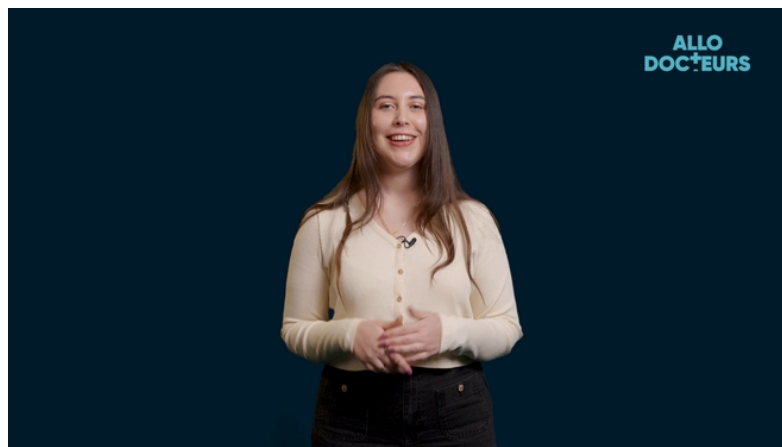
Seulement, selon les experts (épidémiologistes, gynécologues obstétriciens, sage-femmes, anesthésistes-réanimateurs, psychiatres et médecins internes) qui ont analysé ces décès, 60 % d'entre eux sont considérés comme « probablement » (17 %) ou « **possiblement** » (43 %) évitables. Afin de réduire ces décès, [L'Inserm](#) préconise une meilleure connaissance des signes de mauvaise santé mentale par tous les

intervenants.



Le suicide, première cause de morts liées à la grossesse ou à l'accouchement

En France, 90 femmes décèdent chaque année en lien avec la grossesse ou l'accouchement. Le suicide en est devenu la première cause.



Comment prendre soin de sa santé mentale — Allo Docteurs - Newen Digital

Si elles sont rares, les "morts maternelles" existent toujours en France. Et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée ce mercredi 3 avril par [l'Inserm](#) et Santé publique France. L'étude n'inclue pas la période de la pandémie de Covid.

Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7e édition de ce travail nourri d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes.

À lire aussi : [Qu'est-ce que le parvovirus, dangereux pour les femmes enceintes ?](#)

Le suicide devant les maladies cardiovasculaires

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100 000 naissances vivantes) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes.

Mais, cette fois, le suicide - avec d'autres causes psychiatriques - ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %).

Une femme meurt de complications toutes les deux minutes dans le monde

"C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à [l'Inserm](#).

Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse - période de référence pour les comparaisons internationales- 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires.

Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies.



Le suicide, première cause de morts liées à la grossesse ou à l'accouchement en France

Notre temps

Si elles sont rares, les "morts maternelles" existent toujours en France, et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée mercredi par **l'Inserm** et Santé publique France, n'incluant pas la période de la pandémie de Covid.

Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7e édition de ce travail nourri d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes.

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100.000 naissances vivantes) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes.

Mais, cette fois, le suicide - avec d'autres causes psychiatriques - ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17%), devant les maladies cardiovasculaires (14%).

"C'était la deuxième cause, ça devient la première: ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharoux, directrice de recherche à **l'Inserm**.

Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse - période de référence pour les comparaisons internationales-, 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires.

Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies.



Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France

Sur la période 2016-2018, 272 morts maternelles sont survenues pendant la grossesse ou dans l'année suivant la fin de celle-ci, selon l'étude coordonnée par l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale périnatale et pédiatrique (EPOPé) de **I'Inserm**, avec le soutien de Santé publique France. Environ 90 femmes décèdent chaque année d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, soit une tous les quatre jours en moyenne, selon une étude publiée par **I'Inserm** et Santé publique France. Le suicide devient la première cause, devant les maladies cardiovasculaires, entre 2016 et 2018.

Publiée ce 3 avril, cette 7^e édition s'appuie sur les données de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM) et porte sur le triennat 2016-2018.

Ces 272 morts représentent environ 90 décès annuels, et un ratio de 11,8 décès/100 000 naissances vivantes. Parmi ces décès, 197 ont eu lieu dans la limite des 42 jours après la fin de la grossesse, référence internationale fixée par l'Organisation mondiale de la santé pour définir la mort maternelle, soit un ratio de 8,5/100 000 naissances vivantes, un chiffre « dans la moyenne des pays européens », précisent les auteurs.

Stabilité des hémorragies obstétricales, derrière les causes cardiovasculaires

Si le ratio de mortalité maternelle reste équivalent aux périodes précédentes, le fait marquant de ces trois années est la place qu'occupe désormais le suicide : il devient la première cause de mortalité dans l'année qui suit la fin de la grossesse (17 %) avec un ratio de 1,9/100 000 naissances vivantes. Il double ainsi les maladies cardiovasculaires, si l'on regarde les 12 mois suivant l'accouchement ; mais celles-ci, à l'origine de 14 % des décès maternels, restent la première cause de mortalité au cours des 42 jours après la fin de la grossesse (période de référence pour les comparaisons internationales). « C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides », a déclaré à l'AFP Catherine Deneux-Tharaux, directrice de recherche à **I'Inserm**.

Les auteurs attirent l'attention sur les hémorragies obstétricales qui étaient, il y a plus d'une dizaine d'années, la première cause de mortalité maternelle. Elles sont aujourd'hui à un niveau stable (0,9/100 000 naissances vivantes), « après une réduction de moitié en quinze ans », mais toujours dans la fourchette haute des pays européens. Pour la période 2016-2018, les thromboembolies veineuses, les embolies amniotiques, les AVC et les hémorragies sont les autres causes les plus retrouvées, gravitant en moyenne autour du ratio 0,9/100 000.

Deux fois plus décès dans les Drom

Les auteurs ont inclus dans leur étude les caractéristiques sociodémographiques des femmes décédées. Ils retrouvent ainsi un risque de mortalité plus élevé chez les femmes âgées de plus de 35 ans par rapport à celle de 20-24 ans dont le risque relatif est de 1,4. Ce risque est de 2,6 pour la tranche 35-39 ans, et de 5,3 à partir de 40 ans. Les femmes de moins de 20 ans présentent, elles, un risque relatif de 1,6.

Le fait d'être née hors de France est également un facteur de risque de mortalité maternelle ; en particulier, les femmes nées en Afrique subsaharienne ont un risque 3,1 fois supérieur à celui des femmes nées en France. La vulnérabilité socio-économique et l'obésité sont également surreprésentées parmi les femmes décédées entre 2016 et 2018 (34 versus 22 % en population générale des parturientes pour la vulnérabilité, et 26 versus 13 % pour l'obésité).

Enfin, les données mettent en évidence une disparité régionale, avec des départements et régions d'outre-mer (Drom) plus touchés par la mortalité maternelle puisque le risque y est multiplié par deux par rapport à la moyenne métropolitaine. Les auteurs signalent toutefois que ce ratio est « de moindre ampleur » par rapport aux précédents triennats durant lesquels il était multiplié par quatre. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Hauts-de-France et l'Île-de-France suivent les Drom avec un ratio entre 13 et 14,5/100 000 naissances vivantes ; l'Occitanie présente quant à elle le ratio le plus faible du pays (moins de 7/100 000).

Enfin, les auteurs estiment que « 60 % des décès maternels sont probablement (pour 17 %) ou possiblement (43 %) évitables ». De l'analyse des dossiers et des données, le comité d'expert tire 30 messages clés pour améliorer prévention, dépistage et coordination des soins. Il insiste sur le caractère évolutif du niveau des risques somatiques, psychiatriques et sociaux chez la femme et de l'importance de répéter les évaluations. « Les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum », lit-on.

Les experts insistent sur l'information aux familles, en particulier sur la dépression périnatale et post-partum, et sur la formation au repérage des risques, aux examens diagnostiques et aux gestes d'urgence des professionnels de santé. Enfin, ils sensibilisent à « toute symptomatologie respiratoire » qui doit conduire à rechercher une origine cardiaque.



Le suicide est la première cause de mortalité maternelle, selon cette étude de l'Inserm

Life03/04/2024 11:08 **Actualisé le** 03/04/2024 11:55

Des chercheuses et chercheurs ont étudié les cas de morts liées à la grossesse et pour la première fois, la cause numéro une est le suicide, devant les maladies cardiovasculaires.

Justin Paget / Getty Images Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été enregistrées, soit une mort maternelle tous les 4 jours.

Justin Paget / Getty Images

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été enregistrées, soit une mort maternelle tous les 4 jours.

SANTÉ - « *Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an après la fin de la grossesse* ». C'est l'une des conclusions de l'étude réalisée par **l'Inserm** et Santé Publique France sur « Les morts maternelles en France de 2016 à 2018 ». Rendue publique ce 3 avril, l'enquête montre que « *la santé des femmes enceintes dépasse la sphère strictement obstétricale* ».

Premier constat : la mortalité maternelle en France n'augmente pas, mais elle ne diminue pas non plus. Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été enregistrées - des décès survenus entre la conception et jusqu'à un an après la naissance -, soit une tous les 4 jours. « *La France se situe dans la moyenne des pays européens* », souligne **l'Inserm**.

En revanche, de fortes inégalités, territoriales et sociodémographiques persistent. Le risque est ainsi multiplié par deux en Outremer. Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des natives de France. Et les femmes socialement vulnérables sont également beaucoup plus représentées parmi celles qui décèdent. L'âge augmente aussi le risque, « *de façon marquée* » après 35 ans tandis que les femmes obèses sont deux fois plus représentées dans les décès. Suicides et maladies cardiovasculaires

Mais la nouveauté de ce travail réalisé pour la septième fois est la mise en avant des causes de cette mortalité maternelle : pour la première fois, le suicide - avec d'autres causes psychiatriques - ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %). « *C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides* », a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à **l'Inserm**.

Conclusion : les deux premières causes de mortalité maternelle ne sont pas liées à la sphère strictement obstétricale. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due aux hémorragies obstétricales, ces saignements excessifs pendant l'accouchement ou dans les 24 heures suivantes stagne désormais, dans le haut de la fourchette des pays européens.

Ce qui est une bonne nouvelle, pour les chercheurs de l'étude : « *Globalement, 60 % des décès maternels sont considérés comme évitables*, souligne l'enquête. *Cela montre qu'une diminution de la mortalité maternelle est possible et doit être obtenue, l'objectif étant de prévenir tous les décès évitables.* »

Prévention autour de la dépression périnatale

Pour cela, la prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés, déclinés en 30 messages clefs. Pour éviter des suicides, « *les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum* », soulignent les experts.

Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale.

S'y ajoute la dépression post-partum. « *Des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu* », note la chercheuse Catherine-Deneux Tharoux auprès de l'AFP.

À voir également sur **Le HuffPost** :

La lecture de ce contenu est susceptible d'entraîner un dépôt de cookies de la part de l'opérateur tiers qui l'héberge. Compte-tenu des choix que vous avez exprimés en matière de dépôt de cookies, nous avons bloqué l'affichage de ce contenu. Si vous souhaitez y accéder, vous devez accepter la catégorie de cookies "Contenus tiers" en cliquant sur le bouton ci-dessous.



Le suicide devient la première cause de morts liées à la grossesse ou à l'accouchement en France, selon une étude

Le Parisien avec AFP

Si elles sont rares, les « morts maternelles » existent toujours en France, et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée mercredi par l'Inserm et Santé publique France, n'incluant pas la période de la pandémie de Covid.

Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7^e édition de ce travail nourri d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes.

« Une confirmation accrue du poids des suicides »

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11, 8 décès pour 100 000 naissances vivantes) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes. Mais, cette fois, le suicide - avec d'autres causes psychiatriques - ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %).

« C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides », a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm.

Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse (période de référence pour les comparaisons internationales), 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires.

Les femmes migrantes et socialement vulnérables en première ligne

« Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu », note la spécialiste d'épidémiologie périnatale, invitant à « considérer la santé des femmes globalement ».

Depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prépondérantes, « une bonne nouvelle », dit-elle. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due à ces saignements excessifs pendant l'accouchement ou dans les 24 heures suivantes stagne désormais, dans le haut de la fourchette des pays européens.

Au-delà de 2018, « la mortalité maternelle va augmenter à cause de la pandémie de Covid, notamment car les femmes enceintes étaient plus à risque de formes graves », selon Catherine-Deneux Tharaux. Pour ces décès, de fortes inégalités, territoriales et socio-démographiques persistent. Le risque est ainsi multiplié par deux en Outremer, comparé à la métropole - l'écart était supérieur auparavant.

Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des natives de France. Et les femmes socialement vulnérables sont 1, 5 fois plus représentées parmi les décès maternels. L'âge augmente aussi le risque, « de façon marquée » après 35 ans. L'obésité également, avec deux fois plus de morts maternelles chez des femmes obèses.

Sensibilisation du grand public et implication des soignants



« Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux », souligne l'étude.

Pour éviter des suicides, « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum », soulignent les experts. Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale. Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies. ■

Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France



3 min de lecture

Selon une étude de **I'Inserm** et de Santé publique en France, publiée ce mercredi 03 avril, les "morts maternelles" sont toujours présentes en France, et le suicide en est devenu la principale cause.

Selon une étude publiée ce mercredi 03 avril, par **I'Inserm** et Santé publique France, les "morts maternelles" sont toujours présentes en France et le suicide en est devenu la principale cause. Selon la 7^e édition de cette étude, environ **90 femmes perdent la vie chaque année** en raison d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, **en moyenne une tous les quatre jours**, grâce à une surveillance menée par des gynécologues-obstétriciens, des anesthésistes-réanimateurs, des sages-femmes et des épidémiologistes.

Ces recherches portent sur les années 2016 à 2018, et ont enregistré **272 décès maternels en France durant cette période**, soit une moyenne de **90 décès par an liés à la grossesse ou à l'accouchement**. Cependant, cette fois-ci, le suicide, en collaboration avec d'autres causes psychiatriques, se présente comme la principale cause de décès chez les femmes (17%), devant les maladies cardiovasculaires (14%). La pandémie de Covid a augmenté ces chiffres

Mais ce qui interpelle dans ces données, c'est que le suicide, accompagné d'autres causes psychiatriques, est désormais la première cause de mortalité maternelle, représentant **17% des décès**, devant les maladies cardiovasculaires. Catherine-Deneux

Tharaux, directrice de recherche à **L'Inserm**, exprime son inquiétude auprès de l'AFP : "**C'était la deuxième cause, ça devient la première** : ce n'est pas une modification de tendance radicale, mais une confirmation accrue du poids des suicides".

Entre 2016 et 2018, seulement 42 jours après la fin de la grossesse (une période de référence pour les comparaisons internationales) **Il y a eu 197 décès**, principalement dus à des maladies cardiovasculaires. Après 2018, la mortalité maternelle va augmenter en raison de la pandémie de Covid, en particulier car les femmes enceintes étaient plus exposées à des formes graves, selon Catherine-Deneux Tharaux.

De fortes inégalités face à la mortalité maternelle

L'étude a également dévoilé **les fortes inégalités territoriales et socio-démographiques** persistantes en matière de mortalité maternelle. Les femmes migrantes et socialement vulnérables sont particulièrement touchées, ainsi que les femmes **obèses** et celles **de plus de 35 ans**. Par exemple, le risque est multiplié par deux en Outremer, comparé à la métropole, et les femmes socialement vulnérables sont **1.5 fois plus représentées** parmi les décès maternels.

L'interprétation des résultats de l'étude met en évidence la nécessité d'une approche globale de la santé des femmes, **prenant en compte tous les facteurs de risque**, affirme la spécialiste d'épidémiologie périnatale. "Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux", souligne-t-elle.

La culpabilité encore persistante chez les femmes

Face à ce constat, la prévention, le dépistage et la prise en charge des troubles mentaux chez les femmes enceintes et les jeunes mamans sont indispensables. Les professionnels de santé doivent être formés pour repérer les signes de **dépression périnatale** et **offrir un soutien adapté** aux femmes en difficulté.

Les experts soulignent auprès de l'AFP l'importance de l'implication de tous les acteurs de la santé : "Les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum".

La sensibilisation du grand public sur ces enjeux est également essentielle pour briser les tabous et encourager les femmes à demander de l'aide en cas de besoin. La santé maternelle ne peut être garantie que si toutes les femmes **ont accès à des soins de qualité** et à **un soutien adéquat notamment face à la dépression post-partum**. "Des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu" souligne la chercheuse.

L'actualité par la rédaction de RTL dans votre boîte mail.

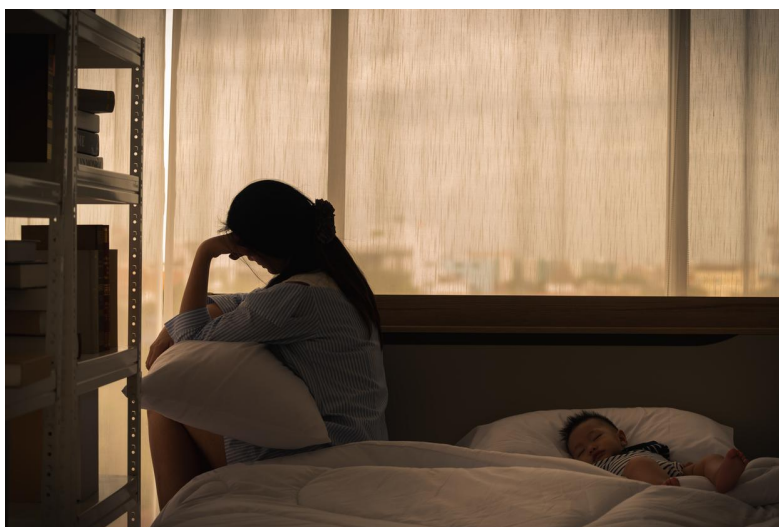
Grâce à votre compte RTL abonnez-vous à la newsletter RTL info pour suivre toute l'actualité au quotidien
S'abonner à la Newsletter RTL Info



Le suicide devient la première cause de décès des jeunes mamans

Enquête

Le suicide constitue, devant les maladies cardiovasculaires, la nouvelle première cause de mortalité maternelle entre le début de la grossesse et l'année suivant l'accouchement en France.



stnazkul / istock

- Publié le 03.04.2024 à 15h00 |



- Commenter

L'ESSENTIEL

- Une mort maternelle correspond au décès d'une femme survenu entre la conception et jusqu'à 1 an après l'accouchement. Entre 2016 et 2018, 272 décès maternels ont été recensés dans le pays, soit 1 décès tous les 4 jours.
- D'après une enquête sur "Les morts maternelles en France de 2016 à 2018", le suicide constitue, avec d'autres causes psychiatriques, la première cause de décès maternels (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %).
- Alors que "60 % des décès maternels sont considérés comme évitables" et que "le facteur le plus souvent impliqué est l'inadéquation des soins prodigués", les auteurs appellent les professionnels de santé à renforcer la prévention, le dépistage et la prise en charge des femmes "tout au long de la grossesse et du postpartum".

Si l'arrivée d'un enfant fait partie des événements heureux de la vie, le suicide vient pourtant de devenir "*la première cause de mortalité maternelle*", juste devant les maladies cardiovasculaires. C'est l'un des constats préoccupants de l'étude menée par **l'Inserm** et Santé Publique France sur "Les morts maternelles en France de 2016 à 2018", publiée ce mercredi 3 avril.

Un décès maternel tous les quatre jours en France

Rare dans les pays riches, une mort maternelle correspond au décès d'une femme

survenu entre la conception et jusqu'à 1 an après l'accouchement. Entre 2016 et 2018, 272 décès maternels ont été recensés dans le pays, soit 1 décès tous les 4 jours – un taux qui stagne et se situe dans la moyenne des pays européens.

Il existe cependant de fortes disparités territoriales et sociodémographiques : le risque est multiplié par deux en Outremer, les femmes migrantes sont deux fois plus concernées, et les femmes socialement vulnérables sont surreprésentées parmi les défrites. L'âge (au-delà de 35 ans) et l'obésité augmentent également le risque. Le suicide, première cause de mortalité maternelle derrière les maladies cardiovasculaires

La grande surprise de cette enquête, réalisée pour la septième fois, concerne les raisons de cette mortalité des mères : le suicide constitue, avec d'autres causes psychiatriques, la première cause de décès maternels (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %). *"C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides"*, a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharoux, directrice de recherche à **l'Inserm**. Quant à la mortalité due aux hémorragies obstétricales, réduite de moitié en 15 ans et aujourd'hui stable, elle représente la cinquième ou quatrième cause, selon la période post-accouchement.

Alors que, selon l'étude, *"60 % des décès maternels sont considérés comme évitables"* et que *"le facteur le plus souvent impliqué est l'inadéquation des soins prodigués"*, les auteurs appellent les professionnels de santé à renforcer la prévention, le dépistage et la prise en charge des femmes *"tout au long de la grossesse et du postpartum"*. L'objectif, repérer les facteurs de risque de dépression périnatale ou l'apparition de symptômes de troubles mentaux dans l'année suivant l'accouchement, afin d'éviter les suicides. *"Mieux comprendre pour mieux prévenir"*, tel est le *"principe général de l'enquête"*.



Mortalité maternelle : suicides, maladies cardiovasculaires... Quelles sont les causes de décès ?



La mortalité maternelle touche une femme tous les quatre jours en France. Selon une étude publiée ce mercredi 3 avril par **l'Inserm** et Santé publique France, 272 morts maternelles ont été recensées entre 2016 et 2018. Le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100 000 naissances vivantes), qui se situe dans la moyenne européenne, n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes, selon la 7^e édition de cette enquête de l'ENCMM (enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles).

Pour mesurer cette mortalité, l'ENCMM a inclus tous les décès "associés à la grossesse", c'est-à-dire "survenus pendant la grossesse ou jusqu'à un an suivant sa fin, quels que soient la cause et le mode de terminaison". L'ENCMM se distingue donc de la plupart des pays en ne comptant pas seulement les décès survenus jusqu'à 42 jours après la grossesse, la période classique d'étude de la santé maternelle. "L'avancée des connaissances montre que la santé des femmes reste affectée par la grossesse au-delà de ces 42 jours. Ainsi, l'OMS recommande, pour les pays qui le peuvent, d'étendre la fenêtre jusqu'à un an, en incluant les morts maternelles 'tardives', c'est-à-dire celles qui surviennent entre 43 et 365 jours après la fin de la grossesse", indique le rapport.

"La mortalité maternelle reste rare, mais il faut rester vigilant", résume auprès *du Monde* Catherine Deneux-Tharoux, directrice de recherche à **l'Inserm** et responsable scientifique de l'enquête. Selon ce rapport, 60 % des décès maternels sont considérés comme "probablement" (17 %) ou "possiblement" (43 %) évitables. "Cette proportion de plus de la moitié des morts maternelles potentiellement évitables montre qu'une diminution de la mortalité maternelle est possible et doit être obtenue, l'objectif étant de prévenir tous les décès évitables", peut-on lire dans ce rapport.

Le suicide devient la première cause

Le suicide (45 décès), avec d'autres causes psychiatriques, est devenu la première cause de mortalité maternelle en France (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (39 décès, 14 %). "C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", déclare à l'AFP Catherine-Deneux Tharoux. Comme le relève *Le Monde*, le pic des suicides survient vers quatre à cinq mois après l'accouchement. Il s'agit souvent de femmes dont c'est la première grossesse, qui ont déjà eu des antécédents

psychiatriques avérés ou des troubles du comportement alimentaire.

Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse, 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires. "Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu", note à l'AFP Catherine-Deneux Tharoux, cette spécialiste d'épidémiologie périnatale invitant à "considérer la santé des femmes globalement".

Par ailleurs, depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prépondérantes. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due à ces saignements excessifs pendant l'accouchement ou dans les 24 heures suivantes stagne désormais, dans le haut de la fourchette des pays européens, avec une vingtaine de cas enregistrés en France.

Des inégalités importantes

De fortes inégalités, territoriales et socio-démographiques persistent dans la mortalité maternelle. Le risque est ainsi multiplié par deux en outre-mer, comparé à la métropole, alors que cet écart était supérieur auparavant. Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des natives de France. Les femmes socialement vulnérables sont par ailleurs 1,5 fois plus représentées parmi les décès maternels.

L'âge augmente aussi le risque, "de façon marquée" après 35 ans. "A partir d'un certain âge, les complications sont plus fréquentes, et lorsqu'il y a complication, la capacité du corps de la femme pour lutter contre cet événement est moins bonne, rappelle *au Monde* Catherine-Deneux Tharoux. Néanmoins, si ces femmes sont plus nombreuses et plus à risques, elles ne meurent pas plus, notre système de soins arrivant à compenser cette augmentation du risque. Et ça, c'est une bonne nouvelle."

Un autre facteur, l'obésité, augmente également le risque de décès, avec deux fois plus de morts maternelles chez des femmes obèses. "Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux", souligne l'étude.

Mieux prévenir et dépister les troubles mentaux

La prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés. Les auteurs du rapport déclinent ces recommandations en 30 messages-clefs. Pour éviter des suicides, "les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels [...] et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum", soulignent les experts.

Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent aussi l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale. La dépression post-partum est également à prendre en compte. Catherine-Deneux Tharoux observe que "des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu."

Dans le monde, cette fois, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies. Il y a eu environ 287 000 décès maternels en 2020, principalement dans les régions les plus pauvres et celles touchées par des conflits. Les principales causes sont les hémorragies graves, l'hypertension

artérielle, les infections liées à la grossesse, les complications d'avortements à risque et les affections susceptibles d'être aggravées par la grossesse (sida, paludisme...).



Face au risque de suicide de femmes enceintes ou venant d'accoucher, le Val-de-Marne renforce la prévention – Libération



Les centres de périnatalité du département mettent en place un dépistage systématique de la dépression qui touche environ 20 % des femmes enceintes ou ayant accouché. Le suicide est la première cause de mortalité chez elle, comme le confirme une étude publiée ce mercredi 3 avril par [l'Inserm](#) et Santé publique France.

Depuis le début du mois de mars, les centres de Protection maternelle et infantile (PMI) du Val-de-Marne se sont parés d'affiches qui décrivent un tabou chez les femmes enceintes et venant d'accoucher : la dépression périnatale (qui comprend la grossesse et l'année qui suit l'accouchement). Cette détresse touche environ une femme sur six . Ce pourquoi ces soignants du Val-de-Marne mettent aussi en place un dépistage systématique, sous forme d'auto-questionnaire pour les femmes pendant et après leur grossesse.

«Selon différents travaux français, environ la moitié des dépressions périnatales ne sont pas dépistées, et pas forcément bien prises en charge quand elles le sont. La systématisation du dépistage, associée à une meilleure sensibilisation des professionnels de santé, doit permettre de le résoudre.» , explique Joan Tissier, psychologue clinicienne à la PMI de Créteil Beuvin. Le rapport publié ce mercredi 3 avril par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ([Inserm](#)) et Santé publique France appuie sa position : le suicide est la première cause de mortalité des femmes enceintes et de celles qui viennent d'accoucher. Première cause de mortalité

Entre 2016 et 2018, 17 % des 272 mères mortes pendant ou dans l'année suivant leur grossesse se sont suicidées. Ainsi le suicide est devenu la première cause de mortalité. Il s'agit, surtout, d'une poursuite d'une tendance déjà observée et la confirmation du poids de la dépression périnatale. Cet état de tristesse pathologique se manifeste, comme toute dépression, par une *«perte de vitalité, d'enthousiasme, d'intérêt, un ralentissement des idées, voire des douleurs physiques»* , égrène la psychologue Val-de-Marnaise. S'y ajoute des spécificités liées à leur maternité, et surtout une grande anxiété concernant leur bébé. *«Les principaux symptômes sont des inquiétudes liées à leur enfant, qui ne mangerait ou ne dormirait pas suffisamment bien par exemple. Ces*

mères ressentent beaucoup de culpabilité, ont l'impression de ne pas être de bonnes mères, voire, pour les cas les plus graves, pensent que leur bébé serait mieux sans elles», décrit Joan Tissier.

Car la période qui suit la grossesse est une période de fragilités, qu'un manque d'accompagnement peut aggraver. Ce risque est accentué par des inégalités sociales, qui peuvent rendre plus difficile l'accès aux soins ou augmenter la pression psychologique. « *Le suicide maternel dépend de la sévérité de la dépression, associée à d'autres facteurs sociaux comme l'isolement, la précarité, d'éventuelles violences conjugales* » , précise la soignante. Ces inégalités se retrouvent d'ailleurs dans toutes les causes de mortalité de ces mères ou futures mères : le risque de mourir pendant la grossesse ou l'année qui suit est 1,5 fois supérieur pour les femmes issues de milieu modeste ou vulnérable, et même multiplié par deux pour celles venant d'Outre-mer ou les femmes migrantes.

Décès évitables

Ces nouveaux chiffres sont révélateurs de la fragilisation du système de santé, ici pour les femmes enceintes et leur bébé. Mais ils ne sont pas inéluctables : selon l'étude de **l'Inserm**, plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables. « *Dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux* » , écrivent les auteurs de l'étude . Et ce, alors que la fermeture de petites maternités suscite des débats dans le milieu, entre le maintien de l'accès aux soins à proximité du domicile des femmes enceintes, et qualité de soins dans des centres mieux dotés.

Les scientifiques dressent donc une série de recommandations, basées sur plus de prévention, de dépistage, d'une prise en charge multidisciplinaire et coordonnée entre soignants. Pour prévenir le suicide, Yoan Tissier prône elle aussi la prévention qu'un dépistage systématique doit améliorer. « *Plus on repère tôt les symptômes, plus on peut agir et accompagner la femme* », insiste-t-elle. *En PMI, selon les cas, on propose des visites à domicile, un soutien renforcé avec une sage-femme ou une puéricultrice, des invitations à des accueils et activités parents enfants.* »

Si les Etats-Unis ont été précurseurs en décelant le sous-diagnostic majeur de cette pathologie dès 2010, la France commence à bouger. Des projets essaient localement depuis quelques années. Le Covid a pu aussi accentuer les prises de conscience. Le tabou commence doucement à être levé, avec des témoignages diffusés sur les réseaux sociaux et dans la presse. « *En France, on est au tout début d'un mouvement de prise de conscience de cette dépression et son poids*, reconnaît Yoan Tissier. *On va dans le bon sens : elle est certes fréquente, mais bien accompagnée, elle se guérit dans la majorité des cas.* »



« En France, une femme en post-partum se suicide toutes les trois semaines »

Une nouvelle enquête sur la mortalité maternelle pointe une légère hausse des suicides entre 2016 et 2018. Les équipes de **I'Inserm** appellent à un sursaut collectif.

Par Nathan Tacchi

Publié le 04/04/2024 à 06h45



Entre 2016 et 2018, 272 femmes sont décédées après leur accouchement, soit une mort maternelle tous les quatre jours. © Pexels

Madame X avait 32 ans quand elle est tombée enceinte. Vivant en couple, sans antécédents médicaux spécifiques, elle a accouché sans problème particulier. Six mois après, des symptômes dépressifs sont apparus. Prise en charge par son médecin traitant et un psychiatre, elle a commencé à prendre des antidépresseurs, mais, au bout de deux mois, elle a décidé d'interrompre son traitement. Quelques semaines après, cette femme a été retrouvée pendue. Ce suicide « met en évidence un élément majeur : la sous-estimation des symptômes dépressifs » post-partum, raconte Caroline Chiesa, sage-femme. Comme cette trentenaire, entre 2016 et 2018, 45 femmes ont mis fin à leurs jours à la suite de leur accouchement.

Le point du soir

Tous les soirs à partir de 18h

Recevez l'information analysée et décryptée par la rédaction du Point.

Merci !

Votre inscription a bien été prise en compte avec l'adresse email :

Pour découvrir toutes nos autres newsletters, rendez-vous ici : [MonCompte](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'utilisations et notre politique de confidentialité.

D'après une nouvelle enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM), coordonnée par l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale, périnatale et pédiatrique (EPOPé) de **I'Inserm**, en coopération avec Santé publique France, pour la première fois, le suicide maternel et les autres causes psychiatriques de décès sont la première cause de mortalité maternelle en France, avec un ratio de mortalité maternelle (RMM) de 2,1 décès pour 100 000 naissances.

Comme l'explique Véronique Tessier, sage-femme et membre du Comité national d'experts sur la mortalité maternelle (Cnemm), à l'occasion d'une journée sur la mortalité

maternelle organisée au ministère de la Santé ce mercredi, « une femme [en post-partum] se suicide toutes les trois semaines ». 17 % des décès post-partum découlent d'un suicide

Les chiffres de la mortalité maternelle sont un « indicateur fondamental de santé maternelle » constituant « un événement sentinelle pointant les dysfonctionnements du système de soins », des inégalités et des priorités en matière de santé maternelle, comme l'explique Catherine Deneux, responsable de l'enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM) et directrice de recherche à **I'Inserm**. Ils sont relativement stables. Entre 2016 et 2018, le RMM total s'établissait à 11,8 décès pour 100 000 naissances.

Si, pendant longtemps, les raisons obstétricales, telles les hémorragies obstétricales ou les embolies amniotiques, entre autres, étaient la première cause de mortalité maternelle, cette période est révolue. Ainsi, entre 2016 et 2018, 17 % de la mortalité maternelle résulte d'un suicide.

À LIRE AUSSI **Prendre un congé paternité fait reculer le risque de dépression post-partum**

Les femmes qui se suicident après leur accouchement « ont un âge médian de 30 ans et sont à 95 % nées en France », détaille Véronique Tessier. Un jeune âge, une grossesse non désirée, des conflits familiaux, des violences subies, de faibles revenus, un faible niveau d'études ou encore le fait d'habiter dans une zone rurale constituent des facteurs de risque aux yeux des chercheurs.

De plus, d'après les données collectées par les équipes du Cnemmm, sur 41 dossiers médicaux récupérés, plus de la moitié présentait des antécédents psychiatriques, avec de nombreux troubles dépressifs, des antécédents de tentatives de suicide ou des troubles du comportement alimentaire. De surcroît, il apparaît que, parmi ces femmes ayant mis fin à leurs jours, près d'un tiers souffrait d'une vulnérabilité psychosociale, comme une grossesse sans conjoint ou encore des victimes de violences conjugales.

« Ces suicides ont également quasi systématiquement des modes opératoires violents », déclare Véronique Tessier. De fait, dans la pendaison (49 %), la précipitation sous un train ou d'un pont (18 %) et la défenestration (18 %) sont les modes opératoires les plus utilisés. Selon les équipes de **I'Inserm**, ces suicides résultent principalement d'une pathologie mentale sévère apparue au décours de l'accouchement ou d'une décompensation d'une pathologie préexistante.

« C'est sûr, la mortalité maternelle sera en hausse pendant la période du Covid-19 »

Tandis que **I'Inserm** et Santé publique France dévoilaient ce jour les chiffres pour la période 2016-2018, les équipes du Comité national d'experts sur la mortalité maternelle s'attellent déjà à enquêter sur les données de la mortalité maternelle des années suivantes. « Nous avons déjà commencé à enquêter, et c'est sûr, la mortalité maternelle sera en hausse pendant la période du Covid-19, confie au *Point* Catherine Deneux. Dans un premier temps, en raison de l'atteinte respiratoire du Covid-19 puisque les femmes enceintes étaient un groupe à risque. Dans un second temps, nous craignons effectivement une hausse du nombre de suicides. »

La période du Covid-19 a été facteur d'une importante dégradation de la santé mentale des Français. « Ces données, qui arrivent avant la pandémie aux conséquences que nous connaissons sur la santé mentale, invitent déjà à la réflexion », a de son côté déclaré la direction générale de la Santé lors d'une conférence au ministère de la Santé.

Ce mercredi, les chercheurs ont plaidé pour la mise en place d'un meilleur dépistage des tendances suicidaires. « Les antécédents psychiatriques d'une femme sur deux en présentant étaient inconnus de l'équipe obstétricale », déclare Véronique Tessier. « Il faut faire en sorte que les signes de dépression soient mieux dépistés », appuie Catherine Deneux.

À LIRE AUSSI « **Baby clash** » : « **La naissance d'un enfant, c'est une tempête** » « Ce rapport [...] révèle ce qui se trame en silence dans la tête des femmes. Il met la lumière sur ce que beaucoup se refusent à regarder comme une problématique de santé publique. Il ne s'agit pas de situations anecdotiques. Derrière une femme nouvellement mère qui se suicide, il y a un bébé, un coparent, une famille, des proches qui devront continuer de vivre, qui tenteront de comprendre le geste et la souffrance. [...] Grâce à ce nouveau rapport, nous avons la chance de pouvoir agir, car les facteurs d'évitabilité sont nombreux », a écrit en préambule de cette enquête Élise Marcende, présidente de l'association Maman Blues.

Selon les estimations de l'ENCMM, 79 % de ces suicides sont « probablement » ou « possiblement » évitables. De facto, dans 58 % des cas, le traitement médicamenteux ou la prise en charge étaient inadaptés et, dans 52 % des cas, les patients ont eu un défaut de diagnostic. De surcroît, les facteurs de stress psychosociaux sont trop souvent « insuffisamment pris en compte ».

« La santé mentale des femmes en post-partum doit être l'affaire de tous ! »

Comme l'indiquait au ministère de la Santé la psychiatre Sarah Tebeka, il serait crucial de renforcer le dispositif d'entretien postnatal, avec un dépistage universel pour « diminuer la survenue et les conséquences de la dépression ». Une proposition que l'on retrouve également dans l'enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM), qui préconise de dépister tout au long de la grossesse et du post-partum les antécédents de troubles psychiques, les symptômes psychiatriques d'alerte et les violences intrafamiliales. « Pour les femmes à risque psychiatrique identifié, proposer un parcours coordonné psychiatre-obstétricien dès la grossesse et jusqu'au post-partum », ajoutent les auteurs de l'étude.

À LIRE AUSSI **Maternités, le tabou des maltraitances** À l'occasion de cette journée au ministère dédiée à la mortalité maternelle, l'ensemble des équipes du Cnemm ont appelé à la prise de conscience immédiate de la souffrance psychique de ces femmes. Pour la docteure Catherine Deneux, « la santé mentale des femmes dans cette période [post-partum] doit être l'affaire de tous ! Il faut absolument déstigmatiser et déculpabiliser ces femmes et faire en sorte de reconnaître la vulnérabilité mentale de ces femmes à cette période-là ».



Mortalité maternelle : en France, une femme meurt tous les quatre jours, sur fond d'inégalités sociales



Décryptage

Un décès lié à la grossesse ou à l'accouchement a lieu tous les quatre jours en France. Tel est le bilan de l'étude menée entre 2016 et 2018, et publiée par **Inserm** et Santé publique France ce mercredi 3 avril. Le suicide et les maladies cardiovasculaires en sont les premières causes. Et de fortes inégalités, territoriales et sociodémographiques, persistent.

SociétéPublié le 3 avril 2024Mis à jour le 3 avril 2024 à 20:40

Publié le 3 avril 2024Mis à jour le 3 avril 2024 à 20:40

Mieux comprendre pour mieux prévenir. C'est le principe de l'étude sur les morts maternelles en France, publiée par **Inserm** et Santé Publique France, qui vise à « cibler les éléments améliorables des soins ou de leur organisation, impliqués dans l'évitabilité des décès et identifier de façon répétée dans cette série d'histoires à la fois uniques et exemplaires ». La septième édition de cette enquête triennale, nourrie d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes, recense 90 décès maternels annuellement.

Parmi les causes de décès, les suicides et maladies cardiovasculaires tractent le classement, chacun dans leur catégorie. À 42 jours de post-partum, période de référence pour les comparaisons internationales, les maladies cardiovasculaires sont les plus meurtrières. Entre 2016 et 2018, sur les 197 décès survenus six semaines après la grossesse, 14 % l'ont été à la suite d'une maladie cardio cardiovasculaire.

Soucieuse d'un phénomène plus large, l'étude prend aussi en compte les décès un an après l'accouchement. Ici, c'est le suicide qui devance les maladies cardiovasculaires, avec plus d'une quarantaine de décès pendant l'étude. « C'était la deuxième cause, cela devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides », a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharoux, directrice de recherche à **Inserm**. En France, une mère décède toutes les trois semaines de cause psychiatrique.

Ouvrir les yeux sur les inégalités

Les décès maternels cachent également de nombreuses disparités, territoriales d'abord. Malgré une diminution du risque observé par rapport aux études antérieures, le risque

de mortalité lié à la grossesse est multiplié par deux pour les femmes résidentes des départements d'Outre-Mer. Au niveau de la France hexagonale, l'Île-de-France n'est plus la seule en tête, rattrapée, et même dépassée, par les Hauts-de-France et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Miroir de la société, les inégalités sociales sont exacerbées. Les femmes issues de l'immigration sont, ainsi, exposées à deux fois plus de risques de mortalité que leurs homologues nées en France. Pour les femmes nées en Afrique, le risque est même multiplié par 3,1. 34 % des personnes décédées présentaient également une vulnérabilité socio-économique, contre 22 % pour la population générale. Des décès « évitables »

Parmi les 297 décès recensés sur la période, le rapport fait état de 60 % « *considérés comme « probablement » ou « possiblement » évitables, et dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux* ». L'étude pointe les failles du système de soins français. Sur la question des suicides, l'étude explique ainsi que « *les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels de la périnatalité et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum* ».



Les experts préconisent une information plus complète sur la dépression périnatale auprès des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public, mais aussi un accompagnement pour verbaliser la culpabilité liée à une dépression post-partum. Au niveau des maladies cardiovasculaires, ils recommandent que des recherches soient faites pour toute « *douleur thoracique ou abdominale brutale* » et « *toute symptomatologie respiratoire* » chez une femme enceinte afin de déceler les risques potentiels.

Selon l'organisation mondiale de la santé, en 2023, une femme mourrait toutes les deux minutes dans le monde suite à des complications liées à la grossesse ou à l'accouchement. Dans la moyenne européenne, avec un ratio de 7,9 décès pour 100 000 naissances, la France se classe seulement vingtième des états de l'Union Européenne, très loin devant Chypre (68,4 décès pour 100 000 naissances) mais également loin derrière la Norvège et ses 1,66 décès pour 100 000 naissances.

Nous n'avons pas pu confirmer votre inscription.

Votre inscription est confirmée.

« En France, une femme en post-partum se suicide toutes les trois semaines »

(Le Point) : Une nouvelle enquête sur la mortalité maternelle pointe une légère hausse des suicides entre 2016 et 2018. Les équipes de l'Inserm appellent à un sursaut collectif. ..

« En France, une femme en post-partum se suicide toutes les trois semaines »

Une nouvelle enquête sur la mortalité maternelle pointe une légère hausse des suicides entre 2016 et 2018. Les équipes de l'Inserm appellent à un sursaut collectif. Madame X avait 32 ans quand elle est tombée enceinte. Vivant en couple, sans antécédents médicaux spécifiques, elle a accouché sans problème particulier. Six mois après, des symptômes dépressifs sont apparus. Prise en charge par son médecin traitant et un psychiatre, elle a commencé à prendre des antidépresseurs, mais, au bout de deux mois, elle a décidé d'interrompre son traitement. Quelques semaines après, cette femme a été retrouvée pendue. Ce suicide « met en évidence un élément majeur : la sous-estimation des symptômes dépressifs » post-partum, raconte Caroline Chiesa, sage-femme. Comme cette trentenaire, entre 2016 et 2018, 45 femmes ont mis fin à leurs jours à la suite de leur accouchement.

D'après une nouvelle enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM), coordonnée par l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale, périnatale et pédiatrique (EPOPé) de l'Inserm, en coopération avec Santé publique France, pour la première fois, le suicide maternel et les autres causes psychiatriques de décès sont la première cause de mortalité maternelle en France, avec un ratio de mortalité maternelle (RMM) de 2,1 décès pour 100 000 naissances.

Comme l'explique Véronique Tessier, sage-femme et membre du Comité national d'experts sur la mortalité maternelle (Cnemmm), à l'occasion d'une journée sur la mortalité maternelle organisée au ministère de la Santé ce mercredi, « une femme [en post-partum] se suicide toutes les trois semaines ».

17 % des décès post-partum découlent d'un suicide

Les chiffres de la mortalité maternelle sont un « indicateur fondamental de santé maternelle » constituant « un événement sentinelle pointant les dysfonctionnements du système de soins », des inégalités et des priorités en matière de santé maternelle, comme l'explique Catherine Deneux, responsable de l'enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM) et directrice de recherche à l'Inserm. Ils sont relativement stables. Entre 2016 et 2018, le RMM total s'établissait à 11,8 décès pour 100 000 naissances.

Si, pendant longtemps, les raisons obstétricales, telles les hémorragies obstétricales ou les embolies amniotiques, entre autres, étaient la première cause de mortalité maternelle, cette période est révolue. Ainsi, entre 2016 et 2018, 17 % de la mortalité maternelle résulte d'un suicide.

Les femmes qui se suicident après leur accouchement « ont un âge médian de 30 ans et sont à 95 % nées en France », détaille Véronique Tessier. Un jeune âge, une grossesse non désirée, des conflits familiaux, des violences subies, de faibles revenus, un faible niveau d'études ou encore le fait d'habiter dans une zone rurale constituent des facteurs de risque aux yeux des chercheurs.

De plus, d'après les données collectées par les équipes du Cnemmm, sur 41 dossiers médicaux récupérés, plus de la moitié présentait des antécédents psychiatriques, avec de nombreux troubles dépressifs, des antécédents de tentatives de suicide ou des troubles du comportement alimentaire. De surcroît, il apparaît que, parmi ces femmes ayant mis fin à leurs jours, près d'un tiers souffrait d'une vulnérabilité psychosociale, comme une grossesse sans conjoint ou encore des victimes de violences conjugales.

« Ces suicides ont également quasi systématiquement des modes opératoires violents », déclare Véronique Tessier. De fait, dans la pendaison (49 %), la précipitation sous un train ou d'un pont (18 %) et la défenestration (18 %) sont les modes opératoires les plus utilisés. Selon les équipes de l'Inserm, ces suicides résultent principalement d'une pathologie mentale sévère apparue au décours de l'accouchement ou d'une décompensation d'une pathologie préexistante.

« C'est sûr, la mortalité maternelle sera en hausse pendant la période du Covid-19 »

Tandis que l'Inserm et Santé publique France dévoilaient ce jour les chiffres pour la période 2016-2018, les équipes du Comité national d'experts sur la mortalité maternelle s'attellent déjà à enquêter sur les données de la mortalité maternelle des années suivantes. « Nous avons déjà commencé à enquêter, et c'est sûr, la mortalité maternelle sera en hausse pendant la période du Covid-19, confie au Point Catherine Deneux. Dans un premier temps, en raison de l'atteinte respiratoire du Covid-19 puisque les femmes enceintes étaient un groupe à risque. Dans un second temps, nous craignons effectivement une hausse du nombre de suicides. »

La période du Covid-19 a été facteur d'une importante dégradation de la santé mentale des Français. « Ces données, qui arrivent avant la pandémie aux conséquences que nous connaissons sur la santé mentale, invitent déjà à la réflexion », a de son côté déclaré la direction générale de la Santé lors d'une conférence au ministère de la Santé.

Ce mercredi, les chercheurs ont plaidé pour la mise en place d'un meilleur dépistage des tendances suicidaires. « Les antécédents psychiatriques d'une femme sur deux en présentant étaient inconnus de l'équipe obstétricale », déclare Véronique Tessier. « Il faut faire en sorte que les signes de dépression soient mieux dépistés », appuie Catherine Deneux.

« Ce rapport [...] révèle ce qui se trame en silence dans la tête des femmes. Il met la lumière sur ce que beaucoup se refusent à regarder comme une problématique de santé publique. Il ne s'agit pas de situations anecdotiques. Derrière une femme nouvellement mère qui se suicide, il y a un bébé, un coparent, une famille, des proches qui devront continuer de vivre, qui tenteront de comprendre le geste et la souffrance. [...] Grâce à ce nouveau rapport, nous avons la chance de pouvoir agir, car les facteurs d'évitabilité sont nombreux », a écrit en préambule de cette enquête Élise Marcende, présidente de l'association Maman Blues.

Selon les estimations de l'ENCMM, 79 % de ces suicides sont « probablement » ou « possiblement » évitables. De facto, dans 58 % des cas, le traitement médicamenteux ou la prise en charge étaient inadaptés et, dans 52 % des cas, les patients ont eu un défaut de diagnostic. De surcroît, les facteurs de stress psychosociaux sont trop souvent « insuffisamment pris en compte ».

« La santé mentale des femmes en post-partum doit être l'affaire de tous ! »

Comme l'indiquait au ministère de la Santé la psychiatre Sarah Tebeka, il serait crucial de renforcer le dispositif d'entretien postnatal, avec un dépistage universel pour « diminuer la survenue et les conséquences de la dépression ». Une proposition que l'on retrouve également dans l'enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM), qui préconise de dépister tout au long de la grossesse et du post-partum les antécédents de troubles psychiques, les symptômes psychiatriques d'alerte et les violences intrafamiliales. « Pour les femmes à risque psychiatrique identifié, proposer un parcours coordonné psychiatre-obstétricien dès la grossesse et jusqu'au post-partum », ajoutent les auteurs de l'étude.

À l'occasion de cette journée au ministère dédiée à la mortalité maternelle, l'ensemble des équipes du Cnemm ont appelé à la prise de conscience immédiate de la souffrance psychique de ces femmes. Pour la docteure Catherine Deneux, « la santé mentale des femmes dans cette période [post-partum] doit être l'affaire de tous ! Il faut absolument déstigmatiser et déculpabiliser ces femmes et faire en sorte de reconnaître la vulnérabilité mentale de ces femmes à cette période-là ».

Le suicide, première cause de mortalité des mères du début de la grossesse jusqu'à un an après l'accouchement

Des spécialistes rappellent l'importance de "dépasser la sphère strictement obstétricale" en ce qui concerne la santé des femmes, et veulent mettre en lumière l'importance de la santé mentale tout au long de la grossesse et en post-partum.

Si elles sont rares, les "morts maternelles" existent toujours en France, où près de 100 femmes meurent chaque année de complications liées à la grossesse, soit une tous les quatre jours en moyenne, selon un rapport de Santé publique France et de l'Inserm publié ce mercredi 3 avril.

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été enregistrées, c'est-à-dire de décès sur la période allant de la conception à un an après la fin de la grossesse.

Ces chiffres sont stables et la France se situe dans la moyenne des pays européens. "Même dans les pays riches où elle est devenue rare, car (la mortalité maternelle) constitue un événement sentinelle qui alerte sur les inégalités et les priorités en santé maternelle", précise le rapport.

Un décès de cause psychiatrique toutes les 3 semaines

Le premier enseignement de ce rapport est que le suicide est devenu la première cause de mortalité maternelle. "Ce profil rappelle que la santé des femmes enceintes dépasse la sphère strictement obstétricale", pointe le rapport, qui recense environ un décès maternel de cause psychiatrique toutes les trois semaines en France.

Pour diminuer ce risque, "les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels de la périnatalité et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du post-partum", préconise les experts.

En outre, "il est nécessaire d'informer les femmes enceintes, leur entourage, ainsi que le grand public, des signes de dépression périnatale, de leur fréquence et de l'importance de consulter rapidement en cas de symptômes."

"Des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu", détaille à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm.

Le risque des maladies cardiovasculaires

Les maladies cardiovasculaires sont la deuxième cause de décès maternels, elles sont même la première sur une période jusqu'à 42 jours après la fin de la grossesse, période de mesure de l'OMS.

Ainsi, les scientifiques préconisent une vigilance accrue pour les femmes porteuses d'une maladie cardiovasculaire préexistante et pour la survenue d'une douleur thoracique ou abdominale chez les femmes enceintes

Endométriose: comment diagnostiquer, comment soigner?

Parmi les causes directes, les décès à la suite d'une hémorragie obstétricale restent stables par rapport à la dernière période 2013-2015, alors que la France avait connu une réduction de moitié en quinze ans.

Inégalités

Le rapport publié ce mercredi souligne d'importantes inégalités sociodémographiques dans la mortalité maternelle. Le risque de décès est plus élevé pour les femmes résidant dans les départements et régions d'outre-mer et pour les femmes migrantes (risque

3,1 fois plus important pour les femmes nées en Afrique subsaharienne).

Il y a également un risque accru pour les femmes en situation d'obésité et pour les femmes plus âgées. En effet, elles sont 2,5 fois plus vulnérables entre 35-39 ans et 5 fois plus à partir de 40 ans.

Une situation qui peut être préoccupante puisque les grossesses sont de plus en plus tardives en France. L'âge d'une première grossesse était de 28 ans en moyenne en 2015 contre 22 en 1967, selon l'Insee.

Plus de la moitié des décès "évitables"

Selon les épidémiologistes, gynécologues obstétriciens, sages-femmes, anesthésistes-réanimateurs, psychiatres et médecins internistes qui ont analysé ces décès maternels, 60 % d'entre eux sont considérés comme "probablement" ou "possiblement" évitables.

"L'analyse du parcours des femmes décédées montre qu'une amélioration est possible", conclut effectivement le rapport.

Ce dernier met ainsi l'accent sur "l'importance de la prévention, du dépistage, et de la prise en charge coordonnée et multidisciplinaire depuis la période préconceptionnelle jusqu'aux mois après l'accouchement, dans toutes les sphères de la santé de la femme".

"Lors du suivi prénatal, les informations sur le contexte social, les conditions de vie et les antécédents de violences sont à recueillir de façon détaillée, au même titre que les antécédents médicaux classiques", insiste le rapport.

Mortalité maternelle : en France, une femme meurt tous les quatre jours, sur fond d'inégalités sociales

(Humanité.fr) : Un décès lié à la grossesse ou à l'accouchement a lieu tous les quatre jours en France. Tel est le bilan de l'étude menée entre 2016 et 2018, et publiée par l'Inserm et Santé publique France ce mercredi 3 avril. Le suicide et les maladies cardiovasculaires en sont les premières causes. Et de fortes inégalités, territoriales et sociodémographiques, persistent. ...

Face au risque de suicide de femmes enceintes ou venant d'accoucher, le Val-de-Marne renforce la prévention

Les centres de périnatalité du département mettent en place un dépistage systématique de la dépression qui touche environ 20 % des femmes enceintes ou ayant accouché. Le suicide est la première cause de mortalité chez elle, comme le confirme une étude publiée ce mercredi 3 avril par l'Inserm et Santé publique France.

Depuis le début du mois de mars, les centres de Protection maternelle et infantile (PMI) du Val-de-Marne se sont parés d'affiches qui décrivent un tabou chez les femmes enceintes et venant d'accoucher : la dépression périnatale (qui comprend la grossesse et l'année qui suit l'accouchement). Cette détresse touche environ . Ce pourquoi ces soignants du Val-de-Marne mettent aussi en place un dépistage systématique, sous forme d'auto-questionnaire pour les femmes pendant et après leur grossesse.

«Selon différents travaux français, environ la moitié des dépressions périnatales ne sont pas dépistées, et pas forcément bien prises en charge quand elles le sont. La systématisation du dépistage, associée à une meilleure sensibilisation des professionnels de santé, doit permettre de le résoudre.» , explique Joan Tissier, psychologue clinicienne à la PMI de Créteil Beuvin. Le rapport publié ce mercredi 3 avril par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et Santé publique France appuie sa position : le suicide est la première cause de mortalité des femmes enceintes et de celles qui viennent d'accoucher.

Première cause de mortalité

Entre 2016 et 2018, 17 % des 272 mères mortes pendant ou dans l'année suivant leur grossesse se sont suicidées. Ainsi le suicide est devenu la première cause de mortalité. Il s'agit, surtout, d'une poursuite d'une tendance déjà observée et la confirmation du poids de la dépression périnatale. Cet état de tristesse pathologique se manifeste, comme toute dépression, par une «perte de vitalité, d'enthousiasme, d'intérêt, un ralentissement des idées, voire des douleurs physiques» , égrène la psychologue Val-de-Marnaise. S'y ajoute des spécificités liées à leur maternité, et surtout une grande anxiété concernant leur bébé. «Les principaux symptômes sont des inquiétudes liées à leur enfant, qui ne mangerait ou ne dormirait pas suffisamment bien par exemple. Ces mères ressentent beaucoup de culpabilité, ont l'impression de ne pas être de bonnes mères, voire, pour les cas les plus graves, pensent que leur bébé serait mieux sans elles», décrit Joan Tissier.

Car la période qui suit la grossesse est une période de fragilités, qu'un manque d'accompagnement peut aggraver. Ce risque est accentué par des inégalités sociales, qui peuvent rendre plus difficile l'accès aux soins ou augmenter la pression psychologique. « Le suicide maternel dépend de la sévérité de la dépression, associée à d'autres facteurs sociaux comme l'isolement, la précarité, d'éventuelles violences conjugales» , précise la soignante. Ces inégalités se retrouvent d'ailleurs dans toutes les causes de mortalité de ces mères ou futures mères : le risque de mourir pendant la grossesse ou l'année qui suit est 1,5 fois supérieur pour les femmes issues de milieu modeste ou vulnérable, et même multiplié par deux pour celles venant d'Outre-mer ou les femmes migrantes.

Décès évitables

Ces nouveaux chiffres sont révélateurs de la pour les femmes enceintes et leur bébé. Mais ils ne sont pas inéluctables : selon l'étude de l'Inserm, plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables. «Dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux» , écrivent les auteurs de l'étude Et ce, alors que la suscite des débats dans le milieu, entre le maintien de l'accès aux soins à proximité du domicile des femmes enceintes, et qualité de soins dans des centres mieux dotés.

Les scientifiques dressent donc une série de recommandations, basées sur plus de prévention, de dépistage, d'une prise en charge multidisciplinaire et coordonnée entre soignants. Pour prévenir le suicide, Yoan Tissier prône elle aussi la prévention qu'un dépistage systématique doit améliorer. «Plus on repère tôt les symptômes, plus on peut agir et accompagner la femme, insiste-t-elle. En PMI, selon les cas, on propose des visites à domicile, un soutien renforcé avec une sage-femme ou une puéricultrice, des invitations à des accueils et activités parents enfants.»

Si les Etats-Unis ont été précurseurs en décelant le sous-diagnostic majeur de cette pathologie dès 2010, la France commence à bouger. Des projets essaient localement depuis quelques années. Le Covid a pu aussi accentuer les prises de conscience. Le tabou commence doucement à être levé, avec des témoignages diffusés sur les réseaux sociaux et dans la presse. «En France, on est au tout début d'un mouvement de prise de conscience de cette dépression et son poids, reconnaît Yoan Tissier. On va dans le bon sens : elle est certes fréquente, mais bien accompagnée, elle se guérit dans la majorité des cas.»

Pour aller plus loin :

Mortalité maternelle : en France, une femme meurt tous les quatre jours, sur fond d'inégalités sociales

Un décès lié à la grossesse ou à l'accouchement a lieu tous les quatre jours en France. Tel est le bilan de l'étude menée entre 2016 et 2018, et publiée par l'Inserm et Santé publique France ce mercredi 3 avril. Le suicide et les maladies cardiovasculaires en sont les premières causes. Et de fortes inégalités, territoriales et sociodémographiques, persistent. Un décès lié à la grossesse ou à l'accouchement a lieu tous les quatre jours en France. Tel est le bilan de l'étude menée entre 2016 et 2018, et publiée par l'Inserm et Santé publique France ce mercredi 3 avril. Le suicide et les maladies cardiovasculaires en sont les premières causes. Et de fortes inégalités, territoriales et sociodémographiques, persistent. Mieux comprendre pour mieux prévenir. C'est le principe de l'étude sur les morts maternelles en France, publiée par l'Inserm et Santé Publique France, qui vise à « cibler les éléments améliorables des soins ou de leur organisation, impliqués dans l'évitabilité des décès et identifier de façon répétée dans cette série d'histoires à la fois uniques et exemplaires ». La septième édition de cette enquête triennale, nourrie d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes, recense 90 décès maternels annuellement.

Parmi les causes de décès, les suicides et maladies cardiovasculaires tractent le classement, chacun dans leur catégorie. À 42 jours de post-partum, période de référence pour les comparaisons internationales, les maladies cardiovasculaires sont les plus meurtrières. Entre 2016 et 2018, sur les 197 décès survenus six semaines après la grossesse, 14 % l'ont été à la suite d'une maladie cardio cardiovasculaire.

Soucieuse d'un phénomène plus large, l'étude prend aussi en compte les décès un an après l'accouchement. Ici, c'est le suicide qui devance les maladies cardiovasculaires, avec plus d'une quarantaine de décès pendant l'étude. « C'était la deuxième cause, cela devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides », a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm. En France, une mère décède toutes les trois semaines de cause psychiatrique.

Ouvrir les yeux sur les inégalités

Les décès maternels cachent également de nombreuses disparités, territoriales d'abord. Malgré une diminution du risque observé par rapport aux études antérieures, le risque de mortalité lié à la grossesse est multiplié par deux pour les femmes résidentes des départements d'Outre-Mer. Au niveau de la France hexagonale, l'Île-de-France n'est plus la seule en tête, rattrapée, et même dépassée, par les Hauts-de-France et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Miroir de la société, les inégalités sociales sont exacerbées. Les femmes issues de l'immigration sont, ainsi, exposées à deux fois plus de risques de mortalité que leurs homologues nées en France. Pour les femmes nées en Afrique, le risque est même multiplié par 3,1. 34 % des personnes décédées présentaient également une vulnérabilité socio-économique, contre 22 % pour la population générale.

Des décès « évitables »

Parmi les 297 décès recensés sur la période, le rapport fait état de 60 % « considérés comme « probablement » ou « possiblement » évitables, et dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux ». L'étude pointe les failles du système de soins français. Sur la question des suicides, l'étude explique ainsi que « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels de la périnatalité et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum »

Les experts préconisent une information plus complète sur la dépression périnatale auprès des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public, mais aussi un accompagnement pour verbaliser la culpabilité liée à une dépression post-partum. Au niveau des maladies cardiovasculaires, ils recommandent que des recherches soient faites pour toute « douleur thoracique ou abdominale brutale » et « toute symptomatologie respiratoire » chez une femme enceinte afin de déceler les risques potentiels.

Selon l'organisation mondiale de la santé, en 2023, une femme mourrait toutes les deux minutes dans le monde suite à des complications liées à la grossesse ou à l'accouchement. Dans la moyenne européenne, avec un ratio de 7,9 décès pour 100 000 naissances, la France se classe seulement vingtième des états de l'Union Européenne, très loin devant Chypre (68,4 décès pour 100 000 naissances) mais également loin derrière la Norvège et ses 1,66 décès pour 100 000 naissances.

Morts maternelles : le suicide première cause de mortalité chez les femmes enceintes, selon une récente enquête de l'Inserm

La septième édition de l'enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles menée par l'Inserm et Santé publique France a révélé ses résultats. D'après l'étude, la première cause des morts maternelles est le suicide, viennent ensuite les maladies cardiovasculaires.

L'Inserm et Santé publique France (SPF) ont publié, ce 3 avril, leur enquête sur les causes de mortalité maternelle, de la conception jusqu'à 1 an après l'accouchement, entre 2016 et 2018. Résultat : 272 morts maternelles sont survenues en France (Hexagone et les DROM, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte) pendant une grossesse ou dans l'année qui a suivi sa fin, soit environ 90 décès annuels, 1 tous les 4 jours. Comparés aux années précédentes, ces chiffres n'ont pas évolué, néanmoins la première cause de décès a changé.

Le suicide, première cause de mortalité maternelle

Cette étude, nourrie par l'expertise de gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes, montre que la principale cause de mortalité des femmes est le suicide (17%) devant les maladies cardiovasculaires (15%). C'était la deuxième cause, ça devient la première: ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm. Viennent ensuite les thromboembolies veineuses, les accidents vasculaires cérébraux, les hémorragies obstétricales (7%) et les embolies amniotiques (8%). En outre, cette enquête révèle aussi un risque deux fois plus élevé de décès chez les femmes atteintes d'obésité ou se trouvant dans des situations "socialement vulnérables"

Comment prévenir ces décès ?

Selon les chiffres de ce bilan, 60% des décès maternels sont "probablement" (17%) ou "peut-être" (43%) évitables, car ils sont, pour plus de la moitié d'entre eux, liés à une inadéquation des soins prodigués et à un défaut d'organisation des soins. Face à ces observations, Santé Publique France invite à redoubler de vigilance vis-à-vis de certains risques et d'effectuer plus de prévention autour des complications liées à la grossesse. Pendant la grossesse et l'année qui suit l'accouchement, les spécialistes ayant menés l'enquête, recommandent aux futures mères de "rechercher et oser aborder la dépression dès les premiers signes de détresse" et de "parler le plus tôt possible avec le médecin ou la sage-femme" des risques d'hypertension artérielle ou de maladie cardiaque. Enfin, les médecins invitent fortement les femmes diagnostiquées d'une affection chronique traitée par un médicament (épilepsie, asthme, trouble psychiatrique...) de poursuivre et d'adapter le traitement en discussion avec le médecin".

Ça peut aussi vous intéresser :

- » Tryptophane : quel est cet acide aminé qui améliore la qualité du sommeil et notre humeur ?
- » Ces compléments alimentaires provoqueraient de multiples hospitalisations et 5 décès, au Japon
- » Est-ce vraiment une bonne idée de dormir à côté de son bébé ?
- » Quels sont les effets du changement d'heure sur notre santé ?
- » Santé : on pourra bientôt payer son médecin directement sur Doctolib

Mortalité maternelle : pour la première fois, le suicide en est la première cause, selon une étude

Selon un rapport de Santé publique France et de l'Inserm publié ce mercredi 3 avril, 272 décès ont été recensés, sur la période 2016-2018, du début des grossesses à un an après leur fin. Le suicide en est désormais la cause numéro 1. Une étude qui permet de mieux mesurer l'impact de la maternité sur les femmes. Réalisée par l'Inserm et Santé Publique France sur « Les morts maternelles en France de 2016 à 2018 », cette enquête rendue publique ce 3 avril, montre en effet avant tout que « la santé des femmes enceintes dépasse la sphère strictement obstétricale ». L'étude fait ainsi état de 272 décès maternels sur la période 2016-2018, soit une femme tous les quatre jours, et 11,8 décès pour 100 000 naissances. « La France se situe dans la moyenne des pays européens », assure l'Inserm, qui note cependant de fortes inégalités territoriales et sociodémographiques. Le risque est ainsi multiplié par deux en Outremer alors que pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des femmes nées en France. Et sans surprise, l'âge augmente aussi le risque, « de façon marquée » après 35 ans. Les femmes obèses, elles, sont deux fois plus présentes dans la colonne décès.

Mortalité maternelle : le pic de suicides survient en plein post-partum

Dans un second temps, les chercheurs ont tenté d'en savoir plus sur les causes de cette mortalité. Et pour la première fois, le suicide, mais aussi d'autres causes psychiatriques, apparaît comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %). Avec 45 décès précisément, le suicide est donc désormais la première cause de mortalité jusqu'à un an, le pic survenant vers quatre à cinq mois après l'accouchement. Comme le rapporte l'étude, il s'agit souvent de femmes dont c'est la première grossesse, qui ont déjà eu des antécédents psychiatriques avérés ou des troubles du comportement alimentaire « C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides », a expliqué à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm.

Seulement, selon les experts (épidémiologistes, gynécologues obstétriciens, sage-femmes, anesthésistes-réanimateurs, psychiatres et médecins internes) qui ont analysé ces décès, 60 % d'entre eux sont considérés comme « probablement » (17 %) ou « possiblement » (43 %) évitables. Afin de réduire ces décès, l'Inserm préconise une meilleure connaissance des signes de mauvaise santé mentale par tous les intervenants.

Le suicide, première cause de morts liées à la grossesse ou à l'accouchement

En France, 90 femmes décèdent chaque année en lien avec la grossesse ou l'accouchement. Le suicide en est devenu la première cause. 1 second of 40 seconds

Volume 0%

Si elles sont rares, les "morts maternelles" existent toujours en France. Et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée ce mercredi 3 avril par l'Inserm et Santé publique France. L'étude n'inclue pas la période de la pandémie de Covid.

Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7^e édition de ce travail nourri d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes.

Le suicide devant les maladies cardiovasculaires

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100 000 naissances vivantes) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes.

Mais, cette fois, le suicide - avec d'autres causes psychiatriques - ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %).

Une femme meurt de complications toutes les deux minutes dans le monde

"C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm.

Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse - période de référence pour les comparaisons internationales- 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires.

Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies.

Suicide, hémorragies, maladies cardiaques... La mortalité des femmes enceintes et des jeunes mères ne baisse pas

La mortalité maternelle ne baisse pas en France, avec un décès tous les quatre jours chez les femmes enceintes ou ayant accouché depuis moins d'un an. Par L. P.

Une femme enceinte ou ayant accouché depuis moins d'un an meurt tous les quatre jours en France. C'est ce que révèle une étude de Santé publique France et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), relayée par Le Monde . Il y a eu 272 décès sur la période 2016-2018. Près de 60 % d'entre eux pourraient être évitables.

Le suicide est la première cause de mortalité, avec 45 décès. Il s'agit généralement de femmes souffrant de maladies psychiatriques ou de troubles du comportement alimentaire, pas toujours très bien suivies après leur accouchement. Les risques de dépressions psot-partum sont aussi bien présents.

Plusieurs facteurs de risques

Les maladies cardiovasculaires sont la deuxième cause de mortalité, avec 39 personnes concernées. Vient ensuite une très grave complication de l'accouchement, l' hémorragie obstétricale , avec une vingtaine de cas, mais qui selon l'INSERM serait évitable dans 95 % des cas.

Le risque de complications augmente avec l'âge. Les femmes âgées de 35 à 39 ans représentent 39 % des décès. Les risques sont multipliés par 5 lorsque la femme enceinte a dépassé les 40 ans. Un risque qui n'a pas diminué depuis 2006, alors que 27 % des grossesses ont lieu après 35 ans.

Des migrantes

D'autres facteurs augmentent la mortalité : 33 % des femmes qui ont perdu la vie étaient migrantes, 34 % étaient dans une situation d'isolement social, et 26 % souffraient d'obésité.

Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France

Sur la période 2016-2018, 272 morts maternelles sont survenues pendant la grossesse ou dans l'année suivant la fin de celle-ci, selon l'étude coordonnée par l'équipe de recherche en épidémiologie obstétricale périnatale et pédiatrique (EPOPé) de l'Inserm, avec le soutien de Santé publique France. Environ 90 femmes décèdent chaque année d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, soit une tous les quatre jours en moyenne, selon une étude publiée par l'Inserm et Santé publique France. Le suicide devient la première cause, devant les maladies cardiovasculaires, entre 2016 et 2018.

Publiée ce 3 avril, cette 7^e édition s'appuie sur les données de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM) et porte sur le triennat 2016-2018.

Ces 272 morts représentent environ 90 décès annuels, et un ratio de 11,8 décès/100 000 naissances vivantes. Parmi ces décès, 197 ont eu lieu dans la limite des 42 jours après la fin de la grossesse, référence internationale fixée par l'Organisation mondiale de la santé pour définir la mort maternelle, soit un ratio de 8,5/100 000 naissances vivantes, un chiffre « dans la moyenne des pays européens », précisent les auteurs.

Stabilité des hémorragies obstétricales, derrière les causes cardiovasculaires

Si le ratio de mortalité maternelle reste équivalent aux périodes précédentes, le fait marquant de ces trois années est la place qu'occupe désormais le suicide : il devient la première cause de mortalité dans l'année qui suit la fin de la grossesse (17 %) avec un ratio de 1,9/100 000 naissances vivantes. Il double ainsi les maladies cardiovasculaires, si l'on regarde les 12 mois suivant l'accouchement ; mais celles-ci, à l'origine de 14 % des décès maternels, restent la première cause de mortalité au cours des 42 jours après la fin de la grossesse (période de référence pour les comparaisons internationales). « C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides », a déclaré à l'AFP Catherine Deneux-Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm.

Les auteurs attirent l'attention sur les hémorragies obstétricales qui étaient, il y a plus d'une dizaine d'années, la première cause de mortalité maternelle. Elles sont aujourd'hui à un niveau stable (0,9/100 000 naissances vivantes), « après une réduction de moitié en quinze ans », mais toujours dans la fourchette haute des pays européens. Pour la période 2016-2018, les thromboembolies veineuses, les embolies amniotiques, les AVC et les hémorragies sont les autres causes les plus retrouvées, gravitant en moyenne autour du ratio 0,9/100 000.

Deux fois plus décès dans les Drom

Les auteurs ont inclus dans leur étude les caractéristiques sociodémographiques des femmes décédées. Ils retrouvent ainsi un risque de mortalité plus élevé chez les femmes âgées de plus de 35 ans par rapport à celle de 20-24 ans dont le risque relatif est de 1,4. Ce risque est de 2,6 pour la tranche 35-39 ans, et de 5,3 à partir de 40 ans. Les femmes de moins de 20 ans présentent, elles, un risque relatif de 1,6.

Le fait d'être née hors de France est également un facteur de risque de mortalité maternelle ; en particulier, les femmes nées en Afrique subsaharienne ont un risque 3,1 fois supérieur à celui des femmes nées en France. La vulnérabilité socio-économique et l'obésité sont également surreprésentées parmi les femmes décédées entre 2016 et 2018 (34 versus 22 % en population générale des parturientes pour la vulnérabilité, et 26 versus 13 % pour l'obésité).

Enfin, les données mettent en évidence une disparité régionale, avec des départements et régions d'outre-mer (Drom) plus touchés par la mortalité maternelle puisque le risque y est multiplié par deux par rapport à la moyenne métropolitaine. Les auteurs signalent

toutefois que ce ratio est « de moindre ampleur » par rapport aux précédents triennats durant lesquels il était multiplié par quatre. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Hauts-de-France et l'Île-de-France suivent les Drom avec un ratio entre 13 et 14,5/100 000 naissances vivantes ; l'Occitanie présente quant à elle le ratio le plus faible du pays (moins de 7/100 000).

Enfin, les auteurs estiment que « 60 % des décès maternels sont probablement (pour 17 %) ou possiblement (43 %) évitables ». De l'analyse des dossiers et des données, le comité d'expert tire 30 messages clés pour améliorer prévention, dépistage et coordination des soins. Il insiste sur le caractère évolutif du niveau des risques somatiques, psychiatriques et sociaux chez la femme et de l'importance de répéter les évaluations. « Les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum », lit-on.

Les experts insistent sur l'information aux familles, en particulier sur la dépression périnatale et post-partum, et sur la formation au repérage des risques, aux examens diagnostiques et aux gestes d'urgence des professionnels de santé. Enfin, ils sensibilisent à « toute symptomatologie respiratoire » qui doit conduire à rechercher une origine cardiaque.

le suicide est la première cause de mortalité maternelle

Dans une nouvelle étude de l'Inserm et de Santé publique France, publiée ce mercredi 3 avril, le suicide, avec d'autres causes psychiatriques, s'avère être la première cause des «décès maternels» en France, ces derniers étant en effet des morts liées à la grossesse ou à l'accouchement.

C'est rare, mais cela existe. En France, en moyenne 90 femmes décèdent chaque année suite à des complications liées à la grossesse ou à l'accouchement, soit une tous les quatre jours. Et la principale raison en est le suicide, selon une étude de l'Inserm et de Santé publique France publiée ce mercredi 3 avril.

Ces données ont été traitées par des professionnels de la santé. En effet, de 2016 à 2018, 272 décès maternels ont été enregistrés, couvrant la période de la conception jusqu'à un an après l'accouchement. Prenant en compte ces statistiques, les experts ont pu établir un classement des principales causes de mortalité.

le suicide, «c'était la deuxième cause, ça devient la première»

Malgré des efforts, le taux de mortalité maternelle en France, soit 11,8 décès pour 100.000 naissances vivantes, demeure inchangé par rapport aux enquêtes antérieures.

Cependant, ce qui est nouveau dans cette étude, c'est que le suicide, accompagné d'autres troubles psychiatriques, se profile désormais comme la principale cause de décès maternels, représentant 17 % des cas, devant les maladies cardiovasculaires à 14 %.

«C'était la deuxième cause, ça devient la première: ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides» a rapporté Catherine-Deneux Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm.

inégalités territoriales et socio-démographiques

En outre, l'étude montre qu'il y a de grandes différences dans le nombre de décès de femmes liés à la grossesse en fonction de l'endroit où elles vivent et de leur situation sociale.

Par exemple, les femmes en Outremer présentent un risque deux fois plus élevé que celles de la métropole, tandis que les femmes migrantes et socialement vulnérables sont également plus exposées. L'âge avancé et l'obésité sont aussi des facteurs de risque notables.

La Dépression Post-Partum, Un Défi Sous-Estimé

Pour contrer cette tendance, l'étude insiste sur l'importance de la prévention et du dépistage précoce. Elle souligne particulièrement la nécessité pour les professionnels de la santé de reconnaître «les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum».

La dépression post-partum est une réalité pour de nombreuses femmes. Elles peuvent se sentir coupables de ressentir de la tristesse, de ne pas éprouver de plaisir avec leur enfant, et douter de leurs compétences en tant que mères, mais elles ont souvent du mal à exprimer ces sentiments ouvertement.

Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, réalisées en 2023, par des organismes des Nations unies.

Le suicide devient la première cause de décès des mères en France

On en parle peu – les cas sont heureusement rares – mais la maternité, si elle est synonyme de don de la vie, peut parfois se terminer dans des conditions sinistres, on parle alors de « morts maternelles ». Et, jusqu'ici en deuxième position, derrière les maladies cardiovasculaires, le suicide est désormais la première cause en France.

La nouvelle étude de l'Inserm et de Santé publique France, publiée ce mercredi, indique qu'entre 2016 et 2018, 272 décès maternels ont été recensés, soit 1 décès tous les 4 jours en France d'une cause liée à la grossesse, à l'accouchement ou à ses suites.

Un décès d'origine psychologique toutes les 3 semaines en France

« Un résultat notable est la place prépondérante des suicides et des causes de décès psychiatriques qui se confirme pour la période 2016-2018 », indique l'enquête. Ce qui les positionne dans « première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an (17 %), soit environ un décès maternel d'origine psychiatrique toutes les trois semaines en France. »

« C'était la deuxième cause, ça devient la première. Il ne s'agit pas d'un changement radical de tendance, mais d'une confirmation accrue du poids des suicides. » Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm, a expliqué à l'AFP.

Environ 90 femmes meurent chaque année d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, selon ce 7^e rapport s'appuyant sur les travaux d'obstétriciens-gynécologues, d'anesthésistes-réanimateurs, de sages-femmes et d'épidémiologistes. A noter que sur les 42 jours suivant la fin de la grossesse – période de référence pour les comparaisons internationales – 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, provoqués essentiellement par des maladies cardiovasculaires. Ces dernières constituent la deuxième cause de décès maternels (14%).

De fortes inégalités

« Les deux principales causes de décès maternels, les suicides et les maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un peu », note également le spécialiste en épidémiologie périnatale, invitant « considérer la santé des femmes dans le monde ».

En revanche, depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prédominantes, « bonnes nouvelles », souligne Catherine-Deneux Tharaux. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due aux saignements excessifs lors de l'accouchement ou dans les 24 heures qui suivent stagne désormais dans le haut de la fourchette dans les pays européens.

L'étude note également que de fortes inégalités persistent, les femmes socialement vulnérables étant 1,5 fois plus représentées parmi les décès maternels. L'âge augmente également le risque, « de façon marquée » après 35 ans. L'obésité aussi, avec deux fois plus de décès maternels. Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois plus élevée que celle des Françaises d'origine.

« Une amélioration est possible car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou éventuellement évitables, et dans les deux tiers des cas, les soins prodigués n'étaient pas optimaux. » souligne l'étude.

Informez sur la dépression périnatale

Pour limiter les risques de suicide, « Les facteurs de risque personnels et familiaux de dépression périnatale doivent être connus des professionnels et recherchés tout au long de la grossesse et du suivi post-partum », rappellent les experts. Outre l'implication

de tous les soignants pour détecter les symptômes de troubles mentaux jusqu'à l'année suivant l'accouchement, ils recommandent d'informer les femmes enceintes, leur entourage et le grand public sur la dépression périnatale.

A cela s'ajoute la dépression post-partum, souligne Catherine-Deneux Tharoux. Sur la base des résultats de l'enquête, elle constate que « Les femmes éprouvent encore un fort sentiment de culpabilité face à la tristesse, au manque de plaisir avec leur enfant, au sentiment de ne pas être une bonne mère, mais elles le verbalisent rarement. »

Les « décès maternels » dans le monde

Dans le monde, une femme meurt toutes les 2 minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours plus tard), selon les estimations des organismes des Nations Unies, publiées en 2023. Il y a eu environ 287 000 décès maternels en 2020, principalement dans les régions les plus pauvres, et ceux touchés par le conflit. En moyenne européenne, le taux de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100 000 naissances) n'a pas changé par rapport aux enquêtes précédentes.

Le suicide, première cause de mortalité liée à la grossesse ou à l'accouchement

Environ 90 femmes meurent chaque année d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, selon une étude dévoilée ce mercredi 3 avril par l'Inserm et Santé publique France. Si elles sont rares, les « morts maternelles » existent toujours en France, et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée ce mercredi 3 avril par l'Inserm et Santé publique France, n'incluant pas la période de la pandémie de Covid.

Environ 90 femmes décèdent chaque année d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7^e édition de ce travail nourri d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sage-femmes et épidémiologistes.

Lire aussi >> Suicide maternel : « Ça peut arriver, il faut que ça se sache »

« C'était la deuxième cause, ça devient la première »

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100 000 naissances vivantes) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes. Mais, cette fois, le suicide – avec d'autres causes psychiatriques – ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %).

« C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de...

Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France

Selon une étude de l'Inserm et de Santé publique en France, publiée ce mercredi 03 avril, les "morts maternelles" sont toujours présentes en France, et le suicide en est devenu la principale cause. Je m'abonne à la newsletter « Infos »

Selon une étude publiée ce mercredi 03 avril, par l'Inserm et Santé publique France, les "morts maternelles" sont toujours présentes en France et le suicide en est devenu la principale cause. Selon la 7^e édition de cette étude, environ 90 femmes perdent la vie chaque année en raison d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, en moyenne une tous les quatre jours, grâce à une surveillance menée par des gynécologues-obstétriciens, des anesthésistes-réanimateurs, des sages-femmes et des épidémiologistes.

Ces recherches portent sur les années 2016 à 2018, et ont enregistré 272 décès maternels en France durant cette période, soit une moyenne de 90 décès par an liés à la grossesse ou à l'accouchement. Cependant, cette fois-ci, le suicide, en collaboration avec d'autres causes psychiatriques, se présente comme la principale cause de décès chez les femmes (17%), devant les maladies cardiovasculaires (14%).

La pandémie de Covid a augmenté ces chiffres

Mais ce qui interpelle dans ces données, c'est que le suicide, accompagné d'autres causes psychiatriques, est désormais la première cause de mortalité maternelle, représentant 17% des décès, devant les maladies cardiovasculaires. Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm, exprime son inquiétude auprès de l'AFP : " C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale, mais une confirmation accrue du poids des suicides".

Entre 2016 et 2018, seulement 42 jours après la fin de la grossesse (une période de référence pour les comparaisons internationales) Il y a eu 197 décès, principalement dus à des maladies cardiovasculaires. Après 2018, la mortalité maternelle va augmenter en raison de la pandémie de Covid, en particulier car les femmes enceintes étaient plus exposées à des formes graves, selon Catherine-Deneux Tharaux.

De fortes inégalités face à la mortalité maternelle

L'étude a également dévoilé les fortes inégalités territoriales et socio-démographiques persistantes en matière de mortalité maternelle. Les femmes migrantes et socialement vulnérables sont particulièrement touchées, ainsi que les femmes obèses et celles de plus de 35 ans. Par exemple, le risque est multiplié par deux en Outremer, comparé à la métropole, et les femmes socialement vulnérables sont 1.5 fois plus représentées parmi les décès maternels.

L'interprétation des résultats de l'étude met en évidence la nécessité d'une approche globale de la santé des femmes, prenant en compte tous les facteurs de risque, affirme la spécialiste d'épidémiologie périnatale. "Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux", souligne-t-elle.

La culpabilité encore persistante chez les femmes

Face à ce constat, la prévention, le dépistage et la prise en charge des troubles mentaux chez les femmes enceintes et les jeunes mamans sont indispensables. Les professionnels de santé doivent être formés pour repérer les signes de dépression périnatale et offrir un soutien adapté aux femmes en difficulté.

Les experts soulignent auprès de l'AFP l'importance de l'implication de tous les acteurs de la santé : "Les facteurs de risque,

personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum".

La sensibilisation du grand public sur ces enjeux est également essentielle pour briser les tabous et encourager les femmes à demander de l'aide en cas de besoin. La santé maternelle ne peut être garantie que si toutes les femmes ont accès à des soins de qualité et à un soutien adéquat notamment face à la dépression post-partum. "Des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu" souligne la chercheuse.

Un décès tous les quatre jours: le suicide devient la première cause de morts liées à la grossesse ou l'accouchement en France

Si elles sont rares, les morts maternelles existent toujours en France et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée ce mercredi par l'Inserm et Santé publique France, n'incluant pas la période de la pandémie de Covid. Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7e édition de ce travail nourri d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes.

"Confirmation accrue du poids des suicides"

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse.

Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100.000 naissances vivantes) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes.

Mais, cette fois, le suicide -avec d'autres causes psychiatriques- ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17%), devant les maladies cardiovasculaires (14%).

"C'était la deuxième cause, ça devient la première: ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm.

Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse -période de référence pour les comparaisons internationales-, 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires.

Hausse à cause du Covid-19

"Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu", note la spécialiste d'épidémiologie périnatale, invitant à "considérer la santé des femmes globalement"

Depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prépondérantes "une bonne nouvelle", dit-elle. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due à ces saignements excessifs pendant l'accouchement ou dans les 24 heures suivantes stagne désormais, dans le haut de la fourchette des pays européens.

Au-delà de 2018, "la mortalité maternelle va augmenter à cause de la pandémie de Covid, notamment car les femmes enceintes étaient plus à risque de formes graves", selon Catherine-Deneux Tharoux.

Fortes inégalités

Pour ces décès, de fortes inégalités, territoriales et socio-démographiques persistent.

Le risque est ainsi multiplié par deux en Outremer, comparé à la métropole -l'écart était supérieur auparavant.

Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des natives de France.

Et les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les décès maternels.

L'âge augmente aussi le risque, "de façon marquée" après 35 ans. L'obésité également, avec deux fois plus de morts maternelles

chez des femmes obèses.

"Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux", souligne l'étude.

Culpabilité

La prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés, déclinés en 30 messages-clés

Pour éviter des suicides, "les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum", soulignent les experts.

Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale.

S'y ajoute la dépression post-partum, souligne la chercheuse, observant que "des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu".

Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies.

Il y a eu environ 287.000 décès maternels en 2020, principalement dans les régions les plus pauvres et celles touchées par des conflits.

Principales causes: les hémorragies graves, l'hypertension artérielle, les infections liées à la grossesse, les complications d'avortements à risque, les affections susceptibles d'être aggravées par la grossesse (sida, paludisme...).

Accouchement et grossesse : le suicide est la première cause de mortalité maternelle

(DirectMatin.fr) : Dans une nouvelle étude de l'Inserm et de Santé publique France, publiée ce mercredi 3 avril, le suicide, avec d'autres causes psychiatriques, s'...

Un décès tous les quatre jours: le suicide devient la première cause de morts liées à la grossesse ou l'accouchement en France

Si elles sont rares, les morts maternelles existent toujours en France et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée ce mercredi par l'Inserm et Santé publique France, n'incluant pas la période de la pandémie de Covid.

Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7e édition de ce travail nourri d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes.

"Confirmation accrue du poids des suicides"

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse.

Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100.000 naissances vivantes) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes.

Mais, cette fois, le suicide -avec d'autres causes psychiatriques- ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17%), devant les maladies cardiovasculaires (14%).

"C'était la deuxième cause, ça devient la première: ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm.

Les meilleures réponses commencent par vos questions. Chaque lundi, recevez la newsletter La rédaction répond.

Je m'inscris

Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse -période de référence pour les comparaisons internationales-, 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires.

Hausse à cause du Covid-19

"Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu", note la spécialiste d'épidémiologie périnatale, invitant à "considérer la santé des femmes globalement"

Depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prépondérantes "une bonne nouvelle", dit-elle. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due à ces saignements excessifs pendant l'accouchement ou dans les 24 heures suivantes stagne désormais, dans le haut de la fourchette des pays européens.

Au-delà de 2018, "la mortalité maternelle va augmenter à cause de la pandémie de Covid, notamment car les femmes enceintes étaient plus à risque de formes graves", selon Catherine-Deneux Tharaux.

Fortes inégalités

Pour ces décès, de fortes inégalités, territoriales et socio-démographiques persistent.

Le risque est ainsi multiplié par deux en Outremer, comparé à la métropole -l'écart était supérieur auparavant.

Pour les femmes migrantes , la mortalité est en moyenne deux fois celle des natives de France.

Et les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les décès maternels.

L'âge augmente aussi le risque, "de façon marquée" après 35 ans. L'obésité également, avec deux fois plus de morts maternelles chez des femmes obèses.

"Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux , souligne l'étude.

Culpabilité

La prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés, déclinés en 30 messages-clefs

Pour éviter des suicides, "les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum" , soulignent les experts.

Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement , ils recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale.

S'y ajoute la dépression post-partum , souligne la chercheuse, observant que "des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu".

Débat des lecteurs

2 débatteurs en ligne

2 en ligne

Faut-il à nouveau réformer l'assurance chômage tel que le souhaite Gabriel Attal ?

Oui

Non

7 votes – Voir le résultat

Pascale Lambert

Non

Et comme ça, ils pourront s'en mettre plein les poches. Ils ne parlent pas de faire des économies sur l'alloc versée aux demandeurs d'asiles....

Lire plus

à lire aussi

"Personne ne te dit que tu auras envie de te foutre en l'air", elles témoignent sans tabous sur la dépression post-partum

Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies.

Il y a eu environ 287.000 décès maternels en 2020, principalement dans les régions les plus pauvres et celles touchées par des conflits.

Principales causes: les hémorragies graves, l'hypertension artérielle, les infections liées à la grossesse, les complications d'avortements à risque, les affections susceptibles d'être aggravées par la grossesse (sida, paludisme...).

Maternité, grossesse : le suicide devient la 1ère cause de mortalité des mères en France

Les "morts maternelles" sont rares mais existent toujours en France. Le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée ce mercredi par l'Inserm et Santé publique France. On en parle peu - les cas sont rares heureusement - mais la maternité, si elle est synonyme du don de la vie, peut parfois se terminer dans des conditions sinistres, on parle alors de "morts maternelles". Et, jusqu'alors en deuxième position, derrière les maladies cardio-vasculaires, le suicide en est désormais la première cause, en France.

La nouvelle étude de l'Inserm et Santé publique France, publiée ce mercredi, indique qu'entre 2016 et 2018, 272 décès maternels ont été identifiés, soit 1 décès tous les 4 jours en France d'une cause liée à la grossesse, à l'accouchement ou à leurs suites.

Un décès de cause psy toutes les 3 semaines en France

"Un résultat marquant est la place prépondérante des suicides et causes psychiatriques de décès qui se confirme pour la période 2016-2018", indique l'enquête. Ce qui les positionne en "première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an (17 %), soit environ un décès maternel de cause psychiatrique toutes les trois semaines en France."

"C'était la deuxième cause, ça devient la première. Ce n'est pas une modification de tendance radicale, mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm.

Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, selon ce 7^e rapport appuyé sur le travail de gynécologues obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes. A noter que sur les 42 jours après la fin de la grossesse - période de référence pour les comparaisons internationales -, 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires. Ces dernières sont la deuxième cause de décès maternels (14%).

De fortes inégalités

"Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu", note par ailleurs la spécialiste d'épidémiologie périnatale, invitant à "considérer la santé des femmes globalement".

En revanche, depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prépondérantes, "une bonne nouvelle", souligne Catherine-Deneux Tharoux. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due à ces saignements excessifs pendant l'accouchement ou dans les 24 heures suivantes stagne désormais, dans le haut de la fourchette des pays européens.

L'étude relève d'autre part que de fortes inégalités persistent, ainsi les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les décès maternels. L'âge, lui aussi, augmente le risque, "de façon marquée" après 35 ans. L'obésité également, avec deux fois plus de morts maternelles. Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois supérieure à celle des natives de France.

"Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux", souligne l'étude.

Informez sur la dépression périnatale

Pour limiter les risques de suicide, "les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du post-partum", rappellent les experts. Outre l'implication de

tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale.

S'y ajoute la dépression post-partum, souligne Catherine-Deneux Tharoux. S'appuyant sur les résultats de l'enquête, elle observe en effet que "des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu".

Les "morts maternelles" dans le monde

Dans le monde, une femme meurt toutes les 2 minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations d'organismes des Nations unies, publiées en 2023. Il y a eu environ 287 000 décès maternels en 2020, principalement dans les régions les plus pauvres et celles touchées par des conflits. Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100 000 naissances) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes.

Le suicide, première cause de mortalité liée à la grossesse ou à l'accouchement

Environ 90 femmes meurent chaque année d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, selon une étude dévoilée ce mercredi 3 avril par l'Inserm et Santé publique France. Si elles sont rares, les « morts maternelles » existent toujours en France, et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée ce mercredi 3 avril par l'Inserm et Santé publique France, n'incluant pas la période de la pandémie de Covid.

Environ 90 femmes décèdent chaque année d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7^e édition de ce travail nourri d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sage-femmes et épidémiologistes.

Lire aussi >> Suicide maternel : « Ça peut arriver, il faut que ça se sache »

« C'était la deuxième cause, ça devient la première »

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100 000 naissances vivantes) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes. Mais, cette fois, le suicide – avec d'autres causes psychiatriques – ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %).

« C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides », a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm. Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse – période de référence pour les comparaisons internationales –, 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires.

Les inégalités persistent

« Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu », note la spécialiste d'épidémiologie périnatale, invitant à « considérer la santé des femmes globalement ».

Depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prépondérantes, « une bonne nouvelle », dit-elle. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due à ces saignements excessifs pendant l'accouchement ou dans les 24 heures suivantes stagne désormais, dans le haut de la fourchette des pays européens.

Au-delà de 2018, « la mortalité maternelle va augmenter à cause de la pandémie de Covid, notamment car les femmes enceintes étaient plus à risque de formes graves » selon Catherine-Deneux Tharaux. Pour ces décès, de fortes inégalités, territoriales et socio-démographiques persistent. Le risque est ainsi multiplié par deux en Outremer, comparé à la métropole – l'écart était supérieur auparavant. Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des natives de France. Et les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les décès maternels.

L'âge augmente aussi le risque, « de façon marquée » après 35 ans. L'obésité également, avec deux fois plus de morts maternelles chez des femmes obèses. « Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux », souligne l'étude.

Prévention, dépistage, information

La prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés, déclinés en 30 messages-clefs. Pour éviter des suicides, « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum », soulignent les experts.

Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale. S'y ajoute la dépression post-partum, souligne la chercheuse, observant que « des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu ».

Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies. Il y a eu environ 287 000 décès maternels en 2020, principalement dans les régions les plus pauvres et celles touchées par des conflits. Principales causes : les hémorragies graves, l'hypertension artérielle, les infections liées à la grossesse, les complications d'avortements à risque, les affections susceptibles d'être aggravées par la grossesse (sida, paludisme...).

Maternité : les people nous mentent

Mortalité maternelle : suicides, maladies cardiovasculaires... Quelles sont les causes de décès ?

(L'express) : Selon une étude publiée par l'Inserm et Santé publique France, 272 morts maternelles ont été recensées en France entre 2016 et 2018. Le suicide est devenu la première cause de ..

Le suicide première cause de mortalité maternelle

Paris – Selon le dernier rapport de Santé Publique France (SPF), la mortalité maternelle stagne dans notre pays. Le suicide est la première cause de mortalité des jeunes mères durant la grossesse ou à un an de leur accouchement.

En 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estimait à environ 287 000 par an le nombre de femmes mortes pendant leur grossesse ou durant les six semaines suivant leur accouchement, 95 % des décès étant survenus dans des pays à faibles revenus. Grâce au progrès de l'obstétrique et à la qualité de nos systèmes de soins, la mortalité maternelle a en effet fortement reculé dans les pays occidentaux au XX siècle et les morts maternelles sont ainsi devenues fort heureusement très rares en France.

Selon le 7 rapport de l'enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM), mené par Santé Publique France (SPF) et l'Inserm et publiée ce jeudi, 272 femmes sont mortes durant leur grossesse ou jusqu'à un an après leur accouchement entre 2016 et 2018, dont 197 décès jusqu'à 42 jours après l'accouchement, soit un décès tous les quatre jours. Le ratio de mortalité maternelle est de 11,8 décès pour 100 000 naissances vivantes jusqu'à un an et de 8,5 décès jusqu'à six semaines. Un ratio stable depuis plusieurs années et qui situe la France dans la moyenne européenne, devant l'Italie ou le Royaume-Uni mais derrière les pays scandinaves.

45 décès de jeunes mères par suicide en trois ans

Le suicide devient la première cause de décès des jeunes mamans

Le suicide constitue, devant les maladies cardiovasculaires, la nouvelle première cause de mortalité maternelle entre le début de la grossesse et l'année suivant l'accouchement en France. |||

Si l'arrivée d'un enfant fait partie des événements heureux de la vie, le suicide vient pourtant de devenir "la première cause de mortalité maternelle", juste devant les maladies cardiovasculaires. C'est l'un des constats préoccupants de l'étude menée par l'Inserm et Santé Publique France sur "Les morts maternelles en France de 2016 à 2018", publiée ce mercredi 3 avril.

Rare dans les pays riches, une mort maternelle correspond au décès d'une femme survenu entre la conception et jusqu'à 1 an après l'accouchement. Entre 2016 et 2018, 272 décès maternels ont été recensés dans le pays, soit 1 décès tous les 4 jours – un taux qui stagne et se situe dans la moyenne des pays européens.

Il existe cependant de fortes disparités territoriales et sociodémographiques : le risque est multiplié par deux en Outremer, les femmes migrantes sont deux fois plus concernées, et les femmes socialement vulnérables sont surreprésentées parmi les défuntés. L'âge (au-delà de 35 ans) et l'obésité augmentent également le risque.

La grande surprise de cette enquête, réalisée pour la septième fois, concerne les raisons de cette mortalité des mères : le suicide constitue, avec d'autres causes psychiatriques, la première cause de décès maternels (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %).

"C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm. Quant à la mortalité due aux hémorragies obstétricales, réduite de moitié en 15 ans et aujourd'hui stable, elle représente la cinquième ou quatrième cause, selon la période post-accouchement.

Alors que, selon l'étude, "60% des décès maternels sont considérés comme évitables" et que "le facteur le plus souvent impliqué est l'inadéquation des soins prodigués", les auteurs appellent les professionnels de santé à renforcer la prévention, le dépistage et la prise en charge des femmes "tout au long de la grossesse et du postpartum". L'objectif, repérer les facteurs de risque de dépression périnatale ou l'apparition de symptômes de troubles mentaux dans l'année suivant l'accouchement, afin d'éviter les suicides. "Mieux comprendre pour mieux prévenir", tel est le "principe général de l'enquête".

Mortalité maternelle : le suicide devient la première cause en France

Ainsi, entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles (période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse) ont été recensées, - soit environ 90 décès annuels. L'incidence (11,8 décès pour 100 000 naissances vivantes) se situe dans la moyenne européenne, et n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes. Mais, cette fois, le suicide - avec d'autres causes psychiatriques – est devenu la première cause de cette mortalité maternelle, représentant 17% des décès, contre 14% pour les maladies cardiovasculaires. "C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm.

Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse - période de référence pour les comparaisons internationales-, 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires. "Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu", note la spécialiste d'épidémiologie périnatale, invitant à "considérer la santé des femmes globalement".

Depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prépondérantes, "une bonne nouvelle", dit-elle. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due à ces saignements excessifs pendant l'accouchement ou dans les 24 heures suivant stagne désormais, dans le haut de la fourchette des pays européens. Au-delà de 2018, "la mortalité maternelle va augmenter à cause de la pandémie de Covid, notamment car les femmes enceintes étaient plus à risque de formes graves", selon Catherine-Deneux Tharaux.

Importance des disparités géographiques et sociodémographiques

Pour ces décès, de fortes inégalités, territoriales et socio-démographiques, persistent. Le risque est ainsi multiplié par deux en Outre-mer, comparé à la métropole - l'écart était supérieur auparavant. Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des natives de France. Et les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les décès maternels. L'âge augmente aussi le risque, "de façon marquée" après 35 ans. L'obésité également, avec deux fois plus de morts maternelles chez des femmes obèses.

"Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux", souligne l'étude.

Renforcer la prévention via une meilleure information

La prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés, déclinés en 30 messages-clés. Pour éviter des suicides, "les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels [...] et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du post-partum", soulignent les experts.

Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale.

La dépression post-partum reste encore souvent taboue : "Des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu", souligne la chercheuse.

Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), d'après des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies. Il y a eu environ 287 000 décès maternels en 2020, principalement dans les régions les plus pauvres et celles touchées par des conflits. Principales causes: les hémorragies graves, l'hypertension artérielle, les infections liées à la grossesse, les complications d'avortements à risque, les affections susceptibles d'être aggravées par la grossesse (sida, paludisme...).

Références :

AFP

La sélection de la rédaction

"Ils ont une peur primaire de la psychiatrie" : pourquoi les étudiants en médecine délaissent cette spécialité

"C'est assez intense" : reportage dans un centre de formation des assistants médicaux

"Il faut arriver à transposer l'assistant médical dans une notion d'équipe": aux Rencontres d'AVECsanté...

"Je suis loin d'avoir lavé mon honneur mais j'ai rétabli l'histoire" : les confidences d'Agnès Buzyn, ministre...

"Se poser dans une bulle, ça fait du bien" : en immersion dans cette unité cachée qui soigne les soignants...

Le suicide, première cause de mortalité maternelle lors d'une grossesse ou après un accouchement

par A. Lo. avec AFP Le suicide est devenu la première cause de mortalité des femmes au cours d'une grossesse ou après un accouchement, selon une étude de Santé Publique France. 17% de ces morts sont un suicide.

La prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire sont recommandés pour réduire ce chiffre.

Un décès toutes les trois semaines. Bien que rares, les "morts maternelles" existent toujours en France, et le suicide en est même devenu la première cause, selon une étude publiée ce 3 avril par l'Inserm et Santé publique France, sur la période courant de 2016 à 2018. 17% des décès de femmes, entre le début de la grossesse jusqu'à un an après l'accouchement ou l'avortement, est un suicide, rapporte cette étude.

Informez sur les dépressions périnatales et post-partum

"C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale, mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine Deneux-Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm. Cette cause de mortalité maternelle passe devant les maladies cardiovasculaires (14% des décès).

Face à cette problématique, le rapport préconise plusieurs solutions. La prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés. Par ailleurs, pour éviter des suicides, "les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum", soulignent les experts.

Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale. Catherine Deneux-Tharoux recommande également de mieux faire connaître la dépression post-partum, alors que "des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu".

Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne. Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Au-delà de 2018, "la mortalité maternelle va augmenter à cause de la pandémie de Covid, notamment car les femmes enceintes étaient plus à risque de formes graves", selon Catherine Deneux-Tharoux.

A lire aussi

Accueil

Santé et bien être

Le suicide, première cause de mortalité maternelle lors d'une grossesse ou après un accouchement

Mortalité maternelle : une femme meurt tous les quatre jours en France

Selon un rapport paru mercredi, 60 % de ces décès sont considérés comme évitables. La mortalité maternelle ne baisse pas en France. Le rapport de l'enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles, rendu public mercredi 3 avril par Santé publique France et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), fait état de 272 décès maternels sur la période 2016-2018, soit une femme tous les quatre jours.

Morts maternelle : le suicide désormais première cause de décès en France chez les femmes avant ou après l'accouchement

Si elles sont rares, les "morts maternelles" existent toujours en France, et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée mercredi par l'Inserm et Santé publique France, n'incluant pas la période de la pandémie de Covid.

Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7e édition de ce travail nourri d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes.

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100.000 naissances vivantes) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes.

De deuxième à première cause

Mais, cette fois, le suicide - avec d'autres causes psychiatriques - ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17%), devant les maladies cardiovasculaires (14%).

"C'était la deuxième cause, ça devient la première: ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm.

Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse - période de référence pour les comparaisons internationales-, 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires.

Fortes inégalités

"Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu", note la spécialiste d'épidémiologie périnatale, invitant à "considérer la santé des femmes globalement".

Depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prépondérantes, "une bonne nouvelle", dit-elle. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due à ces saignements excessifs pendant l'accouchement ou dans les 24 heures suivantes stagne désormais, dans le haut de la fourchette des pays européens.

Au-delà de 2018, "la mortalité maternelle va augmenter à cause de la pandémie de Covid, notamment car les femmes enceintes étaient plus à risque de formes graves", selon Catherine-Deneux Tharoux.

Pour ces décès, de fortes inégalités, territoriales et socio-démographiques persistent. Le risque est ainsi multiplié par deux en Outremer, comparé à la métropole - l'écart était supérieur auparavant.

Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des natives de France. Et les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les décès maternels.

L'âge augmente aussi le risque, "de façon marquée" après 35 ans. L'obésité également, avec deux fois plus de morts maternelles chez des femmes obèses.

"Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement

évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux", souligne l'étude.

Culpabilité

La prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés, déclinés en 30 messages-clefs.

Pour éviter des suicides, "les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum", soulignent les experts.

Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale.

S'y ajoute la dépression post-partum, souligne la chercheuse, observant que "des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu".

Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies.

Il y a eu environ 287 000 décès maternels en 2020, principalement dans les régions les plus pauvres et celles touchées par des conflits. Principales causes : les hémorragies graves, l'hypertension artérielle, les infections liées à la grossesse, les complications d'avortements à risque, les affections susceptibles d'être aggravées par la grossesse (sida, paludisme...).

Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France

Environ 90 femmes meurent chaque année d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7^e édition de cet ouvrage appuyé par le suivi des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes. -les femmes et les épidémiologistes.

Entre 2016 et 2018, 272 décès maternels ont été enregistrés, entre la conception et un an après la fin de la grossesse. En moyenne européenne, le taux de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100 000 naissances vivantes) n'a pas changé par rapport aux enquêtes précédentes.

Mais, cette fois, le suicide – avec d'autres causes psychiatriques – apparaît comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %).

“C'était la deuxième cause, elle devient la première : ce n'est pas un changement radical de tendance mais une confirmation accrue du poids des suicides”, a déclaré Catherine-Deneux Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm.

Rien qu'au cours des 42 jours suivant la fin de la grossesse – période de référence pour les comparaisons internationales – 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, principalement dus à des maladies cardiovasculaires.

« Les deux principales causes de décès maternels, les suicides et les maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un peu », note la spécialiste en épidémiologie périnatale, invitant à « considérer la santé des femmes dans son ensemble ».

«Une amélioration est possible»

Depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prédominantes, « une bonne nouvelle », dit-elle. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due aux saignements excessifs lors de l'accouchement ou dans les 24 heures qui suivent stagne désormais dans le haut de la fourchette dans les pays européens.

Au-delà de 2018, « la mortalité maternelle va augmenter à cause de la pandémie de Covid, notamment parce que les femmes enceintes étaient plus à risque de formes graves », selon Catherine-Deneux Tharoux.

Pour ces décès, de fortes inégalités territoriales et sociodémographiques persistent. Le risque est ainsi doublé en Outre-mer par rapport à la France métropolitaine – l'écart était plus élevé auparavant.

Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois supérieure à celle des Françaises d'origine. Et les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les décès maternels.

L'âge augmente également le risque, « nettement » après 35 ans. L'obésité aussi, avec deux fois plus de décès maternels chez les femmes obèses.

“Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou éventuellement évitables et, dans deux tiers des cas, les soins prodigués n'étaient pas optimaux”, souligne l'étude.

Prévention, dépistage, soins coordonnés et multidisciplinaires restent recommandés, déclinés en 30 messages clés.

Informez sur la dépression périnatale

Pour éviter les suicides, « les facteurs de risque personnels et familiaux de dépression périnatale doivent être connus des

professionnels » [...] et recherché tout au long de la grossesse et du suivi post-partum », soulignent les experts.

Outre l'implication de tous les soignants pour détecter les symptômes de troubles mentaux jusqu'à l'année suivant l'accouchement, ils recommandent d'informer les femmes enceintes, leur entourage et le grand public sur la dépression périnatale.

A cela s'ajoute la dépression post-partum, souligne la chercheuse, observant que « les femmes éprouvent encore une forte culpabilité en éprouvant de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de ne pas être une bonne mère, mais verbalisent rarement leur enfant ».

Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes des suites de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours plus tard), selon les estimations d'ici 2023 des agences des Nations Unies.

Le suicide est la première cause de mortalité maternelle, selon cette étude de l'Inserm

Justin Paget / Getty Images Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été enregistrées, soit une mort maternelle tous les 4 jours. SANTÉ – « Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an après la fin de la grossesse ». C'est l'une des conclusions de l'étude réalisée par L'Inserm et Santé Publique France sur « Les morts maternelles en France de 2016 à 2018 ». Rendue publique ce 3 avril, l'enquête montre que « la santé des femmes enceintes dépasse la sphère strictement obstétricale ».

Premier constat : la mortalité maternelle en France n'augmente pas, mais elle ne diminue pas non plus. Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été enregistrées – des décès survenus entre la conception et jusqu'à un an après la naissance -, soit une tous les 4 jours. « La France se situe dans la moyenne des pays européens », souligne l'Inserm.

En revanche, de fortes inégalités, territoriales et sociodémographiques persistent. Le risque est ainsi multiplié par deux en Outremer. Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des natives de France. Et les femmes socialement vulnérables sont également beaucoup plus représentées parmi celles qui décèdent. L'âge augmente aussi le risque, « de façon marquée » après 35 ans tandis que les femmes obèses sont deux fois plus représentées dans les décès.

Suicides et maladies cardiovasculaires

Mais la nouveauté de ce travail réalisé pour la septième fois est la mise en avant des causes de cette mortalité maternelle : pour la première fois, le suicide – avec d'autres causes psychiatriques – ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %). « C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides », a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm.

Conclusion : les deux premières causes de mortalité maternelle ne sont pas liées à la sphère strictement obstétricale. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due aux hémorragies obstétricales, ces saignements excessifs pendant l'accouchement ou dans les 24 heures suivantes stagne désormais, dans le haut de la fourchette des pays européens.

Ce qui est une bonne nouvelle, pour les chercheurs de l'étude : « Globalement, 60 % des décès maternels sont considérés comme évitables », souligne l'enquête. Cela montre qu'une diminution de la mortalité maternelle est possible et doit être obtenue, l'objectif étant de prévenir tous les décès évitables. »

Prévention autour de la dépression périnatale

Pour cela, la prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés, déclinés en 30 messages clefs. Pour éviter des suicides, « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum », soulignent les experts.

Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale.

S'y ajoute la dépression post-partum. « Des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu », note la chercheuse Catherine-Deneux Tharoux auprès de l'AFP.

À voir également sur Le HuffPost

La lecture de ce contenu est susceptible d'entraîner un dépôt de cookies de la part de l'opérateur tiers qui l'héberge. Compte-tenu des choix que vous avez exprimés en matière de dépôt de cookies, nous avons bloqué l'affichage de ce contenu. Si vous souhaitez y accéder, vous devez accepter la catégorie de cookies "Contenus tiers" en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Lire la Vidéo

Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France

Selon une étude publiée ce mercredi, le suicide est devenu, en France, la première cause de mortalité liée à la grossesse ou à l'accouchement. Inscrivez-vous à la newsletter *Autour des Enfants* pour ne plus manquer une seule information importante.

Si elles sont rares, les « morts maternelles » existent toujours en France, et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée mercredi par l'Inserm et Santé publique France, n'incluant pas la période de la pandémie de Covid.

Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7^e édition de ce travail nourri d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes.

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100 000 naissances vivantes) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes.

Mais, cette fois, le suicide - avec d'autres causes psychiatriques - ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %).

« C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides », a déclaré Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm.

Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse - période de référence pour les comparaisons internationales -, 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires.

« Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu », note la spécialiste d'épidémiologie périnatale, invitant à « considérer la santé des femmes globalement ».

Depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prépondérantes, « une bonne nouvelle », dit-elle. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due à ces saignements excessifs pendant l'accouchement ou dans les 24 heures suivantes stagne désormais, dans le haut de la fourchette des pays européens.

Au-delà de 2018, « la mortalité maternelle va augmenter à cause de la pandémie de Covid, notamment car les femmes enceintes étaient plus à risque de formes graves », selon Catherine-Deneux Tharaux.

Pour ces décès, de fortes inégalités, territoriales et socio-démographiques persistent. Le risque est ainsi multiplié par deux en Outremer, comparé à la métropole - l'écart était supérieur auparavant.

Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des natives de France. Et les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les décès maternels.

L'âge augmente aussi le risque, « de façon marquée » après 35 ans. L'obésité également, avec deux fois plus de morts maternelles chez des femmes obèses.

« Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux », souligne l'étude.

La prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés, déclinés en 30 messages-

clefs.

Pour éviter des suicides, « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels [...] et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum », soulignent les experts.

Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale.

S'y ajoute la dépression post-partum, souligne la chercheuse, observant que « des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu ».

Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies.

Il y a eu environ 287 000 décès maternels en 2020, principalement dans les régions les plus pauvres et celles touchées par des conflits. Principales causes : les hémorragies graves, l'hypertension artérielle, les infections liées à la grossesse, les complications d'avortements à risque, les affections susceptibles d'être aggravées par la grossesse (sida, paludisme...).

Culpabilité, dépression périnatale... Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle en France

Article Si elles sont rares, les "morts maternelles" existent toujours en France, et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée mercredi par l'Inserm et Santé publique France, n'incluant pas la période de la pandémie de Covid.

3 avril 2024 - 11:00

Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement en France, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7^{ème} édition de ce travail

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100 000 naissances vivantes) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes.

Mais, cette fois, le suicide - avec d'autres causes psychiatriques - ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17%), devant les maladies cardiovasculaires (14%).

"C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm.

Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse (période de référence pour les comparaisons internationales), 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires.

Fortes inégalités

"Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu, note la spécialiste d'épidémiologie périnatale, invitant à "considérer la santé des femmes globalement"

Depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prépondérantes, "une bonne nouvelle", dit-elle. La mortalité due à ces saignements a été réduite de moitié en 15 ans.

Au-delà de 2018, "la mortalité maternelle va augmenter à cause de la pandémie de Covid, notamment car les femmes enceintes étaient plus à risque de formes graves", selon Catherine-Deneux Tharaux.

Pour ces décès, de fortes inégalités territoriales et socio-démographiques persistent. Le risque est ainsi multiplié par deux en Outremer, comparé à la métropole.

Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des natives de France. Et les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les décès maternels.

L'âge augmente aussi le risque "de façon marquée" après 35 ans. L'obésité également, avec deux fois plus de morts maternelles chez des femmes obèses.

"Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux", souligne l'étude.

Les mères « verbalisent peu »

La prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés.

Pour éviter des suicides, "les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum", soulignent les experts, qui recommandent de rendre plus accessible l'information sur la dépression périnatale.

"Des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu", explique la chercheuse.

Une femme meurt toutes les deux minutes pendant la grossesse ou l'accouchement alerte l'ONU

Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies.

Avec AFP

Le suicide est la première cause de mortalité maternelle, selon cette étude de l'Inserm

(Le Huffington Post) : Des chercheuses et chercheurs ont étudié les cas de morts liées à la grossesse et pour la première fois, la cause numéro une est le suicide, devant les maladies cardiovasculaires. ..

Le suicide est la première cause de mortalité maternelle, selon cette étude de l'Inserm

Des chercheuses et chercheurs ont étudié les cas de morts liées à la grossesse et pour la première fois, la cause numéro une est le suicide, devant les maladies cardiovasculaires. Par Lucie Hennequin avec AFP

SANTÉ - « Le suicide devient la première cause de mortalité maternelle considérée jusqu'à un an après la fin de la grossesse ». C'est l'une des conclusions de l'étude réalisée par L'Inserm et Santé Publique France sur « Les morts maternelles en France de 2016 à 2018 ». Rendue publique ce 3 avril, l'enquête montre que « la santé des femmes enceintes dépasse la sphère strictement obstétricale ».

Premier constat : la mortalité maternelle en France n'augmente pas, mais elle ne diminue pas non plus. Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été enregistrées - des décès survenus entre la conception et jusqu'à un an après la naissance -, soit une tous les 4 jours. « La France se situe dans la moyenne des pays européens », souligne l'Inserm.

En revanche, de fortes inégalités, territoriales et sociodémographiques persistent. Le risque est ainsi multiplié par deux en Outremer. Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des natives de France. Et les femmes socialement vulnérables sont également beaucoup plus représentées parmi celles qui décèdent. L'âge augmente aussi le risque, « de façon marquée » après 35 ans tandis que les femmes obèses sont deux fois plus représentées dans les décès.

Suicides et maladies cardiovasculaires

Mais la nouveauté de ce travail réalisé pour la septième fois est la mise en avant des causes de cette mortalité maternelle : pour la première fois, le suicide - avec d'autres causes psychiatriques - ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %). « C'était la deuxième cause, ça devient la première : ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides », a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm.

Conclusion : les deux premières causes de mortalité infantiles ne sont pas liées à la sphère strictement obstétricale. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due aux hémorragies obstétricales, ces saignements excessifs pendant l'accouchement ou dans les 24 heures suivantes stagne désormais, dans le haut de la fourchette des pays européens.

Ce qui est une bonne nouvelle, pour les chercheurs de l'étude : « Globalement, 60 % des décès maternels sont considérés comme évitables », souligne l'enquête. Cela montre qu'une diminution de la mortalité maternelle est possible et doit être obtenue, l'objectif étant de prévenir tous les décès évitables. »

Prévention autour de la dépression périnatale

Pour cela, la prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés, déclinés en 30 messages clefs. Pour éviter des suicides, « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum », soulignent les experts.

Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale.

S'y ajoute la dépression post-partum. « Des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu », note la chercheuse Catherine-

Deneux Tharaux auprès de l'AFP.

À voir également sur Le HuffPost

Les décès maternels sont de plus en plus liés au suicide

Si le taux de mortalité des jeunes mères varie peu en France, les causes évoluent, avec une baisse des complications liées à l'accouchement. La dépression post-partum, en revanche, pèse lourd.

Bien qu'ils soient rares, les « décès maternels » existent toujours en France, et le suicide est devenu la première cause, selon une étude publiée mercredi par l'Inserm et Santé publique France. Environ 90 femmes meurent chaque année d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7^e édition de cet ouvrage appuyé par le suivi des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes. -les femmes et les épidémiologistes.

Entre 2016 et 2018, 272 décès maternels ont été enregistrés, entre la conception et un an après la fin de la grossesse. Le taux de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100 000 naissances vivantes), qui se situe dans la moyenne européenne, n'a pas changé par rapport aux enquêtes précédentes.

Mais, cette fois, le suicide – avec d'autres causes psychiatriques – apparaît comme la première cause de mortalité maternelle (17 %), devant les maladies cardiovasculaires (14 %), comme l'hypertension artérielle notamment. «C'était la deuxième cause, elle devient la première : ce n'est pas un changement radical de tendance mais une confirmation accrue du poids des suicides» explique Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm.

Lire aussi Une femme sur six souffre de dépression après l'accouchement

Rien qu'au cours des 42 jours suivant la fin de la grossesse – période de référence pour les comparaisons internationales – 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, principalement dus à des maladies cardiovasculaires. «Les deux principales causes de décès maternels, le suicide et les maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un peu», note le spécialiste en épidémiologie périnatale, invitant « considérer la santé des femmes dans le monde ».

Les complications de l'accouchement en baisse

Depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prédominantes, «bonnes nouvelles», elle dit. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due aux saignements excessifs lors de l'accouchement ou dans les 24 heures qui suivent stagne désormais dans le haut de la fourchette dans les pays européens.

Quant à la période post-2018, non encore étudiée, « la mortalité maternelle va augmenter à cause de la pandémie de Covid, notamment parce que les femmes enceintes étaient plus à risque de formes graves » selon Catherine-Deneux Tharaux.

De fortes inégalités territoriales et sociodémographiques persistent dans le risque de décès maternel. Celui-ci est ainsi doublé en Outre-mer par rapport à la France métropolitaine – mais l'écart était encore plus important auparavant. Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois supérieure à celle des Françaises d'origine. Et les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les décès maternels. L'âge augmente également le risque, « nettement » après 35 ans. L'obésité aussi, avec deux fois plus de décès maternels chez les femmes obèses.

La prévention

« Une amélioration est possible car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou éventuellement évitables, et dans les deux tiers des cas, les soins prodigués n'étaient pas optimaux », souligne l'étude. Prévention, dépistage, soins coordonnés et multidisciplinaires restent recommandés, déclinés en 30 messages clés. Pour prévenir les suicides, les facteurs de risque personnels et familiaux de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long

de la grossesse et du suivi post-partum. soulignent les experts.

Lire aussi "On ne les lâche pas" : à Bron, une journée dans l'unité qui tente de prévenir la dépression post-partum

Outre l'implication de tous les soignants pour détecter les symptômes de troubles mentaux jusqu'à l'année suivant l'accouchement, ils recommandent d'informer les femmes enceintes, leur entourage et le grand public sur la dépression périnatale. À cela s'ajoute la dépression post-partum, souligne le chercheur, observant que « Les femmes éprouvent encore un fort sentiment de culpabilité face à la tristesse, au manque de plaisir avec leur enfant, au sentiment de ne pas être une bonne mère, mais elles le verbalisent rarement. »

Les décès maternels sont de plus en plus liés à des suicides

Si le taux de décès chez les jeunes mères varie peu en France, les causes évoluent, avec un recul des complications liées à l'accouchement. La dépression du post-partum en revanche pèse lourd. Le suicide - avec d'autres causes psychiatriques - est devenu la première cause de mortalité maternelle (17%) en France, devant les maladies cardiovasculaires (14%). / alisseja - stock.adobe.com

Si elles sont rares, les «morts maternelles» existent toujours en France, et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée mercredi par l'Inserm et Santé publique France. Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7e édition de ce travail nourri d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes.

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100.000 naissances vivantes), qui se situe dans la moyenne européenne, n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes.

Mais, cette fois, le suicide - avec d'autres causes psychiatriques - ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17%), devant les maladies cardiovasculaires (14%), comme l'hypertension artérielle notamment. «C'était la deuxième cause, ça devient la première: ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides», explique Catherine-Deneux Tharoux, directrice de recherche à l'Inserm.

Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse - période de référence pour les comparaisons internationales-, 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires. «Les deux premières causes de morts maternelles, suicides et maladies cardiovasculaires, sont extra-obstétricales, et leurs niveaux absolus augmentent un petit peu», note la spécialiste d'épidémiologie périnatale, invitant à «considérer la santé des femmes globalement».

Les complications de l'accouchement en recul

Depuis une dizaine d'années, les hémorragies obstétricales ne sont plus prépondérantes, «une bonne nouvelle», dit-elle. Réduite de moitié en 15 ans, la mortalité due à ces saignements excessifs pendant l'accouchement ou dans les 24 heures suivantes stagne désormais, dans le haut de la fourchette des pays européens.

Pour ce qui est de la période après 2018, non encore étudiée, «la mortalité maternelle va augmenter à cause de la pandémie de Covid, notamment car les femmes enceintes étaient plus à risque de formes graves», selon Catherine-Deneux Tharoux.

De fortes inégalités, territoriales et sociodémographiques persistent dans le risque de décès maternel. Celui-ci est ainsi multiplié par deux en Outremer, comparé à la métropole - l'écart était toutefois encore plus grand avant. Pour les femmes migrantes, la mortalité est en moyenne deux fois celle des natives de France. Et les femmes socialement vulnérables sont 1,5 fois plus représentées parmi les décès maternels. L'âge augmente aussi le risque, «de façon marquée» après 35 ans. L'obésité également, avec deux fois plus de morts maternelles chez des femmes obèses.

Prévention

«Une amélioration est possible, car plus de la moitié des décès maternels sont considérés comme probablement ou possiblement évitables, et, dans deux tiers des cas, les soins dispensés n'ont pas été optimaux», souligne l'étude. La prévention, le dépistage, une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire restent recommandés, déclinés en 30 messages clefs. Pour éviter des

suicides, « les facteurs de risque, personnels et familiaux, de dépression périnatale doivent être connus des professionnels (...) et recherchés tout au long du suivi de la grossesse et du postpartum », soulignent les experts.

Outre l'implication de tous les soignants pour dépister des symptômes de troubles mentaux jusque dans l'année suivant l'accouchement, ils recommandent l'information des femmes enceintes, de leur entourage et du grand public sur la dépression périnatale. S'y ajoute la dépression post-partum, souligne la chercheuse, observant que « des femmes ressentent encore une forte culpabilité à éprouver de la tristesse, un manque de plaisir avec leur enfant, un sentiment de n'être pas une bonne mère, mais verbalisent peu ».



Mortalité maternelle : une femme meurt tous les quatre jours en France

Selon un rapport de Santé publique France et de l'[Inserm](#) publié mercredi 3 avril, sur la période 2016-2018, 272 décès ont été recensés, du début des grossesses à un an après leur fin. Le suicide, les hémorragies obstétricales et les maladies cardiovasculaires sont parmi les principales causes, et 60 % de ces morts sont évitables. La mortalité maternelle ne baisse pas en France. Le rapport de l'enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles, rendu public mercredi 3 avril par Santé publique France et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ([Inserm](#)), fait état de 272 décès maternels sur la période 2016-2018, soit une femme tous les quatre jours, et 11,8 décès pour 100 000 naissances.

« La mortalité maternelle reste rare, mais il faut rester vigilant », résume Catherine Deneux-Tharaux, directrice de recherche à l'[Inserm](#) et responsable scientifique de l'enquête, car un certain nombre de facteurs de risques comme l'âge ou l'obésité chez les femmes enceintes sont de plus en plus fréquents. Ces événements disent aussi quelque chose de notre système de santé. »

Si la France se situe à un niveau correct à l'échelle européenne et fait mieux que l'Italie ou le Royaume-Uni, elle fait moins bien que la Norvège ou encore le Danemark. Surtout, selon les experts (épidémiologistes, gynécologues obstétriciens, sages-femmes, anesthésistes-réanimateurs, psychiatres et médecins internistes) qui ont analysé ces décès, 60 % d'entre eux sont considérés comme « probablement » (17 %) ou « possiblement » (43 %) évitables.

Santé mentale

Pour mesurer cette mortalité, tous les décès survenus pendant la grossesse – à quarante-deux jours (une référence ancienne qui historiquement correspondait au retour des règles) et jusqu'à un an suivant sa fin, comme le recommande l'Organisation mondiale de la santé (OMS) – ont été pris en compte, et ce, quelle que soit la cause de la mort, liée à la grossesse, l'accouchement et leurs suites. « Cette période jusqu'à un an est d'autant plus importante que l'OMS met l'accent sur l'importance de la santé mentale des femmes et que la plupart des suicides surviennent au-delà de ces quarante-deux jours », précise-t-elle.

Avec quarante-cinq décès, le suicide est désormais la première cause de mortalité jusqu'à un an, le pic survenant vers quatre à cinq mois après l'accouchement. Il s'agit souvent de femmes dont c'est la première grossesse, qui ont déjà eu des antécédents psychiatriques avérés ou des troubles du comportement alimentaire. L'un des leviers pour éviter ces décès est d'agir, selon la directrice de l'[Inserm](#), sur une meilleure connaissance des signes de mauvaise santé mentale par tous les intervenants.

« Et pour les femmes qui ont déjà des antécédents psychiatriques et planifient une grossesse, il faut créer un parcours de soins coordonné entre les médecins de ville et ceux de la maternité. Quand l'enfant est arrivé, trop souvent, on agit comme si l'histoire était terminée alors qu'on sait que les mois du postpartum sont une période de grande fragilité pour la femme », souligne Catherine Deneux-Tharaux. Dans les autres causes indirectes de mortalité maternelle, les décès liés aux maladies cardiovasculaires (trente-neuf cas) viennent en deuxième position. Mais ces pathologies représentent la première cause de mortalité à quarante-deux jours. Là encore, les experts prônent une meilleure formation de tous les professionnels de la périnatalité.

Le risque augmente avec l'âge

Parmi les causes directes, les décès à la suite d'une hémorragie obstétricale restent stables par rapport à la dernière période 2013-2015, alors que la France avait connu une réduction de moitié en quinze ans. Avec une vingtaine de cas, cette complication très grave demeure l'une des principales causes de mortalité (vingt cas), plaçant le pays dans la fourchette haute des pays européens. « Le Royaume-Uni a un taux d'hémorragie inférieur au nôtre. Et évidemment c'est le cas aussi dans tous les pays d'Europe du Nord. On sait que l'on peut faire beaucoup mieux en améliorant l'organisation des soins », affirme Catherine Deneux-Tharaux. En analysant tous les cas de décès par hémorragie, les experts ont, en effet, convenu que 95 % d'entre eux étaient évitables.

Sur le volet des inégalités sociodémographiques, ils tirent les mêmes conclusions que lors de l'édition précédente : le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes de façon marquée. Il est multiplié par 2,6 pour les femmes âgées de 35 ans à 39 ans (39 % des décès), mais il grimpe à 5 fois à partir de 40 ans (13 % des décès).



Un constat d'autant plus inquiétant que ce surrisque n'a pas diminué depuis 2006 et que les grossesses après 35 ans sont de plus en plus fréquentes : en 2022, elles représentaient 27 % des accouchements, contre 6 % dans les années 1980.

« A partir d'un certain âge, les complications sont plus fréquentes, et lorsqu'il y a complication, la capacité du corps de la femme pour lutter contre cet événement est moins bonne rappelle la directrice de [l'Inserm](#). Néanmoins, si ces femmes sont plus nombreuses et plus à risques, elles ne meurent pas plus, notre système de soins arrivant à compenser cette augmentation du risque. Et ça, c'est une bonne nouvelle. »

Vulnérabilité sociale

Autre facteur d'inégalité, le pays de naissance : 33 % des femmes mortes étaient des migrantes et, parmi celles-ci, celles nées en Afrique subsaharienne ont 3,1 fois plus de risque de mourir que celles nées en France, reflétant des difficultés et une moins bonne qualité de suivi prénatal.

La vulnérabilité sociale joue aussi un rôle dans la mortalité maternelle. Ainsi, cette fragilité se retrouve chez 34 % des femmes mortes, contre 24 % dans la population totale des femmes enceintes. Dans cette variable, l'isolement est la cause la plus fréquente : un tiers vit sans conjoint et 35 % sont dans une situation d'isolement social. Enfin, les femmes obèses payent aussi un lourd tribut : elles représentent 26 % des décès, soit une proportion deux fois plus importante que dans la population totale des parturientes.

Le suicide, première cause de morts liées à la grossesse ou à l'accouchement en France

Si elles sont rares, les "morts maternelles" existent toujours en France, et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée mercredi par l'Inserm et Santé publique France. Si elles sont rares, les "morts maternelles" existent toujours en France, et le suicide en est devenu la première cause, selon une étude publiée mercredi par l'Inserm et Santé publique France, n'incluant pas la période de la pandémie de Covid.

Environ 90 femmes décèdent annuellement d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement, une tous les quatre jours en moyenne, selon la 7e édition de ce travail nourri d'une surveillance par des gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs, sages-femmes et épidémiologistes.

Entre 2016 et 2018, 272 morts maternelles ont été recensées, sur la période entre la conception jusqu'à un an après la fin de la grossesse. Dans la moyenne européenne, le ratio de mortalité maternelle (11,8 décès pour 100.000 naissances vivantes) n'a pas évolué par rapport aux enquêtes précédentes.

Mais, cette fois, le suicide - avec d'autres causes psychiatriques - ressort comme la première cause de mortalité maternelle (17%), devant les maladies cardiovasculaires (14%).

"C'était la deuxième cause, ça devient la première: ce n'est pas une modification de tendance radicale mais une confirmation accrue du poids des suicides", a déclaré à l'AFP Catherine-Deneux Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm.

Sur les seuls 42 jours après la fin de la grossesse - période de référence pour les comparaisons internationales-, 197 décès sont survenus entre 2016 et 2018, causés d'abord par des maladies cardiovasculaires.

Dans le monde, une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (jusqu'à 42 jours après), selon des estimations, en 2023, d'organismes des Nations unies.

Mortalité maternelle : une femme meurt tous les quatre jours en France

Selon un rapport de Santé publique France et de l'Inserm publié mercredi 3 avril, sur la période 2016-2018, 272 décès ont été recensés, du début des grossesses à un an après leur fin. Le suicide, les hémorragies obstétricales et les maladies cardiovasculaires sont parmi les principales causes, et 60 % de ces morts sont évitables. La mortalité maternelle ne baisse pas en France. Le rapport de l'enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles, rendu public mercredi 3 avril par Santé publique France et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), fait état de 272 décès maternels sur la période 2016-2018, soit une femme tous les quatre jours, et 11,8 décès pour 100 000 naissances.

« La mortalité maternelle reste rare, mais il faut rester vigilant », résume Catherine Deneux-Tharaux, directrice de recherche à l'Inserm et responsable scientifique de l'enquête, car un certain nombre de facteurs de risques comme l'âge ou l'obésité chez les femmes enceintes sont de plus en plus fréquents. Ces événements disent aussi quelque chose de notre système de santé. »

Si la France se situe à un niveau correct à l'échelle européenne et fait mieux que l'Italie ou le Royaume-Uni, elle fait moins bien que la Norvège ou encore le Danemark. Surtout, selon les experts (épidémiologistes, gynécologues obstétriciens, sages-femmes, anesthésistes-réanimateurs, psychiatres et médecins internistes) qui ont analysé ces décès, 60 % d'entre eux sont considérés comme « probablement » (17 %) ou « possiblement » (43 %) évitables.

Santé mentale

Pour mesurer cette mortalité, tous les décès survenus pendant la grossesse – à quarante-deux jours (une référence ancienne qui historiquement correspondait au retour des règles) et jusqu'à un an suivant sa fin, comme le recommande l'Organisation mondiale de la santé (OMS) – ont été pris en compte, et ce, quelle que soit la cause de la mort, liée à la grossesse, l'accouchement et leurs suites. « Cette période jusqu'à un an est d'autant plus importante que l'OMS met l'accent sur l'importance de la santé mentale des femmes et que la plupart des suicides surviennent au-delà de ces quarante-deux jours », précise-t-elle.

Avec quarante-cinq décès, le suicide est désormais la première cause de mortalité jusqu'à un an, le pic survenant vers quatre à cinq mois après l'accouchement. Il s'agit souvent de femmes dont c'est la première grossesse, qui ont déjà eu des antécédents psychiatriques avérés ou des troubles du comportement alimentaire. L'un des leviers pour éviter ces décès est d'agir, selon la directrice de l'Inserm, sur une meilleure connaissance des signes de mauvaise santé mentale par tous les intervenants.

« Et pour les femmes qui ont déjà des antécédents psychiatriques et planifient une grossesse, il faut créer un parcours de soins coordonné entre les médecins de ville et ceux de la maternité. Quand l'enfant est arrivé, trop souvent, on agit comme si l'histoire était terminée alors qu'on sait que les mois du postpartum sont une période de grande fragilité pour la femme », souligne Catherine Deneux-Tharaux. Dans les autres causes indirectes de mortalité maternelle, les décès liés aux maladies cardiovasculaires (trente-neuf cas) viennent en deuxième position. Mais ces pathologies représentent la première cause de mortalité à quarante-deux jours. Là encore, les experts prônent une meilleure formation de tous les professionnels de la périnatalité.

Le risque augmente avec l'âge

Parmi les causes directes, les décès à la suite d'une hémorragie obstétricale restent stables par rapport à la dernière période 2013-2015, alors que la France avait connu une réduction de moitié en quinze ans. Avec une vingtaine de cas, cette complication très grave demeure l'une des principales causes de mortalité (vingt cas), plaçant le pays dans la fourchette haute des pays européens. « Le Royaume-Uni a un taux d'hémorragie inférieur au nôtre. Et évidemment c'est le cas aussi dans tous les pays d'Europe du Nord. On sait que l'on peut faire beaucoup mieux en améliorant l'organisation des soins », affirme Catherine Deneux-Tharaux. En

analysant tous les cas de décès par hémorragie, les experts ont, en effet, convenu que 95 % d'entre eux étaient évitables.

Sur le volet des inégalités sociodémographiques, ils tirent les mêmes conclusions que lors de l'édition précédente : le risque de mortalité maternelle augmente avec l'âge des femmes de façon marquée. Il est multiplié par 2,6 pour les femmes âgées de 35 ans à 39 ans (39 % des décès), mais il grimpe à 5 fois à partir de 40 ans (13 % des décès). Un constat d'autant plus inquiétant que ce surrisque n'a pas diminué depuis 2006 et que les grossesses après 35 ans sont de plus en plus fréquentes : en 2022, elles représentaient 27 % des accouchements, contre 6 % dans les années 1980.

« A partir d'un certain âge, les complications sont plus fréquentes, et lorsqu'il y a complication, la capacité du corps de la femme pour lutter contre cet événement est moins bonne rappelle la directrice de l'Inserm. Néanmoins, si ces femmes sont plus nombreuses et plus à risques, elles ne meurent pas plus, notre système de soins arrivant à compenser cette augmentation du risque. Et ça, c'est une bonne nouvelle. »

Vulnérabilité sociale

Autre facteur d'inégalité, le pays de naissance : 33 % des femmes mortes étaient des migrantes et, parmi celles-ci, celles nées en Afrique subsaharienne ont 3,1 fois plus de risque de mourir que celles nées en France, reflétant des difficultés et une moins bonne qualité de suivi prénatal.

La vulnérabilité sociale joue aussi un rôle dans la mortalité maternelle. Ainsi, cette fragilité se retrouve chez 34 % des femmes mortes, contre 24 % dans la population totale des femmes enceintes. Dans cette variable, l'isolement est la cause la plus fréquente : un tiers vit sans conjoint et 35 % sont dans une situation d'isolement social. Enfin, les femmes obèses payent aussi un lourd tribut : elles représentent 26 % des décès, soit une proportion deux fois plus importante que dans la population totale des parturientes.